

TROIS DES TERRORISTES IMPLIQUÉS DANS L'ASSASSINAT DE GOURDEL ABATTUS À MÉDÉA

Obligation de réserve
pour les militaires
en retraite

**L'APPEL
DE NEZZAR
IGNORÉ PAR
LES DÉPUTÉS**



**Malgré le Brexit,
l'Europe reste
un modèle pour
le Maghreb**



Accidents de la route

**Neuf morts
et 15 blessés
en 24 heures**

P. 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Iftar

Oran	20h26
Alger	20h14
Constantine	19h59

Imsak

Oran	03h52
Alger	03h31
Constantine	03h20

**Sa promulgation
se ferait par ordonnance
CE QUE PRÉVOIT
LE NOUVEAU PROJET
SUR LA RETRAITE**



**Selon le président de la FOREM
LA DROGUE,
UNE MENACE
POUR LA SÉCURITÉ
DU PAYS**

Sa promulgation se ferait par ordonnance Ce que prévoit le nouveau projet sur la retraite

Le gouvernement vient de ficeler le texte relatif à la retraite en y incluant toutes les options susceptibles de satisfaire le monde du travail, et prévoit de le faire promulguer par ordonnance.

Ghania Oukazi

C'est en évidence, pour éviter que le projet ne devienne un fond de commerce politique en prévision des joutes électorales de 2017 que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a retenu l'option de le faire promulguer par ordonnance. «Le gouvernement ne peut se permettre d'ouvrir des brèches et de laisser enfler des polémiques stériles dans une conjoncture où le pays a besoin de sérénité et de stabilité, il faut qu'il mette en œuvre l'ensemble des décisions qu'il a prises, pour lancer la diversification de l'économie nationale et la rendre productive, loin de la rente pétrolière,» nous disent des conseillers au Premier ministère. Il est fort probable que cette ordonnance soit signée par le président de la République dès le début du mois de juillet mais n'entrera en vigueur qu'en janvier 2017. «Le choix de l'ordonnance évitera des débats inutiles autour du texte puisqu'il ne descendra au Parlement que pour être adopté sans qu'il ne soit examiné, au préalable, par les parlementaires,» nous disent nos sources. Il est aussi affirmé qu'«au cas où le besoin d'aménagements supplémentaires de ses dispositions s'imposera, le gouvernement aura toute latitude de les apporter par la même voie, c'est-à-dire par ordonnance.»

Il semble que Sellal et son équipe ont pris toutes les précautions pour ne pas provoquer de vague, au sein du monde du travail. «La question a été retournée sur toutes ses facettes pour prendre en compte l'ensemble des options de départs à la retraite susceptibles d'intéresser les salariés, tout secteur et toute catégorie confondus,» expliquent des spécialistes du droit et des relations de travail. L'on apprend ainsi, que si le projet fixe, effectivement, l'âge du départ légal à la retraite à 60 ans, il ne ferme pas la porte à d'autres possibilités. «Comme annoncé par le Premier ministre, il est question que le groupe tripartite (Gouvernement-UGTA-Patronat) arrête de manière consensuelle et sur la base de critères précis, la liste des métiers à haute pénibilité, pour permettre aux travailleurs qui les exercent de bénéficier d'un abattement, en années de départ à la retraite, au minimum de deux ans, c'est-à-dire un départ à 58 ans,» nous indiquent nos sources.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE RETRAITE

Le terme «minimum» est, nous dit-on, retenu pour permettre «par exemple» aux travailleurs des régions du Sud de bénéficier d'un abattement de plus de deux ans. «Il est cependant, affirmé que l'âge de la retraite, dans ces conditions ne devra pas baisser à moins de 56 ans,» affirment nos interlocuteurs. L'on nous dit qu'avant de trancher la question, conjointement, les trois partenaires se réuniront, chacun à part, pour définir et les postes et les critères de leur sélection. «L'UGTA, partie dominante dans l'aménagement du texte, fera, elle, appel à ses fédérations pour en décider,» nous disent des secrétaires nationaux. Les postes concernés seront fixés par décret exécutif. Exception faite aux femmes travailleuses qui pourront prétendre, elles, à la retraite à 55 ans. «Le choix leur est laissé de décider d'elles-mêmes de bénéficier de cette option ou d'attendre 60 ans», précisent les initiateurs du projet. Le plus important, dans ce nouveau tableau, est que tout autant que les femmes, les cadres de l'Etat et autres salariés de la Fonction publique auront désormais le choix de travailler jusqu'à 65 ans, pour aller à la retraite. «Ils pourront décider d'une manière volontaire à quel âge voudront-ils arrêter de travailler à condition qu'ils

n'iront pas au-delà de 65 ans, sauf en cas de nécessité de service, bien sûr,» nous souligne-t-on. Le départ à la retraite devient, ainsi, un acte volontaire et ne se fera qu'à la demande du salarié. «On a laissé ouvert pour que le travailleur décide de lui-même s'il veut rester ou partir, ceci, parce que nous avons eu un grand nombre de cadres qui ont toujours voulu continuer de travailler au-delà de 60 ans parce qu'ils estiment qu'ils sont toujours en forme et qu'ils peuvent, encore, donner à la collectivité,» affirment nos sources du premier ministère. La Centrale syndicale doit jubiler pour avoir participé activement dans l'élaboration d'un texte par lequel elle fera tomber le dernier alinéa d'une conditionnalité du FMI à savoir : le départ à la retraite sans conditions d'âge. L'on rappelle, en effet, qu'en 1995, après l'avoir placée sous son autorité absolue, l'institution de Bretton Woods avait obligé l'Algérie à bloquer les salaires sur une période de 5 ans, «c'est-à-dire jusqu'en 2000,» se rappellent, amèrement, des syndicalistes. Il y a eu, alors, l'imposition d'un «facteur bloquant», le fameux article 87 bis, avec l'exigence de la baisse des niveaux des pensions de retraite. L'Algérie devait en même temps, toujours sur instruction du FMI, licencier 1,5 million de travailleurs, sous le prétexte fallacieux «pour raison économique», soutenu par la mention «départ à la retraite sans condition d'âge.»

LES DOSSIERS DE RETRAITE RECEVABLES JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

«Aujourd'hui, cette condition qui a été, officiellement et définitivement, supprimée parce qu'elle était conjoncturelle et non pérenne, et plus aucun salarié ne pourra partir à 40 ou à 50 ans, comme c'était le cas, depuis les années 90,» disent des responsables. L'on estime, à la Fonction publique, que cette suppression est intimement liée aux revenus et «par conséquent au niveau des pensions de retraite». Pour ces responsables «si les cadres de l'Etat atteignent 60 ans et plus alors qu'ils continuent de travailler, ils percevront des retraites conséquentes, quand on sait que le minimum de leurs pensions sera de 12 millions et le maximum de 27 millions». L'interdiction faite, désormais, aux travailleurs de partir à la retraite sans conditions d'âge, répond ainsi, selon des conseillers du Premier ministre, à «des obligations de justice dans les retraites comme Sellal l'avait précisé, lors de sa visite à Tiarét.» Pour compenser ce départ «sans âge précis à la retraite», le gouvernement devait procéder au relèvement des cotisations sociales, entre 2,5 et 3%, ce qui, disent-ils, «aura fortement pénalisé le salarié et l'entreprise.» D'ailleurs, c'est pour éviter de mettre la main à la poche, que le patron des patrons, président du FCE, avait voulu précéder les événements de la tripartite en annonçant que l'âge de la retraite a été fixé, à 65 ans. «L'accès est bien un départ à 60 ans mais les salariés ont la possibilité de partir après cet âge, cela est aussi un accès,» pensent des syndicalistes.

Mais en attendant la promulgation de l'ordonnance, l'on nous précise du côté du ministère du Travail et de la direction générale de la Fonction publique que «tous les dossiers de demande de départ à la retraite -quelque soit l'âge- seront recevables d'ici jusqu'à la fin de l'année.» Les responsables sont persuadés que «ceci va greffer lourdement la Caisse nationale de retraite, mais on estime qu'avant janvier 2017, date de l'application de l'ordonnance portant nouveau régime de retraite, ces dossiers doivent être pris en compte dans le cadre de l'ancienne loi, toujours en vigueur.»



ANALYSE

Kharroubi Habib

Jeudi, il va y avoir du spectacle dans l'hémicycle de l'Assemblée populaire nationale (APN) quand les députés seront appelés à voter sur le projet de

loi portant régime électoral de l'après-révision de la Constitution. Décidés à tout faire pour bloquer l'adoption de ce projet de loi, les députés de l'opposition promettent une démonstration de force en vue de faire entendre et prendre en compte leur rejet de ses dispositions.

Depuis que le projet de loi a atterri à l'APN, les élus de l'opposition tous bords confondus ont promis qu'ils ne vont pas laisser le pouvoir procéder à son passage en force. Mais pour aussi houleuse que s'annonce la séance parlementaire et que sera forte la voix contestatrice des députés de l'opposition, le pouvoir ne fera certainement pas marche arrière. Il mettra ses détracteurs devant le fait accompli car disposant d'une majorité dans l'APN qui est à ses ordres et sachant que l'opposition qui rejette le projet de loi est dans l'incapacité d'organiser une contestation populaire en prolongement et soutien à celle que ses élus ont exprimée dans l'enceinte parlementaire.

Il ne faut pas se voiler la face, l'opinion publique est quasi indifférente à la controverse qui a lieu dans le microcosme politico-partisan suscité par les amendements apportés par le pouvoir à la loi sur le régime électoral. A tort ou à raison, pour la grande majorité des citoyens ces amendements que l'opposition décrie en tant que dispositions allant mettre fin au «multipartisme et aux acquis démocratiques» seraient au contraire susceptibles de permettre l'émergence d'une opposition véritable dont les rangs seront débarrassés de la présence discréditante d'ac-

teurs politiques folkloriques sans consistance ayant pollué dès sa naissance le multipartisme.

Il est vrai que le pouvoir qui a opté pour entreprendre cet élagage du champ partisan est responsable que celui-ci a été investi par un foisonnement de formations politiques qui n'ont dans leur grande majorité qu'une existence factice dont les citoyens n'en prennent conscience qu'à l'occasion des compétitions électorales. Il a ce faisant noyé l'opposition véritable dans celle virtuelle dont la consistance s'est réduite à des sigles et à des acteurs prêts à se vendre contre avantages et prébendes. Il est clair que l'opposition réelle va devoir maintenant affirmer sa présence non plus simplement par le tapage médiatique et l'agitation organique se résument à des réunions et rencontres d'états-majors, mais en démontrant qu'elle a un enracinement populaire. Ce que certaines de ses composantes ont bien compris, comme le prouve le changement qualitatif des stratégies qu'elles ont mis en œuvre et leur vaillance d'entreprendre dans l'opinion publique.

Pour sa part, le pouvoir qui sait que la contestation de ses projets de loi sur le régime électoral va finir par s'éteindre, faute pour l'opposition de faire autre chose que protester, a instruit les formations qui lui sont inféodées d'occuper le terrain pour faire obstacle à son redéploiement. Raison de plus pour que cette opposition se décide à aller au contact des citoyens pour les convaincre que leurs revendications qu'elles soient politiques ou sociales n'ont de chance d'être entendues et prises en compte qu'avec l'existence et les pressions d'une opposition crédible par leurs soutiens qui doivent s'exprimer et faire barrage aux manœuvres que le pouvoir entreprend contre elle.

Saïd Kessasra installé à la tête de la BEA

MSaïd Kessasra a été installé, lundi, comme P-DG de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), en remplacement de M. Mohamed Loukal, désigné, récemment, gouverneur de la Banque d'Algérie. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, M. Hadji Babaammi, a relevé que M. Kessasra avait une bonne connaissance de cette banque publique puisqu'il y exerce depuis une trentaine d'années.

Il a, également, salué le travail effectué par l'ex-PDG de la BEA, M. Loukal, pour les différents programmes de modernisation de cette banque. M. Kessasra est titulaire d'un mastère en Droit (promotion 1985) et d'un diplôme de post-graduation spécialisé en management des banques, obtenu auprès de l'Institut supérieur de Gestion et de Planification (ISGP), en 1993. Avant d'être nommé à la tête de la BEA, il était son directeur général-adjoint, chargé du commercial depuis 2011. Le ministre a estimé que la BEA, qui est la banque domiciliaire de Sonatrach, connaît

sait beaucoup de défis, actuellement, dont celui de la diversification de son portefeuille, au profit du financement des PME, dans une conjoncture de baisse des cours de pétrole. Selon lui, la modernisation, en cours, de la BEA, en la dotant d'un système financier intégré et performant, associé à un système de paiement moderne va, à son tour, permettre à la première banque du pays d'améliorer la qualité de ses services et de lui garantir une meilleure gestion des coûts. «Il ne faut pas attendre l'étude de la BAD (Banque africaine de développement) pour mettre en place ce système d'information intégré, l'étude ne devrait être qu'un appui supplémentaire pour une nouvelle solution informatique de la banque», a-t-il recommandé. Le renforcement de l'inclusion financière représente l'autre défi à relever par le nouveau P-DG de la BEA, selon le ministre. Par ailleurs, M. Babaammi a appelé l'ensemble des banques à encourager la bancarisation des fonds circulant hors circuit bancaire, en acceptant notam-

ment, le versement de l'argent liquide. «Il faut que les guichetiers (des banques) acceptent ces liquidités. Et s'ils doutent de l'origine de ces fonds, ils peuvent faire des déclarations de soupçons. Mais il n'appartient pas aux guichetiers de refuser ces dépôts», a-t-il insisté. «Il faut que les guichetiers changent de comportement car, à chaque fois qu'on dépose une grande somme, dans une banque et qu'on paie les 7%, dans le cadre de la mise en conformité fiscale volontaire, on est libéré vis-à-vis du fisc», a souligné le premier argentier du pays. Il a, par ailleurs, avancé que son département ministériel était en discussions avec la Banque d'Algérie pour lancer le refinancement des banques, à long terme, c'est-à-dire des échéances allant de 5 à 20 ans. A son tour, M. Kessasra s'est engagé à ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs fixés, notamment, en ce qui concerne la diversification du portefeuille de la banque, sa modernisation ainsi que le renforcement de l'intermédiation financière.

Habitat

Tebboune met fin aux fonctions de deux directeurs de l'ENPI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du directeur général adjoint chargé de la commercialisation et de la souscription et du directeur régional centre de l'Entreprise nationale

de promotion immobilière (ENPI), respectivement Mohamed Laïd Chérifi et Mohamed Baroud, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. Cette mesure qui fait suite au «faible rendement» des deux responsables dans l'accomplissement des

missions qui leur étaient dévolues «s'inscrit dans le cadre de l'adaptation aux prochaines échéances de l'entreprise», notamment en prévision du lancement de la distribution des logements promotionnels publics (LPP), a précisé la même source.

Malgré le Brexit, l'Europe reste un modèle pour le Maghreb

L'Europe a allié projet économique et construction politique. Un parcours ambitieux, et un bilan probant, malgré le Brexit.

Abed Charef

Avec seulement sept pour cent de la population de la planète, l'Europe génère un quart du PIB mondial, et près de 20% du commerce international. Son produit intérieur brut représente toujours, près de trois fois celui de la Chine, avec une population équivalant au tiers de celle de l'Empire du Milieu.

Pour l'Algérie, l'Europe représente le premier partenaire économique. Le commerce extérieur reste largement dominé par les échanges avec l'Europe: 49% des importations, mais surtout 68% des exportations, se font avec des pays de l'Union européenne.

A ces flux économiques, on peut ajouter que les trois quarts des Algériens installés à l'étranger se trouvent en Europe. C'est dire que ce qui concerne l'Europe a un impact immédiat sur l'Algérie. Simple constat: après le Brexit, ce référendum ayant abouti à la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'Europe, les bourses ont chuté, entraînant, avec elles, le prix du pétrole, ce qui a une répercussion immédiate sur l'Algérie.

L'impact de ce référendum sur l'économie mondiale, avec un risque de récession, sera directement ressenti en Algérie. Dans un marché pétrolier qui se rapproche difficilement de l'équilibre, la moindre information sur une stagnation économique coûte très cher à l'Algérie, en termes de revenus extérieurs. A l'inverse, un redémarrage de l'économie mondiale peut faire grimper les prix du pétrole, et donc une amélioration des recettes extérieures du pays.

UNE CONSTRUCTION POLITIQUE

Ces fluctuations économiques et financières, avec leurs courbes, leurs chiffres et les différentes hypothèses envisagées, sont étudiées, à la loupe, par les grandes bourses financières. Elles hantent les économistes, et empêchent les financiers de dormir.

Pourtant, le Brexit, qui va bouter la Grande-Bretagne en dehors de l'Europe, est d'abord un acte politique, et c'est à ce titre qu'il a choqué l'opinion européenne, y compris les Britanniques. En votant, majoritairement, une séparation avec l'Europe, le Royaume-Uni met fin à une expérience d'un demi-siècle de construction européenne, et menace d'envisager un détricotage, qui semble, toutefois, exclu dans l'immédiat.

En lui-même, le Brexit soulève trois grandes remarques. La première concerne l'œuvre européenne : malgré ses nombreuses tares, l'Europe reste la plus grande construction, la plus complexe et la plus innovante des temps modernes. Grâce à l'Europe, ce continent, hors Balkans, n'a pas connu de conflit depuis la Seconde Guerre mondiale.

Même si elle a commencé par le charbon et l'acier, pour aller ensuite à un marché commun, l'Europe est d'abord une construction politique qui a permis d'éviter les guerres. Elle a créé une dynamique politique et économique qui s'est nourrie d'elle-même, pendant un demi-siècle, au point de réussir à intégrer, en deux décennies, l'ancienne Europe de l'Est, après avoir

assuré la modernisation très rapide du Portugal et de l'Espagne. Pour un continent qui a provoqué deux guerres mondiales, le résultat est largement probant. Particulièrement quand on le compare au projet Maghreb.

UNE MATRICE DÉSUÈTE

C'est de là peut-être que vient la seconde remarque concernant l'Europe : elle a été conçue, d'abord, pour gérer les douleurs du passé et éviter qu'elles ne se répètent. Les hommes politiques qui ont façonné et porté l'Europe, jusqu'au tournant du siècle, avaient tous, pour matrice politique, la Seconde Guerre mondiale. Ils ont vécu dans un monde qui n'avait ni Internet, ni la crise des migrants. Les paradis fiscaux avaient un côté exotique, et les marchés financiers n'avaient pas atteint leur puissance actuelle.

L'Europe est apparue désarmée que face aux problèmes nouveaux et aux crises les plus aiguës, particulièrement quand celles-ci ont été amplifiées par les urgences médiatiques. Incapable de trouver une réponse consensuelle à l'échelle européenne, elle a, d'ailleurs, cédé face aux pays, qui ont repris la main.

En avançant, l'Europe a généré un autre problème : elle est devenue une construction d'élites qui lui sont acquises. Lors du référendum sur le Brexit, les élites ont, d'ailleurs, voté en force pour le maintien au sein de l'UE, alors que le «peuple» a voté pour le Brexit. En outre, derrière les vocables comme «bureaucratie de Bruxelles» ou «directives européennes», se cachent, en fait, des entités ou des règles de haut niveau, qui ont permis à ce continent d'établir des normes de qualité exceptionnelles. Concrètement, l'Europe a tiré tout le monde vers le haut.

LES PAUVRES SE DÉCHIRENT ENTRE EUX

A l'exception des Européens d'en bas? Peut-être. Le discours ambiant le répète à satiété. L'Europe manque de ressources démocratiques, dit-on. Elle fonctionne en vase clos, entre experts et fonctionnaires pas assez légitimes. Des décisions anti-populaires sont prises au nom de l'Europe. Il y a une part de vérité dans ces affirmations, mais c'est le discours d'extrême droite et populaire qui a imposé cette vision. Il l'a amplifiée à tel point que l'Europe est devenue un épouvantail évoluant sur un terrain miné par le racisme et la xénophobie. Car si l'Europe a pris un virage libéral, avec une forte présence des choix dictés par les grandes entreprises et la grande finance, elle reste, aussi, l'un des espaces les plus démocratiques du monde.

Dans cet espace, les éléments les plus vulnérables sont prêts aux pires excès. Particulièrement en période de doute ou de crise. Face aux migrants, à la crise économique, à l'incertitude du lendemain, la recette classique s'impose : le problème c'est l'autre. L'étranger. On lui interdit d'entrer, on l'expulse, ou on le quitte.

Mais pour une fois, l'autre, l'étranger, c'est l'Européen.

Obligation de réserve pour les militaires en retraite L'appel de Nezzar ignoré par les députés



Ph. APS

M. Aziza

L'appel du général Khaled Nezzar, exhortant les députés à ne pas voter sur l'obligation de réserve des militaires, n'a pas eu d'écho. Les deux projets de loi amendant les lois relatives aux statuts des officiers et personnels militaires ont été adoptés à la majorité par les parlementaires, à l'exception de l'abstention du PT et le boycott du FFS.

Les députés du Parti des Travailleurs (PT) ont introduit un amendement qui consiste à imposer l'obligation de réserve aux militaires en retraite exclusivement quand il s'agit des secrets de la défense ou des secrets d'Etat. Pour le PT, l'obligation de réserve imposée aux militaires en toute circonstance, «est une atteinte au principe de la liberté d'expression». Et de préciser que cette loi est en contradiction avec la loi électorale qui donne le droit aux personnels militaires en retraite, après un an, de se porter candidats aux élections. Les députés du parti des travailleurs ont estimé que cette obligation de réserve générale est à même de porter atteinte au principe d'égalité entre

les citoyens, en privant les militaires en retraite de participer à des débats politiques ou économiques.

Par ailleurs, le projet de loi sur la promotion de l'investissement, qui a été vivement critiqué par les parlementaires, a eu hier, le quitus de la majorité. Il a été adopté à la majorité par les députés à l'exception du PT et du FFS qui ont voté contre. Les députés du Parti des Travailleurs ont critiqué certaines dispositions du nouveau code, à travers la lecture d'une série d'amendements, qui ont été rejetés en totalité par la commission chargée du projet au sein de l'APN. Le PT a critiqué le renvoi de la règle 51/49 à la loi de finances. Et de considérer ce transfert comme une manœuvre de renoncer discrètement à cette règle, dans la prochaine loi de finances. Le député Rmadane Taazib a affirmé que certains ont même souhaité ouvertement, lors de l'étude du projet de loi en commission, la suppression de cette règle dans la loi de finances 2017. Les députés du PT ont critiqué le contenu du code d'investissement tout en le qualifiant d'«anticonstitutionnel du fait qu'il donne des avantages fiscaux qui ne font qu'augmenter le déficit du Trésor.

Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchoureb a exprimé sa satisfaction quant à l'adoption du projet de loi sur la promotion des investissements, en précisant que les textes de loi seront fin prêts avant la fin de l'année en cours.

A noter que les projets de loi portant organisation de la profession de commissaire-priseur et celui du règlement budgétaire, ont été adoptés à la majorité par les députés.

Raïna Raïkoum

Mahdi Boukhalfa

Réunion pathétique, sa medi, des syndicats autonomes pour dénoncer la décision de

l'exécutif de toucher aux acquis de la retraite, combien révélatrice du profond fossé qui sépare le peuple de ses gouvernements. Car, à l'allure où vont les choses et l'obstination du gouvernement à réformer le régime de retraite, qui ne veut composer qu'avec l'UGTA, un syndicat de moins en moins valorisé et de plus en plus discredited pour son positionnement antisocial et antidiplomatique, à marginaliser des syndicats forts de plusieurs millions d'adhérents, en somme tous les fonctionnaires de l'éducation nationale, la santé et la formation professionnelle, il est fort probable de déboucher sous peu sur une impasse. Et, surtout, un bras de fer entre les syndicats autonomes et le gouvernement sur la révision de la retraite, qui irait vers des manifestations, des sit-in et des grèves dans le secteur de l'éducation, la santé et les centres de formation professionnelle. Peut-être même dans les mosquées puisque les imams ont eux aussi décidé de faire valoir leurs droits à une retraite anticipée. La grogne des syndicats est compréhensible dès lors que l'on se place du côté du "marginalisé", de celui à qui on n'accorde pas plus d'importance, malgré sa force. En l'espèce, les syndicats autonomes parlent de hogra ! Pourquoi, estiment-ils, le gouvernement dialogue avec l'UGTA, qui ne représente qu'une infime partie des travailleurs, ceux des usines et des entreprises, alors qu'en face, il y a les syndicats autonomes de la fonction publique, qui représentent l'armée des fonctionnaires des ministères, de l'éducation, de la santé et des centres de formation professionnelle. Avec le patronat, l'Exécutif dialogue bien avec le FCE et les autres organisations patronales, alors pourquoi l'UGTA seule est considérée comme l'interface

des travailleurs avec le gouvernement ? Ce sont là autant de questionnements qui fusent du côté de ces syndicats laissés

pour compte, ces marginalisés de la gouvernance publique, mais qui ne veulent plus aujourd'hui se laisser rouler dans la farine. El hogra barakat ! Et pour bien se faire comprendre, ils comptent bien monter au créneau pour bloquer cette décision de la tripartite, prise en leur absence sans qu'ils soient consultés, de supprimer la retraite proportionnelle et anticipée. On peut leur faire confiance, car ces opprimés d'une politique syndicale à revoir, iron à où personne n'ose aller : aux confins extrêmes des frontières du connu et du raisonnable. La ministre de l'Education nationale, qui a croisé le fer avec ces armées de syndicats autonomes, sait de quel bois ils se chauffent, même si dans la plupart des conflits qui les ont opposés à leur tutelle, ils ont toujours eu raison. Et gain de cause. Leur cri, leur revendication est simple : M. Sellal ne touchez pas à l'actuel régime de retraite, c'est le seul acquis des travailleurs algériens, et surtout de ces milliers d'enseignants, qui encadrent, pour le meilleur et pour le pire, les enfants des Algériens. Que l'UGTA en fasse son cheval de bataille, que le patronat applaudisse, ce n'est pas visiblement la tasse de thé de ceux qui touchent moins de 50.000 dinars par mois. Des salariés de la fonction publique qui veulent défendre le seul privilège qu'ils ont sur les autres catégories sociales de travailleurs : le maintien de la retraite anticipée, ou proportionnelle au bout de 25 années passées à écrire avec une craie de mauvaise qualité sur un tableau usé par le temps pour des élèves dont beaucoup viennent à l'école sans avoir pris leur petit-déjeuner. Pour cette catégorie de travailleurs, le Brexit syndical existe en Algérie depuis la fin de la crédibilité de l'UGTA.

Selon le président de la FOREM

La drogue, une menace pour la sécurité du pays

Le professeur Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM) estime que la drogue est devenue une menace réelle sur la sécurité de l'Algérie et la santé des Algériens, en particulier les jeunes.

Yazid Alilat

Il a souligné, hier, lundi dans une intervention à la radio Chaîne 3 que des laboratoires clandestins, en Afrique et au Sahel, sont en train d'inonder le marché algérien en drogues dures, et hautement dangereuses pour la santé des jeunes consommateurs. «Nous avons la capacité d'identifier ces substances psycho-actives en circulation, et deux ont été identifiées, l'année dernière, par la Gendarmerie nationale, il s'agit de la bétaphénone et la méthylène, et d'autres sont en cours d'expertise», a-t-il dit. Mieux, «la FOREM a demandé, il y a quelques années, la mise en place d'observatoires ou centres d'identification de ces drogues, car nous sommes menacés, il y a des laboratoires clandestins, en Afrique et au Sahel, qui sont en train d'inonder le marché algérien», affirme le Pr Khiati. Il y a aussi, ajoute-t-il, les formidables quantités de drogues qui viennent des frontières ouest du pays, «et il y a de nouveaux produits mis en circulation, avec des produits mélangés à du cannabis, un produit composite qui constitue un danger pour le corps humain». Selon le Pr Khiati, il s'agit «de produits hautement toxiques pour l'individu, et ne sont pas chers».

En Algérie, il y a entre 800 à 900.000 consommateurs de drogues, «mais ce ne sont pas tous des consommateurs chroniques». En plus, la consommation de drogues est bien implantée dans les écoles, avec 15% de collégiens qui en consomment, contre 27% chez les lycéens et 31% chez les étudiants. «Les jeunes sont les plus exposés à la drogue, même si ce n'est pas un problème spécifique à l'Algérie», estime-t-il. En fait, le Pr Khiati estime que le premier programme de lutte contre la drogue, mis en place, en 2004, mérite d'être revu, et celui de 2009-2013 pour médicaliser une coûteuse prise en charge montre que «cela n'a pas marché, car en moyenne, on a 5.000 personnes prises en charge, par an».

«Il ne faut pas médicaliser cette prise en charge et laisser la place pour la prise en charge psychologique», préconise-t-il, avant de relever qu'il faut «des assises nationales pour mettre en place un nouveau programme, qui prendrait en compte les aspects qui n'ont pas été pris en charge dans les deux précédents programmes». D'une façon plus globale, le

président de la FOREM estime qu'il faut «revoir la problématique de lutte contre la consommation de drogues, agir à travers des centres anonymes, gérés par des associations que l'Etat soutiendrait, notamment, dans les quartiers, et une prise en charge médiatique du phénomène, car il n'est pas traité comme il faut, par la presse», soutient le Pr Khiati.

Et, sur la criminalisation de la consommation de drogue, il préconise une révision de la loi de 2004, en matière de lutte contre la drogue, car «aujourd'hui, il y a 20.000 personnes condamnées par an dont plus de 40% sont liés à la drogue». Il se pose, dès lors, la question: «faut-il maintenir les prisons comme elles sont? C'est un problème réel, car c'est une école du crime, à la sortie, il y a des réseaux structurés, on demande le remplacement de la peine carcérale par une peine sociale pour faire un travail obligatoire, sur un domaine précis». En clair, le Pr Khiati dit, tout haut, ce que beaucoup pensent tout bas: «la prison n'a pas de bons résultats et on le constate. Il s'agit des cas intermédiaires et légers qui relèvent des hôpitaux, et il faut une prise en charge par des communautés thérapeutiques.» Par ailleurs, il a relevé que les saisies de drogues, durant ces dix dernières années, sont de plus en plus importantes: 156 tonnes entre 2006 et 2010, puis 729 tonnes de 2011 à 2015.

«On a vu des chiffres extrêmement importants, on approche les 1.000 tonnes, en l'espace de six ou sept ans. La plupart des saisies sont faites aux frontières, et 70% des saisies se font dans les villes, la drogue entre dans les villes et le marché est alimenté, malgré les saisies», explique encore, le président de la FOREM, qui tire la sonnette d'alarme: «en 2013, on a atteint le chiffre historique de 213 tonnes saisies, mais ce n'est que 10% de la drogue qui circule sur le marché national.» Dès lors, il estime qu'il y a «un problème réel pour la sécurité du pays qui touche toutes les franges sociales, avec l'augmentation de la violence, les agressions physiques et sexuelles, des cas quotidiens et un peu partout.» Pour lutter contre ce fléau, «il faut se mobiliser, avec un rôle important que doivent jouer la famille et l'école et une mobilisation générale de la société algérienne avec la création d'associations de quartiers et de prise en charge du temps mort des jeunes.»

Louh Trois des terroristes impliqués dans l'assassinat de Gourdel abattus à Médéa

M. Aziza

Le ministre de la Justice, et garde des Sceaux Tayeb Louh, a affirmé, hier, en marge de l'adoption de loi portant organisation de la profession de commissaire-priseur, à l'APN, que l'enquête sur l'affaire de l'assassinat du Français Hervé Gourdel, poursuit son cours. Il a révélé que trois des terroristes qui faisaient l'objet d'un mandat d'arrêt dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Hervé Gourdel, ont été abattus par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Médéa.

Plus de 38 tonnes de kif saisies durant les quatre premiers mois de 2016

Une quantité de 38,7 tonnes de résine de cannabis a été saisie en Algérie, durant les quatre premiers mois de 2016, dont plus de 77%, à l'ouest du pays, a-t-on appris, lundi, auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total 38.752,159 kg de résine de cannabis ont été saisies, durant les quatre premiers mois, de l'année en cours, dont 77,85% dans la région-ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant les quatre premiers mois de 2016 a enregistré une baisse de 15,54%, par rapport à la même période de l'année 2015, en raison, surtout, du renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent «encore élevées». Selon le rapport,

10,67% des quantités saisies ont été enregistrées, dans la région-sud du pays, 7,64% dans la région-centre et 1,71% dans la région-est du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a, fortement, augmenté, passant de 18,3 à 145,4436 g, soit une hausse de 694,77%, durant la même période de référence, ajoute le même bilan. En revanche, la quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 49,33%, passant de 84,842,6 g, durant la même période de 2015, à 42,986,5 grammes, en 2016. Le rapport a, également, relevé une très forte augmentation des saisies des comprimés de types psychotropes, passant de 217.438 à 518.158 comprimés durant la même période de référence, soit une hausse de 138,30%, dont 57,28% ont été saisies à l'ouest du pays.

Plus de 13.000 individus sont impliqués dans des affaires de drogue. Selon les investigations des services

a dit saisir l'occasion pour lancer un appel à tout le monde, afin qu'on laisse la justice faire son travail. Il dira: «j'appelle tout le monde au calme et à laisser la justice faire son travail, et ceux qui se sentent lésés par une décision de justice n'ont qu'à suivre les procédures judiciaires, en introduisant des recours, conformément à la loi».

Il a affirmé que les citoyens algériens ont besoin, aujourd'hui, de calme et de sérénité, en invitant la presse à les aider dans cette mission. Pour le ministre «la presse a un grand rôle à jouer dans ce sens».

Levure «Saf-Instant» Aucun ingrédient d'origine porcine assure le ministère du Commerce

Le ministère du Commerce a indiqué hier que la levure sèche «Saf-Instant» est certifiée halal et est confortée par les bulletins d'analyses attestant de sa conformité, assurant que ce produit importé ne contient pas d'ingrédients ou additifs d'origine porcine. Suite aux allégations de certains médias faisant état de la commercialisation de ce produit qui contiendrait un additif d'origine porcine,

«les services du ministère du Commerce portent à la connaissance des consommateurs qu'après vérification et examens approfondis, le produit en question est admis sur le marché national conformément aux lois et aux règlements en vigueur régissant le contrôle des produits alimentaires aux frontières», indique la même source. En outre, le ministère rassure l'ensemble des consommateurs que l'additif en question, autorisé par la réglementation, est d'origine végétale. Par ailleurs, le même département informe l'opinion publique que toutes les denrées alimentaires -qu'elles soient d'origine animale ou végétale- font l'objet d'un contrôle rigoureux par les services de contrôle de la qualité et les services vétérinaires et ce, au «triple plan documentaire, visuel et analytique».

Naâma

Des carpes retrouvées mortes au barrage de Tiout

Un certain nombre de carpes ont été retrouvées mortes sur les berges du barrage de Tiout, sis à l'entrée-est de la commune éponyme, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de l'Environnement (DE). Une commission d'enquête, composée de représentants de la station de contrôle de l'environnement, de la conservation des forêts, et des directions de l'environnement et des ressources en eau, ainsi que ceux de la commune, a été dépêchée, sur les lieux, pour déterminer les causes de cette mort subite, de cette ressource halieutique. Selon un ingénieur de la Station de contrôle de l'environnement, la mort subite de ces carpes pourrait être liée à une asphyxie par

manque d'oxygène dans le barrage, du fait de la réduction de ses eaux, conséquemment, à leur surexploitation pour l'irrigation agricole. Tout en écartant la thèse de la pollution des eaux du barrage, et en se référant aux résultats préliminaires de l'enquête, Mme Fatima Seghir a fait un lien entre la mort de ces carpes, dont le nombre s'est multiplié dans le barrage, grâce aux opérations d'ensemencement, et le tarissement des eaux à certains points du barrage et un entassement des boues et du sable.

Dans le but de remédier à la situation d'assèchement de certaines parties du barrage, la direction de l'Environnement a, dans rapport succinct, adressé aux services de la wilaya, sug-

gé la mise en place d'un système solaire pour l'exploitation des eaux d'un forage agricole profond, réalisé dans la région de Tiout, dans le cadre d'un partenariat avec l'Union européenne, afin d'atténuer la pression sur les eaux du barrage.

L'oued de Tiout avait déjà enregistré la mort subite de poissons, il y a trois ans, ainsi qu'au lendemain des inondations qu'a connues la région, en 2008, et une enquête écologique avait indiqué que la situation ne poussait pas à l'inquiétude et suggéré la mobilisation de nouvelles ressources d'irrigation, des Oasis de Tiout pour préserver les cours d'eau et les conditions favorables à la vie des poissons.

Accidents de la route Neuf morts et 15 blessés en 24 heures

Neuf personnes ont été tuées et 15 autres blessées, dans 11 accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures, au niveau national, indique, lundi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla

avec 2 personnes décédées, suite à une collision entre 2 camions, survenue sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune de Tiberkanine, daïra d'El-Attaf.

En outre, une personne qui a perdu la vie suite à une noyade, à la plage de Boulimat, a été repêchée par les

sécurité de la Protection civile et évacuée à l'hôpital local. Le dispositif déployé pour lutter contre les incendies de forêts a, par ailleurs, permis l'extinction de deux incendies de forêts et de récoltes ayant causé des pertes estimées à 65 ha de forêt, 83 ha de blé et 70 arbres fruitiers.

Influencé par le Brexit Le pétrole toujours en baisse

Les cours du pétrole ont ouvert en baisse hier lundi à New York, toujours plus influencés par la déstabilisation de la planète finance provoquée par les résultats du référendum britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne que par les données fondamentales du marché. Vers 13H05 GMT, le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en août perdait 90 cents à 46,74 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Avant l'ouverture new-yorkaise, les cours avaient oscillé autour de l'équilibre, avant qu'une faible tentative de rebond ne tourne court. "Le regain du dollar et la faiblesse de l'euro et de la livre présent", a souligné Carl Larry, de Frost & Sullivan. Tout renforcement du billet vert renchérit en effet les achats de pétrole pour les investisseurs dotés d'autres devises car le brut est libellé en dollars.

"Il est clair que c'est strictement lié au +Brexit+", a ajouté M. Larry, soulignant qu'en d'autres circonstances, l'annonce vendredi d'une nouvelle baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, après trois semaines d'augmentation, aurait dû conforter les attentes de baisse de la production américaine de brut,

et donc les cours. Plus tard dans la semaine, "les cours pourraient trouver un soutien si les stocks (américains de pétrole et de produits pétroliers) sont favorables, mais pour le moment, nous sommes liés à des problèmes plus vastes", au premier chef les incertitudes liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne après le choix exprimé jeudi par les électeurs britanniques, a précisé M. Larry. Certains investisseurs étaient pourtant revenus sur le marché pour acheter avant l'ouverture new-yorkaise. "De nombreux investisseurs voient les prix actuels du pétrole comme un niveau d'entrée attrayant après leur déclin de 5% vendredi. Le fait que les prix ne soient pas descendus sous les plus bas qu'ils avaient touchés la semaine précédente joue également sans aucun doute un rôle", ont estimé les analystes de Commerzbank. "Nous nous attendons à une volatilité accrue sur les marchés des matières premières à court terme alors que les investisseurs explorent les répercussions potentielles du vote (britannique de jeudi), mais nous pensons que les fondamentaux du marché pétrolier vont finir par se réaffirmer", ont noté de leur côté les analystes de JBC Energy.

Belgique Amnesty international dénonce la torture au Maroc



Une cinquantaine de militants d'Amnesty international Belgique ont sillonné dimanche Bruxelles à vélo pour rejoindre les ambassades de cinq Etats, dont le Maroc, ciblés par la campagne "stop torture" de l'organisation à l'occasion de la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture. Les militants d'Amnesty international ont déposé dans la boîte aux lettres de l'ambassade du Maroc des signatures en faveur d'individus victimes de torture et tagué les trottoirs devant l'ambassade avec un pochoir "Amnesty is watching you" pour rappeler aux autorités concernées qu'"Amnesty International ne relâche pas sa vigilance et continuera à dénoncer publiquement les actes de torture et de mauvais traitements", a expliqué l'organisation. "La lutte contre la torture est un combat historique d'Amnesty International.

Si plus de 150 Etats ont ratifié la Convention contre la torture, cette pratique reste d'actualité dans deux pays sur trois. Avec cette tournée, nous voulons signaler aux Etats concernés que nous restons sur le qui-vive et que nous ne relâchons pas nos efforts", a déclaré Philippe Hensmans, directeur de la section belge francophone d'Amnesty International sur le site web de l'organisation.

"Si nous nous réjouissons de ces pas en avant, nous n'oubliions pas que des victimes sont toujours derrière les barreaux sans que leurs allégations de torture ne soient prises

en compte. C'est notamment le cas du Belgo-marocain Ali Aarass, qui continue de croupir dans sa cellule, au Maroc", a-t-il ajouté. Dans son rapport 2015/2016, Amnesty international avait déploré que les autorités marocaines n'aient pas fait en sorte que les détenus soient correctement protégés contre la torture et les mauvais traitements, regrettant qu'elles n'aient pas enquêté dans les meilleurs délais sur les allégations de sévices et n'ont pas obligé les responsables présumés à rendre compte de leurs actes. "Les autorités ont réagi aux allégations de torture contre des responsables marocains formulées devant des tribunaux français et soumises à des organes des Nations unies en inculpant les plaignants de diffamation, entre autres chefs", avait affirmé Amnesty international. Selon Amnesty, les militants sahraouis qui prônaient l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et dénonçaient les atteintes aux droits humains continuaient également d'être la cible de répression. La campagne Stop Torture, lancée au niveau mondial en mai 2014, a mobilisé plus de deux millions de personnes à travers le monde. En Belgique, plus de 300 000 signatures ont été récoltées en faveur de victimes de tortures et de mauvais traitements, et remises aux ambassades des pays concernés, à savoir, le Maroc, les Philippines, le Mexique, le Nigéria et l'Ouzbékistan, selon les données publiées par l'organisation.

Frontière syrienne Série d'attentats suicide meurtriers au Liban



Une série d'attentats suicide menés par quatre kamikazes a coûté la vie à cinq personnes dans un village à majorité chrétienne dans l'est du Liban, une région troublée en raison de sa proximité avec la Syrie en guerre. Cette attaque est survenue quelques heures après que le groupe Etat islamique (Daech) a revendiqué un attentat suicide perpétré en Jordanie à la frontière syrienne, qui avait fait sept morts et 13 blessés mardi. La série d'explosions s'est produite avant l'aube à Al-Qaa, un village situé dans la région de la Bekaa, à quelques kilomètres de la frontière. "Le premier assaillant a frappé à la porte de l'une des maisons, mais face à la méfiance des habitants, il a déclenché sa ceinture explosive", a indiqué une source militaire. Alertés, les habitants se sont rassemblés sur les lieux, à une centaine de mètres de l'église, et c'est à ce moment là que les trois autres kamikazes sont entrés en action, a-t-elle ajouté.

Le maire d'Al-Qaa, Bachir Matar, a indiqué que deux des kamikazes s'étaient fait exploser lorsque "les

habitants se sont réunis pour soigner les blessés". "Nous avons poursuivi le quatrième assaillant et tiré sur lui avant qu'il ne se fasse sauter".

"Mon voisin prenait son souffre lorsqu'il a vu des assaillants dehors. Il est sorti pour leur parler mais il a rapidement compris qu'ils cherchaient des problèmes", a raconté à l'AFP Fadi Bsherrawi, un habitant. "Son fils est sorti avec son fusil de chasse et a tiré sur eux (...) J'ai entendu des tirs et des explosions", a-t-il ajouté. Selon Georges Kettaneh, le secrétaire général de la Croix-Rouge libanaise, "au moins huit personnes dont trois kamikazes ont été tuées et quinze ont été blessées". Quatre blessés sont des soldats, a précisé l'armée. Un correspondant de l'AFP a constaté que les forces de sécurité libanaise s'étaient déployées à la suite de l'attaque, qui n'avait pas été revendiquée en fin de matinée.

VICTIME DU CONFLIT SYRIEN

Al-Qaa est situé sur le principal axe routier reliant la ville syrienne de

Qousseir à la Bekaa libanaise. Il est majoritairement chrétien mais un quartier est peuplé de musulmans sunnites et des réfugiés syriens ont établi un camp à sa périphérie. Comme de nombreuses autres localités de l'est du Liban, Al-Qaa n'est pas épargné par la guerre syrienne qui a fait plus de 280.000 morts et poussé des millions de personnes à la fuite depuis plus de cinq ans. "Le village est toujours sur ses gardes et nous surveillons nos maisons avant d'y entrer", a expliqué Fadi Bsherrawi. La zone frontalière a été le théâtre de multiples affrontements entre l'armée libanaise et des groupes jihadistes comme le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al Qaïda, ou le groupe extrémiste sunnite État islamique (EI). La tension a culminé en août 2014 lorsque Al Nosra et l'EI ont enlevé une trentaine de soldats et policiers libanais, à Aarsal, dans l'est du pays. 16 d'entre eux ont été libérés fin 2015 à l'issue de négociations longues et ardues menées par Beyrouth. L'implication du puissant mouvement chiite libanais Hezbollah aux côtés du régime syrien de Bachar al-Assad, a accru les tensions confessionnelles au Liban, qui accueille plus de 1,1 million de réfugiés syriens, soit le quart de sa population. Le Hezbollah, proche de l'Iran, un autre allié de Damas, a envoyé plusieurs milliers de combattants pour venir en aide au régime syrien face aux rebelles et djihadistes. En Jordanie, l'EI a revendiqué dimanche soir l'attentat suicide ayant visé mardi dernier un poste des garde-frontières et provoqué la mort de sept personnes, selon l'agence Amaq liée à l'organisation djihadiste. Ce genre d'attentats est rare dans le royaume, proche allié de Washington, qui participe depuis 2014 à la coalition internationale conduite par les Etats-Unis contre le groupe EI, implanté en Syrie et en Irak. La Jordanie a en outre mis des bases aériennes à la disposition des Etats-Unis et la France pour lutter contre l'EI.

Espagne Horizon plus dégagé pour un nouveau gouvernement

Le chef du gouvernement espagnol sortant, le conservateur Mariano Rajoy, a annoncé lundi des négociations avec les autres partis pour débloquer la paralysie politique de l'Espagne, renforcé par sa victoire aux législatives. "Nous sommes très contents et stimulés", a déclaré le conservateur de 61 ans, à la radio. Dimanche, son Parti populaire a progressé en obtenant 137 sièges de députés sur 350, soit 14 de plus que lors du dernier scrutin de décembre, mais reste sans majorité absolue.

M. Rajoy a déclaré qu'il espérait pouvoir former un nouveau gouvernement "rapidement" pour "commencer à travailler", après six mois de paralysie politique du pays, faute de majorité claire de gouvernement. La droite, profitant d'un réflexe conservateur de l'électorat après le choc du Brexit, a obtenu 33% des suffrages et gagné près de 700.000 voix. Ses trois grands adversaires ont, au contraire, tous perdu des plumes. Le Parti socialiste (PSOE), avec 22,66% des suffrages, reste la deuxième formation d'Espagne mais avec cinq sièges de moins qu'en décembre. La coalition de gauche radicale Unidos Podemos - qui comptait bien dépasser le PSOE - a reculé de plus d'un million de voix à 21,1% et 71 sièges. Quand au parti libéral Ciudadanos, il perd huit sièges au profit du PP.

"C'est une victoire personnelle pour Mariano Rajoy", estime Anton



Losada, politologue de gauche. Mariano Rajoy, accusé par ses détracteurs d'avoir laissé prospérer la corruption comme président du PP depuis 2004 et du gouvernement à partir de 2011, semble redevenu incontournable.

"Nous réclamons le droit de gouverner", a-t-il lancé dans la nuit devant ses partisans en liesse à Madrid. "Je vais appeler les dirigeants des autres partis, a-t-il confirmé au matin, "je parlerai à toutes les forces politiques, à commencer par le Parti socialiste".

Le PP a besoin du soutien d'autres partis pour rester au pouvoir, à commencer par celui du Parti socialiste

qui, avec ses 85 députés, peut décider de bloquer son investiture ou, au contraire, de s'abstenir pour le laisser gouverner. Mais lundi le PSOE ne semblait pas prêt à lui faciliter la tâche. La décision "viendra en son temps mais notre vocation est d'évincer Rajoy", a déclaré lundi Cesar Luena, numéro deux du parti, ajoutant: "Nous n'appuierons Rajoy ni par action ni par omission". Plus nuancé, le porte-parole du groupe parlementaire socialiste Antonio Hernando a déclaré: "Je ne vois pas de possibilité d'une grande coalition (avec le PP) ni d'une abstention (en sa faveur) mais le PSOE doit réfléchir".

La presse nationale s'est faite l'écho, ces derniers temps, de la lancinante question de la disponibilité du foncier industriel soulevée, d'ailleurs de façon récurrente, aussi bien par les autorités publiques que par les opérateurs économiques, dans le souci de faciliter l'investissement et la

relance économique.
Lors de ma vie professionnelle, j'ai eu à me pencher de façon soutenue et approfondie sur les données qui caractérisent cette problématique.
Aussi, m'a-t-il paru utile, à titre de contribution à l'enrichissement de la

réflexion sur cette question, de livrer dans le cadre de la note ci-jointe quelques appréciations et pistes susceptibles de conduire à une prise en charge relativement adéquate d'un problème qui se pose, depuis toujours, avec acuité.

L'éternel débat sur la disponibilité du foncier industriel

Par Ali Brahiti*

Dans le débat national autour des contraintes inhérentes à l'acte d'investir, la disponibilité d'assiettes foncières est, à chaque fois, présentée comme un facteur bloquant, parfois autant sinon plus que d'autres données essentielles de la problématique de la relance économique.

Pour un pays aussi vaste que l'Algérie, il peut paraître paradoxal que le foncier puisse figurer parmi les contraintes au développement socio-économique.

Pourtant un simple rappel de quelques indicateurs de la nature géomorphologique du pays permet de relativiser cette croyance.

En effet, sur les 238 millions d'hectares constituant la superficie du territoire national, 80% sont composés de terres sahariennes, 14% de zones de parcours ou alfatières, 1,6% de forêts, 4% de terres cultivables et seulement 0,4% d'espace urbanisé ou urbanisable (soit 952.000 ha).

Il en résulte que, rapportées à la superficie actuelle des agglomérations urbaines (environ 450.000 hectares), les possibilités d'utilisation d'espaces fonciers nouveaux susceptibles de servir d'assiette à des projets d'urbanisation ou d'industrialisation ne sont pas illimitées.

Ce qui conduit, non seulement à la nécessité d'avoir une approche prudente en la matière mais également à celle de mobiliser, de façon conséquente, l'offre foncière privée et ne plus se limiter à celle provenant du domaine national.

Il se trouve que l'Etat-propriétaire est constamment mis à l'index pour son incapacité « présumée » à saisir toute la demande en foncier, alors que des efforts appréciables ont été accomplis, par les pouvoirs publics, en matière d'offre foncière publique sans que, d'ailleurs, ces efforts aient été toujours traduits par une valorisation conséquente de cette ressource.

En effet, depuis 1973 à ce jour, divers dispositifs juridiques ont été déployés pour permettre la réalisation de projets d'investissement dans des zones spécialement aménagées (zones industrielles et zones d'activités) ou en dehors de ces zones (procédures CALPI puis CALPIREF).

Ce qui caractérise ces dispositifs juridiques, c'est que les assiettes foncières domaniales ainsi mobilisées sont généralement cédées ou concédées, de gré à gré et à des prix administrés, y compris dans les grandes métropoles du nord du pays (Alger, Oran, Constantine, Annaba, ...)

Cela s'est traduit par une mobilisation foncière publique très importante avoisinant les 100.000 hectares, tous usages confondus, dont plus de 40.000 hectares pour l'investissement industriel.

Dans le souci de favoriser l'investissement, l'offre foncière publi-



que a été accompagnée de mesures incitatives notamment en matière de prix.

Toutefois, les résultats escomptés et principalement la contribution effective à la relance économique n'ont pas toujours été atteints ; au contraire, cela a conduit, dans une certaine mesure, à l'émergence d'opérations spéculatives au détriment de l'économie nationale (il serait, d'ailleurs, très instructif de pouvoir déterminer quelles ont été les retombées, effectives, en matière de création de richesses et d'emplois, résultant de l'octroi d'assiettes foncières domaniales destinées à la relance de l'investissement économique, comparativement aux avantages consentis).

Ainsi, le domaine privé de l'Etat continue de faire l'objet d'une forte demande, difficile à saisir, alors que le constat effectué, dans les zones industrielles et les zones d'activités, laisse apparaître l'existence de disponibilités foncières « gelées » (près du tiers de la superficie globale de ces zones).

A ces disponibilités avérées s'ajoutent les actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes, ainsi que les actifs excédentaires des E.P.E. (estimés globalement, par l'administration, à près de 21.000 ha).

Cette situation paradoxale semble due essentiellement :

- à l'absence de contrôle de la destination des terrains attribués et de mesures appropriées réprimant la rétention ;
- aux dysfonctionnements à tous les niveaux de gestion et de développement des zones industrielles et des zones d'activités favorisant ainsi l'émergence d'un environnement peu attractif voire même hostile à toute

promotion industrielle.

Il en ressort que l'absence de transparence dans l'attribution des terrains (la règle du gré à gré a été privilégiée) et la faiblesse des prix de cession ou de concession pratiqués, qui sont très en deçà de la réalité économique, se sont traduits, dans bon nombre de cas, par :

- un phénomène d'accaparement et de dilapidation du patrimoine domanial, s'appuyant sur des dispositions réglementaires permissives ;
- des transferts de rentes très importantes ;
- une forte pression sur les terrains domaniaux, dans la mesure où l'ensemble des opérateurs préfère l'acquisition, au moindre coût, auprès de l'Etat.

Or, les biens relevant du domaine privé de l'Etat constituent un patrimoine dont l'utilisation et la valorisation doivent être assurées au mieux des intérêts de la collectivité nationale.

En conséquence, cet état des lieux devrait, logiquement, conduire à un réaménagement des dispositifs législatifs particuliers régissant la mobilisation des biens fonciers publics destinés à servir d'assiette à la réalisation de projets tant en matière d'investissement industriel que de promotion immobilière.

En effet, la situation générée par la « générosité » de l'Etat à céder ou concéder son patrimoine à des prix très abordables et dans des conditions très favorables, - autre mode de gestion de « cette denrée rare », qui a plus favorisé la spéculation et la rente -, risque de faire aboutir, dans un proche avenir, à la consommation quasi-totale du portefeuille foncier public sans

pour autant atteindre les objectifs escomptés en matière de résorption de la crise du logement, de relance économique à travers l'investissement privé et de satisfaction des besoins en équipements publics.

Il se trouve que les réformes économiques engagées par notre pays permettent l'émergence progressive d'un marché foncier libre et transparent, qui devrait être alimenté non seulement par des terrains publics mais également et surtout par une mobilisation conséquente de l'offre foncière privée, ce qui aurait pour effet, de par un élargissement important des disponibilités foncières, une meilleure satisfaction de la demande et à des prix d'équilibre plus proches de la réalité économique.

Partant de ces considérations, s'il est possible, pour le court terme, de recourir aux disponibilités foncières publiques recensées dans les zones industrielles et d'activités ou mobilisables au titre des actifs excédentaires des E.P.E, en agissant sur les conditions de leur allocation,

pour un plus long terme, des mesures complémentaires devront être déployées à l'effet d'assurer une fluidité du marché et une disponibilité permanente du foncier économique quelle qu'en soit la nature juridique.

A ce propos, il convient de saluer la récente mesure législative, répondant à la préoccupation sus-évoquée, introduite dans la loi de finances pour 2016 (art. 58), qui stipule que « Les personnes physiques et morales de statut privé peuvent procéder à la création, l'aménagement et la gestion de zones d'activités ou de zones industrielles sur des terrains à vocation non agricole constituant leur propriété », ces opérations étant soumises

à un « cahier des charges » (dont il faudrait hâter la publication).

En tout état de cause, il est clair que, dans un souci de préservation et de valorisation du patrimoine foncier public, l'injection des terrains domaniaux dans le marché ne pourrait concerner que ceux qui ne sont pas susceptibles d'affectation à un service public et dans la mesure où les instruments d'urbanisme ou d'aménagement du territoire permettent leur utilisation pour des projets d'investissement ou des programmes d'habitat (le domaine de l'Etat doit être réservé essentiellement et prioritairement à la réalisation d'équipements publics ou collectifs pour la satisfaction des besoins des services publics de base). Elle doit se faire dans la transparence et dans l'équité. De plus, la suppression de l'automatique des réductions applicables (systématiquement) aux prix de cession ou de concession des terrains domaniaux devrait être envisagée pour y substituer, à travers un mécanisme approprié, une aide directe et transparente aux aménageurs fonciers et aux investisseurs qui en auraient vraiment besoin. Ce qui, évidemment, n'empêche pas l'Etat, en fonction des objectifs de développement de nature sectorielle ou territoriale, d'assurer la régulation compatible avec ses objectifs macro-économiques et de soutenir directement les investissements prioritaires en termes de branches d'activités ou d'implantation géographique.

Ceci dit, les effets escomptés d'un meilleur encadrement des modalités de gestion du foncier resteraient cependant limités si l'on ne prenait pas en considération deux questions fondamentales, « l'apurement foncier » et « l'aménagement du territoire », qui constituent les sous-basements de la mise en œuvre d'une politique foncière cohérente en mesure de faciliter un développement socio-économique harmonieux du pays.

Dans ce cadre, il apparaît opportun d'évoquer la nécessité incontournable :

- d'une part, de faire accentuer les travaux d'établissement du cadastre général et d'immatriculation au livre foncier, dont l'importance, dans l'apurement systématique du foncier dans toutes ses composantes juridiques, n'est plus à démontrer ;
- d'autre part, de réhabiliter la fonction de planification stratégique en vue de permettre la mise en place d'un cadre de référence global instrumentalisé par un schéma directeur d'aménagement du territoire et aboutissant notamment à des choix rationnels d'implantation des tissus urbains et d'activités économiques, dont il faudra faire assurer un respect rigoureux.

* Cadre supérieur de la nation à la retraite (ancien responsable des services du cadastre, de la Conservation foncière et des Domaines)

Identité culturelle et identité nationale dans l'histoire et dans la théorie - l'exemple algérien

Par Nadir Marouf *

2ème partie

LES FORMATIONS SOCIALES PRÉ-COLONIALES : IDENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES, DE L'ENTROPIE À L'ALLÉGEANCE

Un des pièges tendus à l'histoire sociale est que, quand l'archive fait défaut, nous attribuons bien souvent aux sociétés du passé des caractères ou des mobiles qui relèvent des mœurs ambiantes, ou tout au moins des valeurs et normes dans lesquelles nous avons été « pétris ». Il en est ainsi de la réalité vécue par l'esclave ou le serf et de la nature du rapport affectif qui le liait à son maître. De même, le qualificatif de «national», voire de nationalitaire, concernant les communautés pré-coloniales du Maghreb, se détache difficilement du présupposé contemporain de la nation. Si les critères qui se rattachent à cette catégorie sont ceux de la souveraineté, elle est tout à fait applicable, alors, à la tribu, qui connaît son système de pouvoir, ses hiérarchies internes et les limites de son territoire, même si sur ce dernier point, les contentieux inter-tribaux furent légion. Mais ce n'est guère différent pour les nations modernes.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler, ne fût-ce que sommairement, les univers successifs¹⁷ qui ont servi de matrice aux socialisations diverses et au processus de constitution des entités autonomes comme au processus d'articulation entre ces entités et d'autres polarités à distance.

Dans le Maghreb des dynasties arabes ou berbères, c'est-à-dire avant les régences ottomanes, les groupes communautaires s'affrent à l'analyse sous une double optique : suivant ce que nous privilégions, ils apparaissent tantôt comme des isolats, des groupes villageois autarciques, tantôt comme des groupes segmentaires s'apparentant à des ensembles plus vastes ou lointains.

Dans le premier cas, ils semblent s'identifier à leurs territoires, dont ils tirent subsistance. Le mode d'établissement humain de ces communautés, qui sont plus agro-pastorales que proprement paysannes, et le mode d'occupation et de gestion de leur espace¹⁸ donnent lieu à une morphologie sociale «entropique», en ce sens que de tels groupements locaux semblent dispersés, voire disparates et ne pas être liés par un ordre supérieur susceptible de les structurer. Cette appréciation renvoie à l'idée de «communautés villageoises» imaginées par Lewis Morgan dans son «Ancient Society»¹⁹.

En fait, le registre morphologique n'est qu'une appréciation factuelle, nécessaire mais non suffisante, du rapport social.

La deuxième clé de lecture de ces communautés est qu'elles partagent avec d'autres formations sociales, y compris modernes, la fonction de production symbolique à côté de celle nourricière. Le lieu en est chargé, comme la sé-

pulture des ancêtres, l'arbre centenaire planté par les anciens, et des lieux moins visibles qualifiés par les événements que la mémoire collective retient, et dont ils ont servi de support réel ou présumé. Cette verbalisation du lieu, c'est le toponyme. Les conditions de cette verbalisation du topos ne sont pas forcément connues. Ce qui en est retenu par la mémoire du groupe, ce sont des actes de fondation pour tout ce qui touche à la vie pratique et au quotidien²⁰. La vulgate recèle également des évocations d'événements magiques mettant en évidence des personnages allochtones. Ainsi, la toponymie laisse entrevoir deux acteurs : l'acteur local, indigène et l'acteur cosmique, ou tout au moins mystique. D'où l'éclatement de cette toponymie en toponymie proprement dite, et en anthroponymie, où l'ancêtre éponyme trouvera place²¹. Souvent ce dernier n'est pas d'ici, mais d'ailleurs : un ailleurs venant de l'Est, comme le soleil levant, comme les gens de Médine, comme les shorfa venus «apporter l'islam et sortir ce peuple des ténèbres». Nous connaissons l'emprise idéologique, culturelle, voire institutionnelle et politique, de la polarité orientale et des protagonistes édifiants qui l'incarnent²².

Cette allégeance inouïe vis-à-vis de celui qui vient d'ailleurs est une des caractéristiques fondamentales de l'anthropologie sociale maghrébine. On a longtemps pensé qu'elle était fondée sur l'élément religieux de la provenance²³, dans la mesure où les menaces hégémoniques hispano-portugaises du temps de la reconquista étaient perçues comme un épouvantail : les «naçara»²⁴ ou les Chrétiens venant du nord de la Méditerranée étaient perçus comme un maléfice. Dans le rituel de certaines corporations artisanales comme celle des tisserands, il y a des proverbes ou des expressions qui en disent long sur l'obsession séculaire du rûmi, et plus précisément du nasrâni²⁵.

L'épopée inquisitoriale qui a commencé à la fin du 15^{me} siècle en Espagne, et les migrations massives des Musulmans d'Andalousie sont pour beaucoup dans cet imaginaire, et ce que Jacques Berque appela «révolution maraboutique», c'est-à-dire l'émergence des M'rabitin, se diffusera tout au long du Maghreb dans ce contexte apparent de peur et de défi. Comme les chevaliers de l'ordre de Malte pour les Raïs turcs, les M'rabitin font montrer d'un résistantisme teinté de renoncement mystique. Les ribât en furent les lieux. Il va sans dire que le danger du rûmi n'était qu'un mythe, voire un prétexte, notamment dans l'arrière-pays. Ce mouvement a donné lieu à l'ancêtre éponyme, celui du dedans cette fois, qui, pour n'être pas noble d'extraction, n'en est pas moins noble par ses mérites, ses hauts faits d'armes²⁶, ses mucjizât²⁷ etc. Peu importe la réalité des mérites, elle n'est pas moins valide que celle des silsilât²⁸ des shorfa. Ce qui compte, c'est le mythe fondateur du lien social, les motivations et les convictions pour construire son destin

collectif ; ce qui compte, c'est l'historicité de ce système de croyances.

A partir du 17^{me} siècle, le «Maghreb intérieur» connaît, au niveau local, un double leadership fondé, l'un sur le principe généalogique de l'appartenance nobiliaire²⁹, l'autre sur une filiation locale remontant à des ancêtres éponymes dispensateurs de baraka grâce à leur thaumaturgie, leur ascèse, ou leur mérite initiatique pour la cause de l'Islam.³⁰

Dans les régions sahariennes³¹, la partition shorfa /m'rabitin coïncide avec celle autochtones zénètes /étrangers, sauf que ces derniers viennent du Nord du pays. Un détail chromatique dans le Gourara comme dans le Touat saute aux yeux : les qubbâ, tombeaux ou mausolées³², peints à la chaux blanche, se détachent au loin de la couleur ocre des Ksûr. Ce distinguo est un indicateur d'étrangeté. Il s'agit de santons venant du nord, comme Abd Al-karim al Maghili. Leurs migrations vers le sud ont une histoire particulière à chacun d'eux mais toutes relèvent d'une hagiographie signalant la condescendance intellectuelle et religieuse des cités du nord du Maghreb central. Cependant, la contrepartie existe, et ce que l'ethnologie traditionnelle appelle société segmentaire n'est qu'une transcription synchronique à marquage territorial³³, matrimonial³⁴, d'une réalité dont la singularité locale ne peut être restituée que par la démarche diachronique.

Dans les oasis de l'erg occidental, la partition Zénètes/- Arabes se transpose en Malûl/Mahbûb³⁵ ; puis Sûfiân /Ihamed³⁶ ; enfin M'rabitin/Shorfa. Cette partition est sédimentaire en ce sens qu'elle est toujours présente dans la mémoire collective, même si les différentes dyades n'ont pas la même prégnance sémantique. Celle qui fait partie du paysage social contemporain et qui structure l'identité onomastique est la dernière chronologiquement : M'rabitin /Shorfa. Elle atteste la dynamique des compétitions politiques pour la captation du produit au niveau local et, mutatis mutandis, pour la prise du pouvoir au niveau central (pouvoirs dynastiques des métropoles). Ainsi, l'exaction fiscale s'organise au niveau local et central³⁷ sur fond d'une double légitimité, socialement et symboliquement antagoniste³⁸, mais his-

toriquement convergente dans la mesure où elle constitue le maillon local de reproduction du modèle de légitimité régaliennes. Le principe d'allégeance ne pouvait fonctionner que sur cette base, c'était la seule forme culturellement admise d'une représentation de l'Etat³⁹ d'une culture de l'Etat, même si cette culture recèle des sous-cultures, des sous-histoires, ce dont on ne parle pas, qui n'apparaît pas, c'est-à-dire le vécu des couches subalternes⁴⁰, ou la manière dont elles se représentaient leurs sujétions séculaires.

Si le panorama qui vient d'être présenté nous conduit du pré carré, du microcosme, de l'isolat villageois, vers le national, voire le cosmique⁴¹, il faut toutefois noter qu'il est difficile de s'en tenir à un modèle de structuration spatiale et sociale, et donc de socialisation, qui soit représentatif pour tout le Maghreb. D'un point de vue morphologique, le rapport au monde et l'univers perceptif du groupe de référence se construisent sur la base de l'existence quotidienne, de la vie pratique, ce qui donne son importance au substrat matériel et territorial : les formes de socialité et de rapport à l'autre sont tout à fait différentes selon l'écosystème considéré : l'univers perceptif du villageois tellien, plus paysan qu'éleveur mais ayant des rapports multiples avec le milieu urbain, au plan institutionnel et de l'échange, n'est pas le même que celui du villageois montagnard ou celu des piémonts, qui n'a été que faiblement imprégné par la culture des «arrivants»⁴². Ce dernier, rompu à l'arboriculture et à l'agriculture de terroir, détient un savoir-faire tout à fait appréciable, mais sait peu de choses sur le monde ailleurs. Même les meddah des souks, qui ont joué au Maghreb un rôle d'information et de médiation inter-culturelle notable, ne furent pas plus «friends d'alpinisme» que les cavaliers hilaliens d'antan. Le villageois connaît ses voisins de l'autre côté de la vallée, à l'occasion des marchés forains qui regroupent les riverains. Mais l'horizon ne dépasse guère les limites du canton.

Les «dii mauri»⁴³ exerçaient leur audience sur ces espaces enclavés. Les aires de loyauté étaient compartimentées de sorte que chaque communauté vil-

lageoise avait son dieu local, pour exorciser une naissance, rendre propice une pluie, ou une bonne moisson. Là, point d'universalisme ni de vocation cosmique du religieux, qui est le propre de la civilisation pastorale.

En revanche, dans les steppes des plateaux, la mouvance nomade l'emporte et se dégage dans cette société une perception du groupe et du territoire où le droit de propriété se superpose à la notion de souveraineté ; c'est, du reste, moins un droit stricto sensu qu'une police de circulation, réglant les servitudes de passage et organisant les parcours et les obligations rituelles au regard desquelles les groupements voisins peuvent venir faire paître leurs troupeaux ou s'abreuver aux points d'eau. Les aléas climatiques et les contraintes naturelles font que les conditions de survie pour les hommes et pour les bêtes sont variables (en raison des micro-climats) d'une région à une autre, ce qui donne lieu à un mode d'occupation de l'espace régi à la fois par un souci de souveraineté territoriale et de convivialité qui n'est qu'une obligation pour être l'hôte des autres, en d'autres circonstances. C'est une «assurance tous risques» contre les aléas écologiques et climatiques. Le droit du sol est donc ici un «espace-temps» ; il sanctionne un rapport phénoménologique du groupe à l'environnement. En même temps, l'espace territorial est une res nullius qui se charge normativement à mesure que la défriche l'emporte et que la mise en culture se réalise. Au contraire du droit romain fondé sur l'arpentage et la délimitation cadastrale a priori, ce droit local procède du centre, c'est-à-dire d'une logique centrifuge de l'occupation du sol. L'algorithme de la territorialité est fonction de la capacité de mise en valeur. Nous avons affaire à une conception ratzeliennne de l'occupation foncière, qu'on retrouve par ailleurs dans les curf au Maghreb sous le terme de ihyâ⁴⁴. Cette mouvance des hommes, de leur conception du territoire et de la spatialité à géométrie variable donne au groupe agropastoral une vision (de l'espace, de son identité et de son rapport à l'autre) à la fois introvertie⁴⁵ - et extravertie.⁴⁶

Suite en page 8

Note :

17-Ecosystèmes, dirions-nous aujourd'hui.

18-Irrigation, travaux collectifs, organisations des tenures, etc..

19-Dont s'inspirera F. Engels dans son histoire de «la famille, la propriété et l'Etat».

20-Les partages de terre, les bifurcations des seguaia, ou les invasions de sauterelles...

21-Sur cette question, voir Nadir Marouf, «Espaces Maghrébins, la force du local?», éd. L'Harmattan, 1996 (notamment le chapitre intitulé : «Toponymie et anthroponymie dans l'écosystème maghrébin»).

22-Pas leur baraka généalogique plus que par leurs performances premières ou tout simplement pratiques.

23-Les fondements anthropologiques, voire psychanalytiques de cette allégeance sont plus complexes qu'il n'y paraît.

On se référera à ce propos à mon article : « Identité dyadique et onomastique maghrébine », in «Les territoires de l'identité» (Tariq Ragi éd.), L'Harmattan, 1999.

24-Nazaréens.

25-« Navette après navette, que Dieu te garde, ô Fès et que Dieu t'anéantis, ô pays des naçara ».

26-Il n'y en a pratiquement pas eu... sauf dans les récits de fondations.

27-Miracles édifiants.

28-Généalogie.

29-Shorfa.

30-M'rabitin.

31-Oasis occidentales. Voir à ce sujet : Nadir Marouf, Lecture de l'espace oasis, éd. Sindbad, 1980.

32-Souvent de forme conique.

33-Localisations des groupes, des phratries donnant lieu à des «organisations dualistes», pour reprendre l'expression de C. L. Strauss.

34-Forte exogamie régulant des systèmes d'échange dits «symétriques» dont le «potlach» en Colombie britannique, la «twiza» au Maghreb, ou le «giri» dans le Japon traditionnel, constituent les formes typiques.

35-Mangeurs de drinn / mangeurs d'orge.

36-Noms épynomiques de deux héros de guerre pour chacun des segments.

37-Le premier niveau servant de relais au second.

38-M'rabitin/shorfa.

39-Socialisée, dirions-nous.

40-Esclaves et Harrâtin.

41-La quête onomastique ne renvoie aux toponymes et aux ancêtres lointains que pour en obtenir une sorte de centralité à vaste spectre, fondamentale, «azimutale», a-territoriale....

42-Phénico-romains, Arabes, Turcs, Français.

43-Divinités maures signalées dans l'histoire romaine. Le culte des saints dans l'Islam maghrébin semble être un substitut syncretique à ces anciennes pratiques divinatoires.

44-Vivification ou droit d'effectivité.

45-Principe de souveraineté et conflictualité intermittente quand les «contrats pastoraux» sont violés.

46-Convivialité intertribale, expansion ratzeliennne de l'espace occupé (en référence à l'anthro-géographe autrichien du début du 20^{me} siècle, Frédéric Ratzel).

Identité culturelle et identité nationale dans l'histoire et dans la théorie - l'exemple algérien

Suite de la page 7

Dans l'écosystème saharien, la dualité nomade/sédentaire est réelle, mais doit être pondérée : la notion de frontière est absente traditionnellement de la culture nomade, mais c'est là une épure. La toponymie nomade relativise ce propos. Par ailleurs, l'agriculture et l'activité pastorale-caravanière ont entretenu des rapports soit de dépendance soit de complémentarité. Dans le premier cas, les nomades rançonnent les ksouris⁴⁷, dans le second, les premiers se sédentarisent aux côtés des seconds et intègrent la rationalité paysanne dans leur culture même si le travail de la terre est confié aux couches serviles.

Quant aux sédentaires ksouriens de souche, leur sédentarité n'a jamais signifié «enclavement», malgré la forte impression d'insularité oasisienne. Grâce à l'échange et surtout grâce à son insertion dans les réseaux confrériques et à leurs structurations «supra-nationales»⁴⁸, le ksourien est virtuellement ouvert sur le vaste monde, est tenu au courant des événements qui se passent à l'échelle du Maghreb. Il incorpore dans sa mémoire des traditions venues d'ailleurs⁴⁹. Il participe même à des actions militantes en rapport avec une géopolitique régionale qui met en rapport forces locales, nationales et puissances étrangères, coloniales entre autres⁵⁰.

Un tel étagement du social, depuis le niveau entropique à celui holiste, en passant par la forme segmentaire, entre le confinement au pré carré, et l'expansion cosmique, ne départage pas seulement des groupements territoriaux différenciés et leurs modes d'occupation, il traverse, dans beaucoup de cas les mêmes groupes suivant l'angle d'approche, ce qui ne manque pas de complexité, comme nous venons de l'esquisser. A ces structurations internes, s'ajoute le rapport aux centralités politiques pré-coloniales, à des degrés variables, qui vont de l'autarcie relative à la soumission directe. La lisibilité officielle en est exprimée par une taxinomie binnaire qui est le fait du prince : blad Siba et blad Makhzen. Cette grille de lecture entre espace contrôlé et espace «hors la loi» existait déjà au temps du Limes romain. Elle a fonctionné durant l'époque dynastique comme indicateur fiscal⁵¹. Elle a été radicalisée par l'administration beylicale mais dans une configuration différente mettant en rapport la ville et son «hawz» d'un côté, et le no man's-land rural de l'autre. Elle a survécu, en d'autres termes et sous d'autres découpages durant l'épopée coloniale.

A la différence du principe d'allégeance des dynasties pré-ottomanes qui reposait sur des légitimités mystico-religieuses, l'Etat ottoman a connu deux phases au Maghreb central : au cours de la première, il a bénéficié du capital symbolique précédent, dans la mesure où les rai's turcs sont venus défendre les communautés musulmanes contre les envahisseurs chrétiens d'Espagne. Ce capital ne s'est pas renouvelé, ce qui donne lieu à une deuxième étape, marquée par un modus occupandi de type colonial, ou du moins le préfi-

gurant. Cette phase signifie que le système d'administration directe, s'appuyant sur une soldatesque plus ou moins régulière et rémunérée, se substitue au système d'allégeance, c'est-à-dire qu'il inaugure une coercition militaire répressive, tout à fait différente de la violence idéologique antérieure.

De ce fait, l'Etat beylical s'est fragilisé, car faiblement socialisé par la base populaire. Entre les masses, notamment celles de l'arrière-pays et le sérial qui compte peu de monde, la coupure était nette. Il est curieux de constater que l'administration coloniale était souvent baptisée du nom de «beylik». Ce terme signifie pendant très longtemps, y compris dans l'Algérie post-coloniale, à la fois «pouvoir» et «étranéité».

Par ailleurs, ce pouvoir de plus en plus désocialisé finit par donner lieu à une anomie générale à la veille de la colonisation, hormis quelques tribus réunies autour d'une zaouïa ou d'une famille de notables, restés en retrait. Partout ailleurs, la Régence turque se laisse démanteler par les querelles intestines, entre les provinces de l'Est, de l'Ouest et la métropole où réside le Dey, et à l'intérieur de chaque oligarchie locale.

Les désillusions de l'Emir Abd el-Kader furent de découvrir, au moment du combat, qu'il ne pouvait compter sur aucune tribu pour fédérer les forces de résistance à l'armée française. Avait-il une conception avancée de l'Etat et de la Nation? Cela est probable, mais il faut rester prudent, car la vision claire d'une «nation décadente» inscrite dans un espace territorial qui se superposerait à l'Algérie septentrionale pour le moins, est venue tardivement. On la décèle dans ses Mémoires d'exil aux bords de la Loire. De même, en ce qui concerne les résistances localisées qui ont lieu un peu plus tard, et qui ont fait d'Al Mokrani, Bouamama et de Fatma N'soumer des héros nationaux, je pense que ce furent là des résistances menées par des féodalités politico-religieuses, qui voyaient dans la puissance coloniale la fin de l'exaction fiscale dont ces notables tireraient bénéfice. C'était donc deux logiques antagoniques : l'une capitaliste⁵², l'autre féodale luttant pour préserver non pas la «nation»⁵³ mais une aire de loyauté de diamètre restreint.

Les féodalités puissantes ont tenté leur chance de se battre et peut-être de vaincre : cela aurait pu se produire pour l'Emir Abd el-Kader, qui a failli être reconnu «sultan» de Tlemcen, par la puissance coloniale, laquelle y voyait une libéralité à l'égard de la monarchie alaouite de Fès. Les féodalités trop faibles ont préféré jouer la carte de la capitulation, voire de l'allégeance...

Il ressort de ce panorama que l'Algérie était, à la veille de 1830, un pays entièrement morcelé, où chaque féodalité locale a misé sur une stratégie pro domo, ce qui favorisa les renégats et entraîna surtout un chassé-croisé de situations et une anarchie qui n'a fait que faciliter, à l'avant, le processus de «pacification».

Ferhat Abbas s'écria de façon candide un siècle après le début de la colonisation : «J'ai consulté partout les morts et les vivants, j'ai vi-

sité les cimetières, je n'ai rencontré nulle part la nation algérienne». En disant cela, il disait une chose sinon juste du moins problématique, dans un contexte politique où il ne fallait pas le dire...

LE FAIT COLONIAL FÉDÉRATEUR PAR ATROPHIE

La société pré-coloniale, quelle que soit la force intégrative de l'Etat et les formes de socialisation sous-jacentes, reste, aussi bien dans les temps forts de l'allégeance, que dans la situation de segmentation et de repli tribal qu'elle a connue à la veille de la colonisation, caractérisée par le lien onomastique. C'est davantage une société anthro-ponymique que toponymique. Le référent identitaire est celui du groupe et de la filiation avant de se cristalliser dans un espace territorial plus ou moins défini. C'est ce qui explique les flux et reflux des aires de loyauté, comme le caractère aléatoire des mouvements d'expansion ou de morcellement des collectivités territoriales et de leurs polarités politiques (caïdales) ou mystico-affectives (confréries, éponymes...) respectives. Les premières mesures entreprises par l'administration coloniale pour délimiter les terres collectives dites *carch*⁵⁴ ont buté sur le découpage des tribus, ce qui a favorisé - confusion oblige - une réduction des espaces soumis aux règles coutumières du *i-hya*⁵⁵. Cette spatialité tribalo-foncière à géométrie variable résulte de la logique du réseau, au contraire de celle du territoire. La territorialité est le signe d'une révolution dans les sociétés européennes : elle a été inventée par le capital naissant et l'hégémonie du droit formel bourgeois. La «frontière nationale» sanctionne la protection du patrimoine investi et pérennisé par la nouvelle classe au pouvoir et la fin des priviléges féodaux. L'Algérie pré-coloniale, régie alors par une spatialité de type féodal, va entrer en conflit brutal avec la logique de l'arpentage et de la délimitation importée par le capitalisme colonial. Si l'œuvre coloniale constitue, à cet égard, un artefact, elle contribue, cependant, sur le long terme, à une nouvelle structuration des sociétés soumises et à de nouvelles spatialités qui vont être socialisées à des degrés divers, suivant les lieux et les contextes historiques.

En effet, la nouvelle spatialité est partiellement socialisée, d'une part en raison du mode différentiel d'intégration coloniale⁵⁶, d'autre part en raison des latitudes et des milieux géographiques : au sud, la notion de frontière n'a pas la même signifi-

Note :

47-Habitants des «ksour» : villages segmentaires à l'intérieur des palmeraies.

48-Définition «post-act».

49-Nous avons connu un aïde de Zaouiet-Kounta, qui récitait par cœur, à l'occasion d'une réunion festive, des textes poétiques des 18^e et 19^e siècles appartenant au répertoire hawzi de Tlemcen et arouri d'Alger et de Blida.

50-Ali Ben Ghadhoun, héros national tunisien du 19^e siècle, avait lutté contre les Mamelouks. Se trouvaient à ses côtés des sympathisants venant de Tamentit au sud d'Adrar.

51-Les territoires soumis à l'impôt et les «autres»...

52-Sous la forme coloniale.

53-Nébuleuse définie a posteriori.

54-Le fameux «cantonnement» sanctionné par la loi de 1854.

55-Vivification : principe fondé sur l'effectivité de mise en valeur et non sur celui contractual de la propriété. Ce principe sera reconnu et codifié par la charia.

56-Intégration à la «carte», comme ce fut le cas plus tard avec le «Maroc utile» du Résident Lyautey.

cation que dans le nord. Cette différence d'appréciation est fonction de la sédentarité dont le mode de régulation est celui de la capacité productive du sol : les différences pluviométriques ou climatiques, la nature des terres et leurs vocations soit agricoles, soit pastorales, soit agropastorales⁵⁷, tout cela donne à la frontière du sens ou du non-sens. Si elle apparaît dans les régions du Tell comme un «isobare»⁵⁸ géopolitique fondé sur des discontinuités historiques⁵⁹, voire géographiques⁶⁰, tel n'est pas le cas sur des latitudes plus méridionales, du côté algéro-marocain notamment où le destin des peuples à la fois nomades et sédentaires, depuis la vallée du Drâa, qui part du contrefort atlantique de l'Anti-Atlas jusqu'aux limites est de l'erg occidental vers El-Goléa (en passant par le triangle du Touat Gourara-Tidikelt formé autour du plateau du Thadmaït) fut des siècles durant un destin commun. Celui-ci fut attesté non seulement par l'histoire communale et la convergence du fonctionnement social⁶¹ mais encore, mutatis mutandis, par un écosystème commun. Cela est encore plus vrai partout ailleurs dans les confins sahariens où les frontières géopolitiques tracées par le cartographe colonial entre l'Algérie et la Mauritanie, le Mali, le Niger, voire la Libye, le furent «au cordeau», non pas sur le terrain, mais sur les cartes d'état-major.

Sur les territoires du sud, occupés tardivement par la France (entre 1902 et 1908) et intégrés à l'Algérie septentrionale, le problème de la représentation indigène d'une territorialité surimposée et rigide n'est pas encore arrêté. Elle est le sentiment profond que la seule frontière cultuellement et biologiquement significative est celle qui sépare les aires de pâturages⁶² du néant⁶³ d'une part, et une socialisation de la polarité nationale due à une forte urbanisation et aux diverses formes d'acculturation sous-jacentes, d'autre part⁶⁴. D'un côté, persistance, notamment chez les franges semi-nomades, d'une vision écologique, donc aléatoire, de la frontière ; de l'autre, sentiment nébuleux d'une centralité nordiste à vaste rayonnement, par effet diffusionnel des signes et des marchandises, et dont se charge la cité saharienne. Un tel syncrétisme entre deux imaginaires sociaux et spatiaux, celui de la mouvance et celui du topos est en pleine ébullition encore aujourd'hui, voire plus aujourd'hui qu'hier.

Si la nouvelle structuration de la société saharienne traditionnelle est une affaire de l'Algérie actuelle, et si elle a été faiblement entamée par le système colonial, tel ne fut pas le cas, en revanche, dans le Tell qui, pour

minoritaire qu'il soit géographiquement, n'en est pas moins majoritaire par sa densité démographique.

D'abord, le processus d'insertion et de soumission au capitalisme colonial fut notablement plus important, même si des nuances régionales doivent être signalées, et même si, globalement, l'effet de prolétarisation est plus symbolique que réel. La colonisation dite directe a eu pour objectif d'organiser une agriculture moderne à finalité marchande. Elle a développé une urbanisation et des services, accessoirement une infrastructure industrielle et portuaire, en aval et en liaison directe avec l'input agricole. Le préjudice subi par les populations paysannes au cours du 19^e siècle et jusqu'aux années 30 du 20^e siècle, par l'effet de dépossession et de morcellement foncier, a profité aux colons d'abord : l'obtention de terres confisquées à l'occupant indigène, puis une main-d'œuvre à bon marché, avant de profiter à l'activité urbaine, celle-ci étant plus liée aux services qu'à l'industrie proprement dite. Le pronostic de Marx sur l'Algérie ne s'est pas réalisé, les personnages de Zola, campés dans les bassins houillers de la France républicaine ne se sont pas reproduits sur la rive méridionale de la Méditerranée et, contrairement aux vœux du premier, ils ne sont pas venus grossir massivement «l'armée victorieuse» du prolétariat international.⁶⁵

Nonobstant ce constat, la dépaysement donnant lieu en partie à une prolétarisation timide dans les grandes exploitations agricoles coloniales, et en partie à une prolétarisation non moins timide dans les manufactures urbaines, ou dans les infrastructures (chemins de fer, ports) a eu une signification plus grande par ses aspects symboliques que par l'effet du nombre. Les promesses à l'emploi salarié, mais aussi à la scolarisation, vont s'insérer dans les réseaux syndicaux, comme la confédération des cheminots, dockers et traminiots, qui dépassent le cadre de l'Etat colonial proprement dit. Ces réseaux à forte primauté cé-gétiste, s'inscrivent dans l'espace nord-africain tout entier, puisque désormais l'ensemble de trois pays est soumis au même pouvoir colonial, même si celui-ci connaît des différences institutionnelles⁶⁶.

A suivre...

* Docteur ès lettres et sciences humaines, docteur en droit, professeur titulaire des universités, ancien directeur du Centre d'études, de formation et de recherche en sciences sociales (CEFRESS, Université de Picardie Jules Verne.), ancien directeur de l'URASC (Université d'Oran) professeur émérite, directeur de la revue internationale d'Anthropologie cognitive (Université de Tlemcen)

57-Suivant les pesanteurs propres à chacune des vocations et à leur articulation au sein des mêmes collectivités territoriales.

58-Ce terme est utilisé par Francis de Lapradelle pour définir le concept de frontière.

59-En l'occurrence, avec le Maroc, hiatus institutionnel entre régime impérial ottoman et régime monarchique.

60-La plaine de Guercif étant considérée comme un no man's land naturel séparant Maghrib al aqsa et Maghrib-al-awsat.

61-Ubiquité de la trilogie féodale shorfa, m'rabitin, harraf.

62-Qui relèvent de la mouvance, donc à géométrie variable.

63-Les limites ne sont jamais fixes, elles varient suivant les saisons et les cycles climatiques généralement non prédictibles.

64-Notamment le désenclavement qui permet le système moderne de communication.

65-Marx avait séjourné vers la fin de sa vie à Alger, sur les hauteurs du quartier Mustapha, cf. René Gallissot : Marx et l'Algérie (correspondances avec Engels), in : Collection 10/18, Ed. Maspero, Paris, 1970.

66-Protectorat d'un côté, colonie de l'autre.

Marché de gros des fruits et légumes

Les carreaux de la discorde

A. Mallem

Plus de 70 commerçants du marché de gros des fruits et légumes (Magrof) de la zone industrielle du 24 Février (Le Palma) se sont rassemblés, hier matin, devant l'hôtel de ville au moment où se tenait dans la salle des délibérations de l'APC l'opération de mise aux enchères publiques de location des 48 carreaux du marché de gros dont la construction a été achevée dernièrement.

Les protestataires ont demandé à pénétrer dans la salle, mais le dispositif mis en place par le service de la sûreté urbaine les en a dissuadés. Ils ont décidé alors de lever le camp pour se rendre au cabinet du wali pour demander audience au chef de l'exécutif et lui exposer «la hogra», selon leurs dires, dont ils sont victimes de la part des responsables de l'APC. Rencontré devant le siège de l'APC, le président de la fédération des marchés de gros de la wilaya, M. Amar Bouhlais, qui était à la tête du mouvement de protestation, nous a expliqué que les marchands de gros refusent catégoriquement la procédure de la

mise aux enchères parce que la municipalité leur avait promis auparavant qu'il sera procédé à un tirage au sort pour désigner les 48 locataires des nouveaux carreaux parmi les 78 postulants du marché qui possèdent un registre de commerce. « Mais voilà maintenant que les responsables de l'APC renient leur engagement et sont revenus sur leurs promesses. Ils ont réuni tous les commerçants de détail, des marchands ambulants qui ne détiennent pas de registre de commerce, et ce dans le but de grossir les enchères pour louer les carreaux au prix fort de un million de centimes le mois. D'autre part, ils ont enfreint la réglementation des enchères publiques en décider de procéder à des enchères restreintes alors que, par essence, les enchères publiques sont ouvertes à tout le monde », a expliqué M. Bouhlais. Les commerçants protestataires avaient dans l'intention d'entrer dans la salle des délibérations accompagnés d'un huissier de justice pour faire constater l'irrégularité de l'opération menée par les services de l'APC. Et le président de la fédération des marchés de gros de la wilaya

est revenu pour nous dire qu'ils vont demander au wali d'annuler cette opération, faute de quoi, tous les commerçants de Magrof vont se mettre en grève. Les contestataires ont désigné deux délégués qui ont été reçus par le chef du cabinet. M. Bouhlais nous a indiqué que les protestataires vont passer à une vitesse supérieure, de nouvelles actions de contestation, comme l'entame de la rédaction et la signature d'une pétition adressée au wali afin de lui permettre de déclencher une commission d'enquête à ce sujet. « Ensuite, a ajouté notre interlocuteur, nous avons constitué un avocat pour intenter une action en référé visant à annuler la vente aux enchères et pour recouvrir nos droits ». Contacté à son tour, M. Boughenguel, chef du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), s'est déclaré à son tour opposé à la mise aux enchères des carreaux, « parce que les commerçants de gros détenteurs de registres de commerce ont la priorité dans la location de ces carreaux et ils attendent cette occasion depuis 1997 », a-t-il affirmé.

Marchés

Les fruits ne veulent pas descendre de leur piédestal

A. Mallem

Interrogé hier, le président de la fédération des marchés de gros de la wilaya de Constantine, M. Amar Bouhlais, ainsi que plusieurs commerçants des deux marchés Boumezou et Bettou, du centre de la ville de Constantine, ont fourni des explications qui divergent sur la cherté des fruits de saison de production locale. Pour M. Bouhlais, « le phénomène est tout à fait normal parce que le produit local qui n'était pas arrivé à maturité a été lourdement affecté par la tempête de grêle qui s'était abattue dernièrement sur la région. Des quantités considérables de fruits ont été perdues. C'est ce qui a provoqué un déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés locaux. Et pour ce qui est des prix inimaginables de la pastèque et le melon qui viennent d'autres régions ? Notre interlocuteur note que le prix de ces derniers a quand même connu

une baisse considérable. « La pastèque est tombée à 45 dinars le kilo au marché de détail. Nous avons la pastèque qui vient de l'Ouest à 60 dinars et celle de Guerbès (Skikda) qui vient d'arriver sur le marché, à 45 dinars. Et cette baisse va s'accentuer avec la production des autres régions qui vont débouler sur le marché local », a-t-il conclu. Pour les commerçants de détails des marchés populaires, les prix sont restés élevés à cause de la décision du gouvernement de stopper l'importation. Certains ont même imputé cela à la fraîcheur des nuits qui a sévi dans la région depuis le début du Ramadan. « Il est connu que les fruits mûrisSENT durant la nuit, a argumenté un commerçant de détail. Et comme les nuits ont été plutôt fraîches, la maturation se fait attendre ». Enfin, le dernier argument avancé invoque plutôt la chaleur qui empêche les ouvriers saisonniers de procéder à la cueillette dans les champs. Et cha-

cun y est allé de son explication. Mais pendant ce temps, à quelques jours de l'Aïd El-Fitr, la mercuriale affiche des prix effarants, loin, très loin de la bourse du citoyen lambda. La pêche de premier choix est cédée à 400 dinars le kilo, la nectarine premier choix est à 700 dinars et de second choix à 500 dinars. Les cerises rouges entre 800 et 1.000 dinars/kilo et les fraises, très demandées dans la fabrication de gâteaux, ont sauté brusquement à 500 dinars ! Les oranges d'importation sont passées, en quelques jours, de 200 à 250 dinars le kilo et la banane, malgré la chaleur, conserve toujours sa place forte de 220 dinars le kilo. Enfin, la pastèque de gros calibre que les consommateurs ne peuvent atteindre qu'en l'achetant par tranche, est proposée à 85 dinars le kilo pour le premier choix et à 60 le second choix. Le prix au kilo du melon jaune est proposé à 120 dinars et le cantaloup à 70 dinars.

Œuvres sociales de l'APC de Constantine

Le Snapap demande l'ouverture d'une enquête

A. Mallem

Dans une lettre adressée au président de l'APC de Constantine au nom de son conseil syndical, dont nous détenons une copie, le secrétaire général de la section syndicale du SNAPAP de la commune a demandé l'ouverture urgente d'une enquête sur «les dépassements dangereux du président de la commission des œuvres sociales de l'APC» et le gel du compte bancaire des œuvres sociales jusqu'à la fin de l'enquête. Dans la même lettre, le représentant du SNAPAP a interpellé le maire lui demandant de fournir explications à propos de 260 millions de centimes que ce dernier aurait puisé du compte bancaire des œuvres sociales au cours de l'année 2009 et qui reste injustifiée. De même, ajoute le rédacteur de la lettre, qu'il l'interpelle à propos de la voiture Daewoo achetée la même année avec l'argent des œuvres sociales et qui demeure invisible jusqu'à ce jour.

Rencontré hier dans son bureau du secteur urbain de Sidi-Rached, M. Mansouri, le SG de la section syndicale du Snapap de l'APC, nous

a déclaré que son syndicat ne va pas s'arrêter à ces deux affaires mais il demande également à la direction de la réglementation et des affaires de l'administration générale (Draag) de la wilaya d'ouvrir une enquête sur l'agrément du président de la commission des œuvres sociales. Et qu'il va également demander l'ouverture d'une autre enquête sur les sommes dépendantes pour fêter le 8 Mars et le 1^{er} Mai 2016, «parce que les factures présentées pour les dépenses effectuées à ces occasions semblent être gonflées». Il citera un autre chapelet d'affaires qu'il impute au président de la commission des affaires sociales et où il lui semble déceler des malversations. « Nous avons demandé des enquêtes sur toutes ces questions, ajoute Mansouri. A défaut, nous saisirons la justice en même temps que l'inspection générale des finances et le wali de Constantine », menace-t-il. Interrogé hier à ce sujet, M. Mouadji Hocine, syndicaliste de l'UGTA, président de la commission des œuvres sociales des travailleurs de l'APC et, par ailleurs, secrétaire national à la fédération des collecti-

vités locales, a réfuté toutes les allégations du représentant du SNAPAP qu'il soupçonne de chercher à se venger de lui «parce qu'il a cherché à obtenir de moi des avantages personnels que je lui ai refusés. Aujourd'hui, M. Mansouri, révèle Douadji, qui sort en retraite le 1^{er} juillet prochain, avait juré devant moi de tout chambarder avant de partir ». M. Daouadji affirme que sa gestion des œuvres sociales a toujours été claire et transparente. « Les quatre enquêtes menées à ce sujet depuis l'année 2008 n'ont toutes blanchi », a-t-il conclu sans plus.

Reste à dire sur ce sujet que la dernière sortie du secrétaire général de la section syndicale du SNAPAP de la commune de Constantine, qui ressemble à un baroud d'honneur de sa part, est venue sceller définitivement la fin de la lune de miel entre les deux organisations syndicales implantées à la mairie de Constantine, l'UGTA et le SNAPAP. Maintenant, la porte est ouverte aux conflits et aux chicaneries qui seront soutenues en sous mains, comme il est de bonne guerre, par l'administration et les élus.

Ali Mendjeli «by night»

Rien de spécial, mais on y fait du shopping tous azimuts !

Abdelkrim Zerzouri

Aupe la dernière cuillère de chorba ingurgitée, les gens se ruent par dizaines hors des maisons, vers la multitude de marchés de la cité monstre, la nouvelle ville Ali Mendjeli. Les commerçants, eux, en parfaite symbiose avec ce rythme nocturne, ont déjà commencé à installer leur marchandise sur les trottoirs bien avant l'arrivée de la clientèle. Aucun espace n'est laissé libre au centre-ville d'Ali Mendjeli. Les commerçants informels se sont accaparés des espaces publics presque de droit, avec des lieux délimités comme dans un marché régulier, et des commerces bien achalandés comme dans une foire économique. Plus moyen de circuler sur les trottoirs, et les gens sont souvent contraints de se disputer la chaussée avec des automobilistes, coincés dans le piège des embouteillages, inextricables par endroits. « On n'a pas fini de critiquer la nouvelle ville Ali Mendjeli en la qualifiant de grande cité dortoir, mais on y converge par milliers tous les soirs, et de toutes parts. C'est à n'y rien comprendre ! », raillent des habitants de cette agglomération dont les tentacules ont rejoint le territoire de la commune de Ain S'mara. Même si, à l'image de la wilaya, Ali Mendjeli souffre d'un manque flagrant d'espaces de loisir et de détente, il est aisément de comprendre les déplacements des habitants des zones urbaines limitrophes, et même des proches vilayes, vers Ali Mendjeli, car ici tout est disponible et à des prix raisonnables, croient savoir certains riverains d'Ali Mendjeli. La présence d'une demande très forte sur les articles d'habillement à la veille de l'Aïd El-Fitr a incité tous les commerçants informels de l'est du pays à venir s'installer sur les trottoirs d'Ali Mendjeli, c'est mieux qu'une foire économique où l'on doit payer jusqu'à 10 millions pour avoir une petite tente pour exposer la marchandise, alors que sur les trottoirs, c'est gratuit. Les affaires marchent à merveille, d'autant que jusqu'à présent la présence des commerçants informels est tolérée, car aucune autorité compétente ne les dérange dans leur activité. « Ici, c'est gagnant-gagnant », nous dira un commerçant informel bien installé près de son véhicule utilitaire qui lui sert de magasin. Ajoutant dans ce sens que toutes les parties trouvent leur compte dans ce décor très dynamique, les commerçants travaillent, les jeunes autoproposés gardiens de parking carburent à tout vent, les moyens de transport sont tellement demandés qu'il faut appeler à la rescoussse les clandestins, les citoyens achètent à des prix très compétitifs, impossibles à trouver ailleurs... qu'est-ce qu'on peut demander de mieux ? lancent des commerçants informels. De ce côté-ci de la médaille, tout ne peut aller que vers le mieux, mais il y a d'autres faces où il n'y a pas fête. Il y a les habitants qui dénoncent

Rush sur les postes à la veille de l'Aïd El Fitr

A. E. A.

A une semaine de l'Aïd El Fitr, les bureaux de poste commencent à connaître une forte affluence des usagers qui viennent pour retirer leurs virements et économies, à l'effet de parer aux dépenses et autres nécessités de cette fête.

Hier, il y avait, en effet, foule au niveau des postes et surtout à la recette principale et à la recette du Coudiat, où c'est l'affluence des grands jours caractérisés par de longues chaînes avec des altercations et où retirer son argent est synonyme souvent de parcours du combattant pour les titulaires de CCP. Selon un père de famille, « cela fait une demi-heure que j'attends que cela soit mon tour pour retirer presque toutes mes économies ». Une

fois arrivé au poste, il a été accueilli par un employé qui lui a dit : « Bonjour, je vous souhaite une bonne fête de l'Aïd El Fitr ».

Le pont «Sidi Rached» reprendra du service vendredi

A. El Abci

Le fameux pont « Sidi Rached », entièrement fait de pierres, qui a été fermé il y a trois mois de cela pour des travaux de réhabilitation, sera rouvert à la circulation automobile dans la nuit de vendredi à samedi prochains, à minuit plus exactement, selon le chef de service « ouvrages d'art et infrastructures » à la direction des travaux publics de la wilaya de Constantine, Mohamed Aber. L'opération de maintenance à laquelle a été soumis cet ouvrage d'art plus que centenaire, depuis sa fermeture à la fin du mois de mars dernier, a été menée et réalisée avec un taux de succès de 100%, précise-t-il, et est désormais prêt pour son exploitation par les automobilistes et à supporter

y a cohue, mais elle s'explique souvent par le comportement des usagers eux-mêmes, qui retirent leurs tickets et ressortent juste après pour faire d'autres courses, pensant avoir le temps de les effectuer avant que leur tour ne vienne. Alors que s'ils étaient restés, ils n'auraient pas passé autant de temps à attendre et auraient retiré leur argent plus tôt, profitant de la sortie d'autres usagers qui ont eu la même idée de s'absenter et de revenir. Et d'estimer que le problème de liquidité ne se pose pas, car on est alimenté régulièrement et surtout si l'on sait, ajoutera-t-il, que les virements des grands clients, à l'instar des moudjahidine, de l'université, de la protection civile, de la police, des APC, enseignants et des retraités, tomberont après l'Aïd.

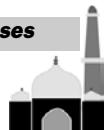
Le pont «Sidi Rached» reprendra du service vendredi

A. El Abci

Son traditionnel flot de trafic de véhicules quotidien. Aussi, poursuit-il, le pont sera rendu à ses usagers, automobilistes et piétons comme programmé depuis des mois déjà, c'est-à-dire dès le 1^{er} du mois de juillet 2016 à zéro heure. Et de rappeler que le pont historique de Sidi Rached, qui est aussi un ouvrage d'art stratégique pour la ville, a retrouvé son état naturel et que les dispositions prises pour sa stabilisation ont été marquées par une réussite totale, selon l'expert italien dont les études et recommandations ont été à l'origine de sa fermeture partielle pour réhabilita-

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 ramadhan 1437			
El Fedjr 03h29	Dohr 12h38	Assar 16h28	Maghreb 19h59





GRANDE TOMBOLA

Les gagnants de la semaine

Kits de cuisine

1. Tiguourt Mustafa
2. Bensalah Said
3. Daoud Reda

Parures

4. Ben toumi Leila
5. Hafad Kada
6. Belli Mohamed

Les smartphones

7. Kalmaoul Yakoub
8. Baloul Mabrouka
9. Charouf Nacira
10. Raïs Noura
11. Bouziane Nadjoua
12. Takouk Zeinab

13. Bendjroudib Leila

14. Djabi Jawad

15. Belghoul Chahrazed

16. Beldjena Khadija

17. Boukhira Hafida

18. Madani Habib

19. Chiles Fatiha

20. Ait Menguellet Ali

21. Kachtouli Souad

22. Makhloufi Youcef

23. Ben Nour Leila

24. Boumrar Farid

25. Ouldboukhtine Ali

26. Felouah Nabil

27. Leboukh Mohamed



/ Cevital Culinaire

Importante Multinationale dans le domaine des Véhicules Industriels, et constructeur européen renforce son réseau de distribution et recherche

De nouveaux partenaires dans les régions du pays :
Alger, Oran, Bejaia, Sétif, Ouargla.

Vous êtes investisseurs et vous répondez aux critères suivants :

Vous disposez d'une solide expérience dans le domaine de l'automobile ou des engins avec une forte orientation service aux professionnels ;

Vous possédez un terrain et des infrastructures adaptés à l'activité de maintenance et de réparation de véhicules industriels ;

Merci de nous envoyer une présentation détaillée de votre activité et de vos motivations à l'adresse ci-dessous :

Contact :

Email : camion.europeen@gmail.com

Les candidatures retenues feront l'objet d'entretiens approfondis.

PERSE LES 1001 NUITS

IRAN

14 jours / 13 Nuitées

du 23/07 au 05/08/2016

et du 12/08 au 25/08/2016

Pension Complète – Excursions – Visites – Assistances Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles

Inscription et Reservation

Agence TTS

5, Rue Jean-Marie Laribere Oran

Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25

Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83

NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE



RECRUTE

01 Responsable de nuit

01 Superviseur SPA/Fitness

10 Femmes de Chambres

10 Serveurs

05 Chefs de rang

03 Outlet Manager

01 Paymaster (Chargé de la paie)

Profil recherché :

Diplômé et expérimenté dans son domaine

Ambitieux, dynamique et voulant faire carrière en hôtellerie

Envoyez votre CV, en précisant le poste dans l'objet de l'email / fax à:
recrutement-fp.oran@fourpoints.com / Fax : 041 590 241

TÉBESSA

Saisie de 1 400 litres de gasoil et 350 chardonnerets

Ali Chabana

La brigade régionale de lutte contre le trafic à Tébessa a intercepté un camion, sur la route reliant la localité frontalière d'Elma Labiod au chef-lieu. Les douaniers ont alors récupéré une quantité de carburant, soit 1.400 litres de gasoil. Durant la même journée et après une soucière tendue près de Morsott, 35 km au nord de Tébessa, les douaniers ont saisi une cargaison de quelque 350 oiseaux (chardonnerets), destinés à la contrebande et acheminés vraisemblablement vers les frontières. Le moyen de transport était immatriculé dans la wilaya d'Alger, a-t-on précisé dans un communiqué de la direction régionale de la douane de Tébessa.



SÉTIF

Près d'un million d'unités de pétards et feux d'artifice saisis

Une quantité de près d'un million d'unité de produits pyrotechnique (pétards, et feux d'artifice) a été saisie au cours de plusieurs opérations distinctes effectuées au niveau de la localité de Hammam Sokhna (sud-ouest de Sétif), a-t-on appris, dimanche, du chef de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de la wilaya de Sétif, le lieutenant Abdelwahab Aissani. Les unités de la Sûreté nationale de Hammam Sokhna ont intensifié leurs interventions au niveau de tous les axes et raccourcis menant à la route nationale RN 75 reliant les wilayas de Sétif et de Batna, soldées par la saisie d'un total de 998.780 unités pyrotechniques, dans six opérations de contrôle, a précisé la même source. Ce coup de filet a été opéré au niveau des points de contrôles fixes et d'autres inopinés, dressés par les mêmes services sur les routes principales et les voies qui peuvent être utilisées par les contrebandiers a encore ajouté la même source, soulignant que six (6) personnes impliquées dans le transport de ce produit ont été arrêtées. L'opération est inscrite dans le cadre du plan de lutte contre les diverses activités illégales, mis en place par la SN, avec l'avènement de ce mois bénit de ramadan et l'approche de l'Aïd Al-Fitr, durant lequel ces produits interdits connaissent une fulgurante demande, a précisé le même responsable. La même source fait état également d'une autre opération menée par les services de sécurité de la daïra de Salah Bey (sud de Sétif), qui a permis de mettre la main, durant la semaine dernière, sur une quantité de pétards et de feux d'artifices, au niveau de la RN 28 reliant Sétif à M'sila, ajoute-t-on de même source.

BATNA

Le gazon naturel pour le stade 1^{er}-Novembre 1954

L'opération de revêtement en gazon naturel du terrain principal de football du complexe omnisports «1^{er}-Novembre 1954» de la ville de Batna doit être terminée avant «avant fin août prochain», a insisté dimanche le wali Mohamed Salamani lors d'une visite inopinée de cet équipement. Le terrain doit être prêt avant le coup d'envoi des compétitions pour accueillir les clubs locaux notamment le CA Batna, nouveau pro-

mu en Ligue 1 Mobilis de football, a instruit le wali les responsables de l'entreprise chargée de l'opération. Le chef de l'exécutif local a reçu des explications sur l'opération lancée dernièrement par une entreprise publique spécialisée.

L'opération était devenue nécessaire pour permettre aux clubs locaux d'évoluer dans des conditions optimales, a assuré, de son côté, le directeur de la jeunesse et des sports

qui a fait état de la réception par le complexe omnisports d'équipements d'entretien du terrain gazonné d'une valeur de 60 millions DA. Lors de sa récente inspection du terrain, le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali avait écouté les préoccupations et doléances des responsables du complexe et de députés qui avaient imputé les contre-performances des clubs locaux à l'état de dégradation du terrain.

Campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue

L'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Batna a mobilisé les cellules d'écoute, de dialogue, de prévention et de santé des jeunes à travers plusieurs points de la ville pour sensibiliser les jeunes au fléau des stupéfiants et les avertir de leurs retombées néfastes dont les drames sociaux, a indiqué dimanche le directeur de cet établissement. Cette opération, lancée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la drogue, coïncidant annuellement avec le 26 juin, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de sensibilisation et de prévention contre ce phénomène, a précisé Mourad Yezzer, soulignant que des spécialistes en sociologie et en psychologie animent ces espaces, aux côtés de plusieurs autres activités qui traitent de l'usage des drogues chez des jeunes, des effets destructeurs des stupéfiants et de leur corollai-

re, les drames sociaux et délinquance juvénile. Ciblant les citoyens âgés entre 15 et 30 ans, les espaces d'écoute et d'échange ont permis un «contact positif» avec les jeunes, a estimé Redouane Khemila, un psychologue de l'ODEJ, rencontré dans un espace installé au siège d'Algérie Télécom, au centre-ville de Batna.

Outre les différentes formes de délinquance et des drames sociaux qui décluent de l'usage de la drogue, Amira Zenati, psychologue à la cellule mère de l'ODEJ, a souligné de son côté, que la consommation et l'addiction aux stupéfiants chez les jeunes «affectent considérablement leur scolarité et hypothèque leur avenir», évoquant l'apport d'une sensibilisation continue et d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux dans la préservation de la société. Sept (7) équipes comptant au total 25 personnes

sont mobilisées à l'Odej et assurent, entre autres, des séances d'écoute, de thérapie de groupe et également des rencontres et des excursions «pour aider les jeunes en difficulté et évaluer l'impact de la prolifération de l'usage des drogues parmi ces jeunes», a-t-on noté. Plus de 5.500 jeunes en difficulté ont bénéficié de soutien et de l'assistance psychologique des cellules d'écoute de l'Odej au cours de ces cinq premiers mois de l'année 2016, dans des rencontres organisées également dans les établissements scolaires et de jeunes et dans les places publiques. Le staff de l'ODEJ prodigue également des conseils médicaux et psychologiques aux parents qui s'adressent à ces cellules d'écoute à la recherche de solutions aux problèmes dont souffrent leurs enfants tels les troubles du comportement, l'enurésie et l'anxiété des examens, entre autres, a-t-on indiqué.

La formation professionnelle et les dispositifs d'emploi

Pas moins de 10.418 diplômés des établissements de la formation professionnelle ont bénéficié au cours des cinq dernières années à Batna des dispositifs publics d'aide à l'emploi, a indiqué dimanche le directeur du secteur Mohamed Halassi. 5.270 de ces jeunes ont été placés par l'Agence nationale de l'emploi (Anem), 3.404 ont bénéficié des services de l'Agence de gestion du microcrédit (Angem), alors que 1.687 ont sollicité l'Agence

nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et 57 de la Caisse d'assurance chômage (Cnac), a précisé ce responsable au cours de la cérémonie de clôture de l'année 2015/2016 tenue en présence du wali.

Durant la seule année 2015, 2.201 diplômés ont bénéficié de ces dispositifs dont 890 de l'Angem, 879 de l'Anem et 403 de l'Ansej, a indiqué le même cadre qui a souligné que le secteur met à la disposition des stagiaires, a ajouté M. Halassi.

TIPASA

Transport maritime : ouverture d'une ligne Cherchell-Alger après le ramadhan

Une ligne maritime urbaine Cherchell-Alger sera ouverte, dès l'après-ramadhan, soit immédiatement après le parachèvement des travaux d'aménagement en cours, au port de Cherchell (Tipasa), a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur du transport de la wilaya.

«Nous procéderons aux dernières retouches en vue du parachèvement des préparatifs inhérents au lancement d'une ligne maritime urbaine Cherchell-Alger, après le ramadhan, dans l'attente de l'ouverture d'une deuxième ligne Tipasa-Alger, dans les prochaines semaines», a indiqué à l'APS Salhi Ayachi. Le responsable a fait part d'efforts intenses en vue d'«éviter tout retard dans l'ouverture de cette deuxième ligne maritime», dont l'exploitation interviendra, selon lui, «au plus tard deux semaines après la mise en service de la ligne Cherchell-Alger», soulignant, en outre, l'importance de ces deux lignes dans la prise en charge du flux des touristes, qui optent pour ces deux régions en saison estivale. Ces deux

lignes maritimes seront desservies par deux (2) bateaux de transport de voyageurs, pris en location par l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV), d'une capacité de 320 places chacun. Le directeur général de l'ENTMV avait annoncé auparavant l'ouverture de la ligne maritime Cherchell-Alger, pour le 15 juin courant, dans le cadre du programme de transport maritime urbain, avait-il indiqué. Il avait signalé la programmation pour cette ligne de deux rotations, les vendredi et samedi. Le billet du voyage a été fixé à 800 da, et les horaires à 8h30 et 14h30 à partir d'Alger, et à 11h30 et 17h30 à partir de Cherchell. Le wali de Tipasa Abdelkader Kadi a également affirmé le besoin de la wilaya pour une ligne maritime Tipasa-Alger, au moment où le ministre des Travaux publics et des Transports avait annoncé lors de sa dernière visite dans la wilaya, une «prochaine ouverture de ces deux lignes maritimes».

La terre a tremblé à Bou Smail

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche dans la wilaya de Tipasa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astro-

phique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse survenue à 19h58, a été localisé à 3 km au sud-ouest de Bou Smail, wilaya de Tipasa, a-t-on précisé de même source.

MILA

3 morts et 60 blessés sur les routes

Trois personnes ont trouvé la mort et soixante autres ont été blessées dans 41 accidents de la circulation recensés au cours de la semaine dernière dans la wilaya de Mila, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile. La plupart de ces accidents ont été signalés sur l'autoroute Est-Ouest, sur son tronçon traversant la wilaya de Mila et

également sur la route nationale (RN) n° 5 A et 100 a précisé la même source. Les services de la Protection civile ont effectué 365 interventions d'aides et de secours, au cours de la même période, dont 48 concernent les feux de récoltes, soulignant que 15 ha de blé tendre, 5 ha de blé dur et un demi hectare d'orge ont été décimés.

BISKRA

86 affaires de drogue en 5 mois

Une quantité de près 17 kilos de résine de cannabis (kif traité) ainsi que 1.250 comprimés de psychotropes ont été saisis à Biskra au cours des cinq premiers mois de l'année 2016, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya. Les saisies opérées à travers la wilaya ont été effectuées lors du traitement de 86 affaires inscrites dans le cadre de la lutte menée sans répit contre le phénomène du trafic des produits stupéfiants, a précisé la même source, au

cours d'une journée de sensibilisation organisée à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la drogue, célébrée annuellement le 26 juin.

A l'initiative de la Sûreté de wilaya, cette célébration a été marquée par des actions de sensibilisation de proximité sur les dangers des drogues de toutes sortes, au profit d'un large public, au niveau de la maison de la culture Ahmed Reda Houhou de la ville de Biskra, a-t-on constaté.

TIZI-OUZOU

Ouverture prochaine d'une unité de greffe de la moelle osseuse

Une unité de greffe de la moelle osseuse sera ouverte prochainement au niveau du Centre hôpitalo-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche du directeur général de cet établissement de santé. Le Pr Abes Ziri a expliqué que l'aspect organisationnel pour le fonctionnement de cette unité, «qui sera opérationnelle dans quelques semaines», a été totalement pris en charge. «Les locaux sont déjà aménagés et la cryométrie en flux qui permet l'étude et le calcul des cellules afin d'isoler et de prélever des cellules souches saines en vue de les réinjecter au patient, a été également mise en place», a-t-il ajouté. Une équipe de médecins hématologues qui aura à effectuer la greffe de la moelle, a été également mise en place. Celle-ci qui sera dirigée par le Pr Ait Ali Hocine, a déjà bénéficié de la formation nécessaire pour pratiquer l'autogreffe qui consiste à injecter dans le sang du pa-

tient des cellules souches saines prélevées de son propre corps, a-t-il ajouté.

«Nous attendons juste la réception d'un dernier équipement qui est l'irradiateur externe, pour mettre en service cette unité qui permettra de soulager les malades qui attendent cette thérapie. Cela va également contribuer à réduire le transfert des malades vers l'étranger», a souligné le Pr Ziri. Cet acte chirurgical, qui va redonner de l'espoir aux personnes atteintes de pathologies malignes de la moelle osseuse, permettra d'améliorer la survie du patient et d'envisager la guérison dans certains cas, grâce à la reconstruction et à la régénération des tissus atteints, a-t-il précisé. Avec l'ouverture de cette unité, le CHU de Tizi-Ouzou sera le troisième hôpital à l'échelle nationale à pratiquer cette thérapie, après le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger et l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran, rappelle-t-on.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 ramadhan 1437

El Fedjr 03h40	Dohr 12h52	Assar 16h43	Maghreb 20h14	Ichā 21h55
				

Le site entièrement aménagé espace vert **Démolition hier du dernier kiosque à la place Kahina**

Dans le cadre de l'opération d'assainissement de la voie publique, les services de la commune d'Oran ont procédé à la démolition du dernier kiosque situé au niveau de la place Kahina (ex-Jeanne d'Arc).

D. B.

Ce kiosque qui faisait office de cafétéria a été complètement rasé en présence des responsables de la commune et des services de sécurité. Cette action intervient après la démolition de deux autres kiosques il y a plus d'un mois, sur ce même site. Le maire d'Oran M. Noureddine Boukhatem a affirmé que cette grande place qui abrite un monument (La Cathédrale) répertorié, transformée en bibliothèque régionale, sera celle des intellectuels, artistes et autres bouquinistes. La démolition de ce dernier kiosque devrait permettre aux services de la commune d'achever les travaux d'aménagement de cette place en espace vert. Le mois dernier, quatre kiosques situés sur la place du Maghreb



Ph. : B. H. Karim

(Grande Poste), ont été démolis. Ces actions viennent dans le sillage des opérations de démolition initiées depuis des années par les autorités locales et qui ont ciblé les kiosques des arcades, ceux du boulevard la Soummam et de la place d'Armes. Les démolitions de tous les kiosques implantés dans des espaces et places publiques vont se poursuivre, ont indiqué des sources de l'APC d'Oran.

Le but est de libérer la voie aux piétons et de préserver l'esthétique de la ville. La décision, prise depuis plus de deux ans, vise, selon le P/APC d'Oran, à débarrasser ces espaces et à créer un environnement adéquat répondant aux attentes de la population. Une opération de recensement et d'identification de tous les kiosques situés au niveau des places publiques a précédé ces démolitions, fait-on savoir. Le

premier magistrat de la ville M. Noureddine Boukhatem et son équipe de l'APC d'Oran préparent déjà les jeux Méditerranéens de 2021 dont l'image et le look de la capitale de l'Ouest représentante de l'Algérie pour l'organisation d'un événement sportif mondial, devront jouer un rôle primordial: «Nous sommes en train d'embellir notre ville». Nous devrons suivre à la lettre les normes internationales concernant les kiosques et autres boutiques. Tout est programmé pour que la métropole méditerranéenne soit toujours à la page.

Il faut dire que les travaux de la place Kahina (ex-Jeanne d'Arc), sont presque terminés suite aux efforts considérables des différentes divisions (DTNM, DPE, DVC, DUP ou DAE) qui sont en train de faire un travail colossal pour le changement du look de la ville d'Oran.

Tension à Ain El Turck **Des riverains s'opposent à l'installation d'une foire**

Rachid Boutlélis

Des riverains se sont opposés, hier, à l'installation de tentes pour l'organisation d'une foire, sur un espace confiné, parallèle au siège de l'APC d'Aïn El Turck. Le mécontentement a failli prendre une tournure indésirable lorsque les semi-remorques ont tenté de décharger le matériel. Les services de police dépêchés sur les lieux ont réussi à calmer les esprits et éviter d'éventuels débordements.

Les habitants qui ont bloqué tous les accès menant au site avec leurs véhicules ont finalement réussi à dissuader les camions de rebrousser chemin. Toutefois, les habitants étaient toujours sur place.

«Nous n'acceptons pas les nuisances. Nous n'allons pas permettre la dégradation de notre cadre de vie», s'est

insurgé avec dépit un riverain domicilié juste en face des lieux en question? Ce malheureux état de fait a également fait réagir le propriétaire d'un établissement hôtelier de prestige, classé 3 étoiles, mitoyen à ce lieu, qui a été inauguré par le ministre du Tourisme à l'occasion du coup d'envoi de la saison estivale. «Je ne suis pas contre le fait d'organiser une foire en cette fin de mois de ramadhan mais contre le choix des lieux, car cela porte atteinte à la réputation de mon établissement et je ne vais pas me taire», s'est insurgé M. Habib propriétaire de l'hôtel, qui était vivement désappointé par cette décision, contacté à ce sujet par le Quotidien d'Oran. L'installation de cette foire ne suscite pas également, notons-le, l'approbation des riverains domiciliés dans les alentours immédiats. «C'est une véritable

pagaille ! Vous repassez pour ce qui est de l'amélioration du cadre de la vie», a résumé avec dépit un riverain de la localité de St-Germain. Nous avons vainement tenté de prendre contact avec les responsables de l'APC pour connaître leur version des faits.

Notons également que c'est au sein de cet espace qu'était prévue la réalisation chimère d'une piscine semi-olympique, dont les travaux ont été lancés le 20 août 2013 par l'ex-wali d'Oran, M. Boudiaf en l'occurrence. Ce projet a été estimé à 12 milliards de centimes pour un délai de réalisation de 18 mois. Après une année, les travaux se sont subitement arrêtés. Ce malheureux constat, vivement dénoncé par les riverains, se répercute depuis sur l'environnement dans l'indifférence manifeste des uns et des autres.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Solidarité



C'est qu'ils n'ont rien compris les pourfendeurs de notre seule et unique compagnie aérienne. Ça parle à tort zé à travers de chose qu'ils ignorent. Tout y passe. Il est impossible de faire une réservation, c'est tout le temps complet, on garde les places pour les copains, même des fois que l'avion décolle à moitié vide. Même quand tu réussis à te dégoter une place, même avec ton «ok», tu risques de ne pas embarquer si tu ne connais personne, les billets d'accès se vendent en devise, chkil fi chkil. C'est du khorti antinationaliste. C'est qu'ils n'ont rien compris les pourfendeurs de notre compagnie qui navigue dans le ciel.

Pour qui sait suivre l'information, saura que le transport ferroviaire est en difficulté. Pour qui veut le rappel, on lui dira que ces deux compagnies, celles des chemins de l'air et l'autre des

chemins de fer, font partie du même ministère. Alors c'est quoi le problème, si une solidarité s'installe ? C'est quoi le prob-

me si l'Air se vicie et le Fer se solidifie? Il faut bien s'entraider! Qui pendrait le train si le billet d'avion était à la portée de toutes les bourses. Si au moins petit coup de fil on pouvait voler à sa guise. Chkoun ? C'est valable, me diriez-vous, pour les lignes nationales, mais l'internationale, qu'est-ce que vous en faites? Là aussi vous êtes à côté messieurs les pourfendeurs. Et le babor, qui naviguera sur nos bouabir? Vous voulez sûrement que coule la compagnie de transport maritime. Les zmagra prendront le bateau jusqu'à sbagna, ils dépenseront un peu de sous chez les Andalous pour regagner franca et le tour est joué. On leur doit bien ça, les pauvres Andalous que les Arabes ont colonisé il y a de cela très longtemps. Là aussi il y a un problème de solidarité.

Air, Mer, Terre, soyez solidaires, ils veulent vous diviser !

Installé hier par le wali d'Oran **Un nouveau directeur pour l'EPIC de gestion du marché de gros d'El-Kerma**

Houari Saaïdia

Depuis 2012 la commission permanente chargé du développement local, l'équipement, l'investissement et l'emploi. Retour à l'origine, Abdelhak Boussaada renoue avec la gestion d'entreprise à travers le poste de directeur de l'EPIC du marché de gros d'Oran, situé à El-Kerma, opérationnel depuis juin 2012. Depuis sa création, afin de gérer ce marché public, conçu dans un objectif premier de délocalisation des anciennes halles centrales de fruits et légumes de Cité Petit, cette entreprise publique à caractère commercial n'a cessé de voir son plan de charges et son business-plan prendre de l'essor, à la faveur de l'ajout de nouvelles structures et sous-structures, à l'instar du marché aux bestiaux, celui des véhicules usagers, mais aussi les nouveaux marchés de proximité de Hai Es Sabbath et de Mdina Djidida.

Ex-cadre dans une entreprise publique, M. Boussaada a intégré par la suite le corps de l'Education nationale, avant de se consacrer au militarnisme syndical, sous l'étendard de La Fédération nationale des travailleurs de l'Education affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dont il devient membre responsable de l'Union de wilaya d'Oran. Du management d'entreprise, à l'enseignement, au syndicalisme, il passe ensuite au mandat politique électif au sein des assemblées locales par le biais de l'actuelle APW, dont il a présidé

Foire Ramadhan 2016 **La fédération des consommateurs recommande des achats rationnels**

S. M.

Le consommateur est aussi appelé à faire ses courses dans les grandes surfaces qui proposent des prix «justes». Il est aussi préconisé le boycott des produits ayant connu une flambée spectaculaire et essentiellement les fruits et les viandes rouges. Les consommateurs sont ainsi appelés à ne plus acheter ces produits en signe de protestation contre la hausse injustifiée des prix appliquée par les commerçants. Il est à rappeler que le bureau local de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA) a mis à la disposition des consommateurs oranais un numéro vert (041. 42 60 73) pour dénoncer tous abus des commerçants pendant le mois sacré.

L'organisation a appelé les citoyens à vérifier les prix et dénoncer les commerçants contrevenants. Une cellule de veille avait été installée pour veiller au respect par les commerçants des pratiques commerciales et notamment l'affichage des prix et à la disponibilité des produits. Selon le coordinateur local de l'UGCAA, cette initiative a pour objectif de prévenir la spéculation et la rétention des stocks. Des descentes seront menées par les membres de cette cellule dans les communes de la wilaya pour s'enquérir du respect de la réglementation.

Association de malfaiteurs, vols, conduite en état d'ivresse...

64 individus arrêtés en une semaine

K. Assia

Dans le cadre du renforcement de la sécurité urbaine et extra muros, 299 opérations de police ont été menées de la période allant du 19 au 25 juin par les services de la sûreté d'Oran. Tous les effectifs des 25 sûretés urbaines y compris ceux de la police judiciaire et de la voie publique ont pris part à ces actions visant à renforcer le dispositif de sécurité et à surtout à lut-

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Lahcène Fatima Zohra, 51 ans, Gambetta
Beljilali Houari, 81 ans, Gambetta
Daaïche Oum Al-Kheir, 41 ans, Choupot
Sahraoui Ahmed, 77 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	23 ramadhan 1437				
	El Fedjr 04h01	Dohr 13h07	Assar 16h56	Maghreb 20h26	Icha 22h05



Ils annoncent un sit-in devant le ministère de l'Habitat, le 12 juillet

Les souscripteurs de logements «LPP» montent au créneau

J. Boukraa

Les souscripteurs de la formule du logement promotionnel public ne décolèrent pas. Avant-hier un autre sit-in a été tenu dans l'après-midi, devant le siège de la direction régionale de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière d'Oran. Les protestataires ont, encore une fois, revendiqué la baisse du prix du mètre carré. «Nous ne voulons pas un logement gratuit mais seulement qu'en prenne en compte la conjoncture économique actuelle», disent ils. «La contrainte de passer par la banque, à défaut de paiement cash ou en espèces, peut pousser une grande partie au désistement. Une formule sans intérêt est, fortement recommandée, et cela, soit par paiement selon la formule similaire à ADDL, imposant aux souscripteurs de payer par tranches, annuellement, selon les moyens de notre majorité écrasante, soit la for-

mule de crédit à 0% d'intérêt, ou par l'achat du bien à partir de la banque CPA directement, (marché conclu entre l'ENPI et la banque)», soulignent-ils. Selon les représentants de ces souscripteurs, «une réunion a été tenue, la semaine passée, entre le directeur de la réglementation et de l'administration générale (DRAG) de la wilaya d'Oran et le directeur de l'ENPI, en présence de quelques souscripteurs. En ce qui concerne le prix du mètre carré et la révision du mode de paiement le directeur a promis de transmettre nos doléances à la tutelle. Il a, aussi, promis de trouver des solutions pour faire face à quelques anomalies comme le problème de la tuyauterie apparente».

Les souscripteurs d'Oran annoncent qu'ils vont participer à un sit-in, prévu le 12 juillet, à Alger, devant le ministère de l'Habitat. «Eu égard aux aspects religieux, sur la riba, au fardeau financier, né de l'emprunt qu'on doit contracter

avec la banque, difficilement supportable, eu égard à la cherté de la vie, on sollicite les pouvoirs publics pour : soit l'octroi d'un crédit bancaire sans intérêt, soit le règlement du prix du logement, par mensualités, pour le compte de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), sans intermédiation bancaire», ajoutent-ils.

Rappelons qu'à Oran, 4.100 LPP sont en cours de réalisation. 98% des matériaux utilisés dans la réalisation de ces logements sont fabriqués localement. Les 500 premiers acquéreurs recevront les clés de leurs logements après le Ramadhan. Les travaux de VRD, pour l'ensemble des îlots ont déjà, été lancés et les entreprises pour la réalisation des grands équipements ont été désignées. Les travaux seront lancés, incessamment, et concerneront la réalisation de 3 groupes scolaires, un lycée, un collège, une sûreté urbaine et un centre de santé.

Concours de recrutement des enseignants

4.647 candidats ont réussi l'examen écrit

J. Boukraa

Les résultats de l'épreuve écrite du concours de recrutement des enseignants devaient être connus hier lundi à 22H. Les candidats pourront prendre connaissance des résultats de l'épreuve écrite via le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) www.onec.dz.

A Oran, sur les 17.753 candidats aux épreuves écrites, 4.647 ont eu leur examen, a annoncé le directeur de l'éducation M. Arezki Slimani sur les ondes de la radio Bahia. Pour d'autres détails, le même responsable a souligné que pour le cycle primaire sur près de 10.000 candidats, quelque 2.903 ont eu leur examens. Pour le cycle moyen, ont compté 1.248 lauréats et pour le cycle secondaire 496 lauréats. Les lauréats pourront retirer leurs convocations pour l'épreuve orale qui aura lieu les 2 et 3 juillet prochain.

Sept centres d'exams ont été ainsi réquisitionnés dont trois pour le primaire, trois pour le moyen et un pour le secondaire. Les résultats finaux seront annoncés le 7 juillet. A rappeler que pour la wilaya d'Oran plus de 1.400 postes d'enseignement, tous cycles confondus, sont prévus au titre de l'année scolaire 2016-2017. Pour le cycle primaire, 649 nouveaux enseignants seront recrutés, 550 enseignants pour le



Ph.: Arch.

cycle moyen et 220 pour le secondaire. En 2015, Oran n'a bénéficié que de 477 postes pour les trois cycles. Ainsi, 155 postes ont été ouverts pour le cycle primaire, dont 100 pour les enseignants des matières d'arabe et 55 pour le français. Concernant le cycle moyen, 193 postes budgétaires avaient été ouverts et 129 postes pour le secondaire. Le département de Mme Benghebrit est à la recherche de profils qui peuvent

participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Le ministère de l'Education continuera à recruter durant les trois prochaines années afin qu'il puisse combler le déficit existant en enseignants.

Les besoins de l'école sont estimés actuellement à 135.000 enseignants. Ainsi, chaque année, le ministère de l'Education va recruter près de 45.000 nouveaux enseignants sur l'ensemble du territoire national.

Journée mondiale de lutte contre les stupéfiants

Plus de 45 tonnes de kif saisies ces dix dernières années à Oran

K. Assia

Plus de 45 tonnes de kif traité, 317.737 comprimés psychotropes, 2.277 g de cocaïne et 148 g d'héroïne ont été saisis depuis 2007 à mai 2016 selon un bilan communiqué par les services de la sûreté d'Oran à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte antistupéfiants. L'événement, organisé avant-hier au siège de la 16ème sûreté urbaine, a vu la présence de tous les services concernés dont les éléments de la brigade de la lutte antistupéfiants de la sûreté d'Oran, le chef de la 16ème sûreté urbaine, des psychologues, des cadres du service de l'identité et le commissaire de la cellule de la communication et des relations publiques de la sûreté d'Oran. Une occasion pour les organisateurs de rappeler les efforts

consentis dans la lutte sans merci engagée par les policiers contre la détention et la commercialisation des stupéfiants. Ainsi et selon le bilan communiqué à l'occasion, on saura que 5.997 affaires ont été traitées depuis 2007 à mai 2016 dont 4.488 liées à la consommation de la drogue, 1.470 affaires de commercialisation et 39 affaires de trafic international de résine de cannabis.

Les policiers ont également arrêté 7.169 individus lesquels ont été présentés au parquet et 6.275 ont été placés sous mandat de dépôt, 84 individus ont été placés sous contrôle judiciaire, 104 ont bénéficié de la liberté provisoire et 674 ont bénéficié d'une citation directe. En effet, la célébration de cette journée mondiale qui coïncide avec le 26 juin de chaque année a été une occasion pour les res-

ponsables dont le commissaire Abderrahmane de rappeler le danger de la consommation de la drogue et les efforts consentis par la direction générale de la Sûreté nationale dans la lutte et la prévention contre ce fléau. Plusieurs campagnes de sensibilisation et un travail de proximité sont menés toute l'année dans les établissements scolaires pour renseigner sur les conséquences néfastes occasionnées par la consommation de la drogue, indique-t-on. Les services spécialisés dans cette lutte sans merci ont pour leur part expliqué ce danger à travers plusieurs expositions de saisies opérées ces dernières années. Les organisateurs préconisent l'activité sportive pour maintenir sa santé et la préserver du danger. Des portes ouvertes sont organisées en direction du large public.

Plats préparés «spécial Ramadhan»

Un commerce florissant en vogue à Oran

Le commerce des mets prépa-

rés est en vogue à Oran. Autrefois inexistant durant le mois de Ramadhan, ce créneau s'affirme, aujourd'hui et trouve acquéreurs. Contrairement aux habitudes constatées, en ce mois de carême, certaines familles se détournent des plats-maison et n'hésitent pas à acquérir des mets pour garnir leurs tables d'iftar, auprès de vendeurs de «temps modernes».

La condition sociale est souvent invoquée pour expliquer un tel penchant, comme pour certaines femmes travailleuses qui cherchent à se délivrer, à contre cœur, parfois, de tâches ménagères «contraignantes». Autre temps autres moeurs : l'achat de plats préparés ne se limite, désormais, plus aux gâteaux traditionnels dont «qalb ellouz», «chamia», «ktai», «baklawa», mais englobe, aussi, les soupes ('hrira et chorba), «tadjine zitounet», «metaouem» et autres plats prisés, en ce mois sacré.

UNE AUBAINE POUR TOUS

Nombre de restaurateurs «avertis» saisissent l'aubaine et se convertissent en locaux de vente de plats préparés «spécial Ramadhan» proposant des gammes variées de soupes, de salades et autres mets, gâteaux et desserts. Peu avant l'iftar, une affluence de personnes, venues faire de tels achats est constatée dans ces restaurants «branchés» dont un qui s'est découvert une nouvelle vocation à Bir El Djir, à l'est d'Oran. Une directrice d'une entreprise nationale et mère de quatre enfants, Mme Hawae, la quarantaine, confie qu'elle a recours, par moments et faute de temps, à acheter des plats préparés auprès de ce restaurant, estimant que «cela n'est pas contraire à la règle».

«Je suis une femme active dont le travail prend parfois toute une journée, ne me permettant pas de préparer des plats à la maison», a-t-elle avoué. Farid, cadre dans une banque, la trentaine, vivant à Oran, loin de sa famille établie à Alger, trouve qu'il n'a pas d'autres alternatives que de recourir au repas à emporter ou parfois de s'attabler dans ce restaurant pour «sentir» l'ambiance familiale qui lui manque tant. Souad reconnaît, pour sa part, ne pas connaître grande-chose dans l'art culinaire. Nouvellement mariée, elle n'entend pas priver son mari de la saveur du Ramadhan, dit-elle avec l'espoir d'apprendre à cuisiner pour pouvoir préparer ses propres plats, en prévision du Ramadhan, de

Pour Karima, qui refuse, catégoriquement, le fait de recourir au service des restaurants, la qualité des ingrédients rentrant dans la préparation des mets mis en vente est «discutable», allant jusqu'à douter des produits utilisés. «Je préfère préparer à mes enfants un seul plat même léger que, le leur, acheter», a-t-elle souligné. Rafik, un étudiant universitaire en 5^{ème} année, estime qu'il ne faut pas faire, totalement, confiance aux plats préparés ailleurs qui peuvent provoquer des intoxications alimentaires surtout en saison estivale, citant, entre autres soupçons, la préparation avec de l'huile utilisée plusieurs fois, le non respect des règles d'hygiène et de conservation des produits alimentaires.

Hassi Ameur : chute mortelle d'un adolescent dans un puits

Un adolescent répondant aux initiales A. M. a été victime d'une chute mortelle dans un puits au niveau d'un bidonville à Hassi Ameur. Selon la Protection civile, le drame s'est produit dimanche, une demi-heure avant la rupture du jeûne. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun. Une enquête a été ouverte.

J. B.

Hassi Mefsoukh : un jeune mortellement percuté par un véhicule

Un jeune homme de 19 ans a été violemment percuté par une voiture, la nuit de dimanche à lundi à Hassi Mefsoukh. Répondant aux initiales S.K, la victime était en train de traverser lorsqu'elle a été renversée par une Renault Clio. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital El Mohgoun. Une enquête a été ouverte.

J. B.

TLEMCEN

Le temps des vaches maigres

Passage obligé de toutes les collectivités locales, l'ajustement du budget primitif à travers un budget supplémentaire (BS) sur la base des résultats de l'exercice précédent, était à l'ordre du jour de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Khaled Boumediene

Le projet du budget supplémentaire de l'exercice 2016 tel que présenté devant l'APW est de l'ordre de 4.854.486.044 DA, équilibré en dépenses et recettes. La section de fonctionnement prévoit un montant de 3.572.068.003 DA.

La section d'équipement et d'investissement lui a été réservé un montant de 1.542.094.764 DA. Tandis qu'un montant de 259.676.724 DA a été consacré à l'autofinancement. Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, dans son allocution d'ouverture, a indiqué que cette session de l'APW se tient dans une conjoncture particulière de l'économie nationale marquée par la baisse des prix des hydrocarbures. Ce qui oblige les élus locaux et tous les gestionnaires à changer radicalement leur vi-

sion sur l'utilisation des ressources financières pour leur meilleure rationalisation, d'autant plus que les orientations de l'Etat incitent à ce que « l'APC ne soit plus un fardeau pour l'Etat. Cette manière de faire est désormais révolue. La wilaya a connu un fléchissement de près de 40% de ses ressources. Il faut donc valoriser tous les biens et ressources des APC et de la wilaya et bien gérer ces institutions ». M. Saci a en outre lancé un appel à tous les investisseurs pour s'impliquer dans la dynamique du développement et la création des richesses et à saisir les facilités accordées par l'Etat afin de renforcer l'économie nationale, précisant que l'agriculture et l'industrie sont deux secteurs stratégiques pour lesquels la wilaya a de grands atouts pour leur développement. Par ailleurs, le rapport sur l'aménagement du territoire de la wilaya, présenté par la commission de l'ur-

banisme et approuvé par l'APW, a permis d'engager une nouvelle dynamique de développement durable de la wilaya de Tlemcen qui est synonyme d'une valorisation rationnelle de ses ressources, pour construire un avenir solidaire et en concert avec les espaces régionaux.

Cette nouvelle stratégie d'aménagement et de développement durable permettra à la wilaya de Tlemcen d'affronter dans les meilleures conditions la compétitivité territoriale à l'échelle du Maghreb et la Méditerranée. Cet outil constitue, selon le wali de Tlemcen, l'un des instruments les plus appropriés pour la mise à niveau et le rééquilibrage des territoires de la wilaya. A noter que les membres de l'APW ont approuvé à l'unanimité les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme des communes de Felloucène et Dar Yaghmorassen (daïra de Ghazaouet).

Comment protéger les enfants des dangers d'Internet ?

La direction opérationnelle des télécommunications de Tlemcen a participé à la journée de sensibilisation organisée par la direction des affaires religieuses et des wakfs, au niveau du centre culturel islamique sous le thème : « Comment protéger les enfants contre les dangers de l'Internet ? ». Selon le directeur opérationnel d'Algérie Télécom, M. Boughendja Djelloul, « cette action a pour objectif d'attirer un plus grand nombre possible de tuteurs afin de les sensibiliser sur les dangers de l'Internet sur leurs enfants. Ce fut là un formidable moyen de communication, d'information et d'échanges. Surtout que l'usage du numérique prend de plus en plus d'am-

pleur chez les enfants et adolescents, dont beaucoup grandissent même dans le monde numérique et les écrans. Nous devons tous agir face aux risques de l'Internet et rapidement, car les usages du numérique sont nombreux et évoluent très rapidement au fur et à mesure que progressent les technologies et les applications. Beaucoup reste à faire tant en matière d'éducation, de sensibilisation, de prévention que de réglementation pour protéger les enfants. C'est pourquoi il est important de savoir comment les éviter, d'une part, et comment protéger cette catégorie sensible de la société, d'autre part ». M. Boughendja a en outre précisé à notre journal que Algérie Télécom a mis,

dans ce contexte, un programme de contrôle parental qui s'intitule fi@amane, pour la protection des enfants contre les dangers de l'Internet. Lors de cette journée de sensibilisation, le directeur opérationnel d'Algérie Télécom a été honoré par le centre culturel islamique de Tlemcen, pour son dévouement au service de cette noble cause. Par ailleurs, dans le but de permettre aux clients de profiter pleinement de l'Internet haut débit, durant ce mois sacré de Ramadhan, Algérie Télécom a lancé une promotion exceptionnelle avec des bonus sur les recharges Idoom ADSL et 4G LTE, depuis le 13 juin dernier.

Khaled Boumediene

AÏN TÉMOUCHE

Le nouveau calendrier de vaccination entre en vigueur

Mohamed Bensafi

Le nouveau calendrier national de vaccination infantile, dans lequel de nouveaux vaccins ont été introduits par le ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, est entré en application depuis le 24 juin dernier, au niveau de tous les établissements publics de santé (hôpitaux, centres de protection maternelle et infantile, centres de soins de proximité...) de la wilaya d'Aïn Témouchent. Il s'agit des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B

et les virus respiratoires. Ce nouveau calendrier de vaccination concerne les nourrissons à partir de deux mois, pendant que les enfants nés avant le 24 avril 2016 continueront à être assujettis à l'ancien calendrier qui arrivera à terme en 2020. Les nourrissons recevront ainsi deux vaccins. Le premier en dose unique comprend quatre vaccins, à savoir contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et l'hépatite alors que le second compte un vaccin contre le pneumocoque. Ces doses seront suivies de deux autres dont l'une au quatrième mois et la

deuxième au douzième mois. Notons encore que l'application du nouveau calendrier national de vaccination infantile a fait, depuis le 24 avril dernier, l'objet d'une large campagne de sensibilisation à la méthode d'administration des vaccins et ce, en direction du corps médical, paramédical et des mères. Enfin, l'application totale du nouveau programme de vaccination infantile devra contribuer à diminuer le taux de mortalité infantile en Algérie qui est de 21 décès pour 1.000 naissances normales (2015), ajoute-t-on.

MOSTAGANEM

840 logements attribués

L'opération d'attribution de 840 logements sociaux locatifs et promotionnels aidés à leurs bénéficiaires a eu lieu dimanche à travers six communes de la wilaya de Mostaganem, a-t-on constaté.

Ce quota est réparti entre 560 logements sociaux locatifs dont 100 à Khadra et Souafia, 80 à Ain Tédelès, 60 à Hassi Mameche, 20 à Safsaf et 20 à Hadjadj. L'opération porte aussi sur l'attribution de 280 logements promotionnels aidés (LPA), soit 200 relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et 80 de promoteurs privés à Hassi Mameche. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés de 100 loge-

ments à leurs bénéficiaires, qui s'est déroulée dans une ambiance de grande joie, surtout que l'opération survient à l'approche de l'Aïd El-Fitr. Le même responsable a indiqué que l'opération d'attribution de logements se déroule à un rythme accéléré.

Pour ce qui est de l'habitat promotionnel aidé (LPA), M. Temmar a exhorté les bénéficiaires à respecter l'accord fixé avant le lancement des travaux de réalisation. Il a ajouté qu'une cellule sera installée au niveau de la direction de wilaya de l'habitat pour le suivi des travaux des projets LPA en vue de rattraper les retards.

La directrice de l'habitat a annoncé, pour sa part, la remise, fin juin courant, de 1.131 pré-affectations à travers plusieurs communes de la wilaya.

tations de logements sociaux locatifs dont 767 au chef-lieu de wilaya, 215 à Bougirat, 119 à Stidia, 20 à Sirat.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 70% et les logements seront attribués fin 2016. L'opération d'attribution de 840 logements est la sixième effectuée cette année touchant plus de 2.000 logements sociaux locatifs et leur nombre devra atteindre d'ici à la fin de l'année 6.568 logements dans différentes communes de la wilaya, a ajouté Fatiha Kessira. Dans ce cadre, il est prévu aux mois de juillet et septembre prochains 1.000 logements entre la remise de clés et des actes de pré-affectations à travers plusieurs communes de la wilaya.

OUED R'HIOU

L'alimentation en eau perturbée

Mahi Ahmed

En plein été, la ville d'Oued R'hiou connaît durant ce mois de Ramadhan une crise d'eau potable qui affecte plusieurs quartiers et cités de la ville à l'image de Khermacha, Boudalia Hassani, Kessas et 280 logements. Les coupures fréquentes du précieux liquide ont irrité les citoyens qui ne savent à quel saint se vouer. La chaleur conjuguée aux effets du jeûne accentue le problème. Des habitants tentent de trouver des explications à ce problème d'autant que Oued R'hiou dispose du barrage de Gargar, le plus grand

de la wilaya avec une capacité de 450 millions de mètres cubes. Pour faire face à ce désagrément de taille, l'on se rabat sur les sources d'eau les plus proches de la région ou à l'approvisionnement par citerne.

Le prix de la citerne d'eau potable varie entre 800 et 1.000 dinars, apprend-on. Cette charge alourdit le fardeau des dépenses énormes cumulées en ce mois de Ramadhan. Une source de l'ADE affirme que le problème a été provoqué par une panne d'une pompe hydraulique qui a été réparée en fin de compte et tout devrait rentrer dans l'ordre incessamment.

RELIZANE

Plus de 270 mandats de dépôt pour trafic de drogue

Mahi Ahmed

Au cours des cinq premiers mois de l'année en cours, les services de la sûreté de wilaya de Relizane ont enregistré 267 affaires relatives à la lutte contre les stupéfiants (kif et psychotropes) ayant conduit à l'interpellation de 403 individus dont 271 ont été placés en détention préventive pour détention de drogue à des fins de consommation et de commercialisation.

Parmi les personnes arrêtées dont 68 ont bénéficié de la citation directe figurent une femme et cinq mineurs. Durant cette période, plus de 9 kg de kif et 3.089 comprimés psychotropes

ont été saisis en plus d'une quantité de cocaïne. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre le commerce informel pendant le mois de Ramadhan, la police a mené 70 opérations d'assainissement des voies publiques des commerçants illégaux qui ont créé des marchés parallèles des fruits et légumes.

La cellule de communication de la sûreté de wilaya indique, d'autre part, le retrait de 32 permis de conduire durant la deuxième semaine du mois sacré. L'enregistrement aussi 180 amendes forfaitaires et la mise en fourrière municipale de 35 motocyclettes pour différentes infractions dont la vitesse excessive et le défaut de casque.

CHLEF

Des produits alimentaires exposés au soleil dans l'indifférence



Bencherki Otsmane

Le phénomène de l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux, avec des effets néfastes sur le consommateur et l'ordre public, n'est pas près de disparaître. Cette pratique est interdite par la loi 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et la répression des fraudes. Sur le terrain, le phénomène prend de plus en plus d'ampleur, notamment durant la saison estivale et surtout au cours du mois de Ramadhan. L'exposition des marchandises en dehors du magasin, sous le soleil, est une pratique courante chez de nombreux commerçants qui y exposent du pain, du lait et ses dérivés et toutes sortes de produits périssables. Les conséquences du non-respect des conditions de conservation des produits alimentaires sont multiples. Tout d'abord la détérioration de la qualité intrinsèque des produits, puis la consommation de produits à risque et enfin l'occupation des espaces publics réservés aux piétons. Ni les appels incessants lancés aux commerçants de ne point recourir à l'exposition des produits alimentaires au soleil ni les fréquents contrôles d'agents de la direction du commerce ne semblent parvenir à mettre un terme à cette anarchie de l'activité commerciale. Cela pose la question de l'existence d'une clientèle qui achète ces produits à risque...

FENETRES

AIR ALGERIE

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat - Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55
----- MERCRIDI -----	

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h35
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	11h15
Constantine - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h35
Béchar - Oran	17h20

INTERNATIONAL

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MERCREDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

----- MERCREDI -----

VOL	DEP/ARR
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven/Sam/Dim	
Oran - Paris-Orly	18h25/ 21h45
Mar	
Oran - Marseille	18h20/ 20h55
Oran - Lyon	16h35/ 19h30
Oran - Toulouse	11h30/ 14h00
Mer/Mer/Jeu/Sam	
Paris-Orly - Oran	09h10/ 10h30
Lun/Mer/Ven	
Marseille - Oran	18h30/ 19h10
Mar	
Lyon- Oran	09h30/ 10h30
Toulouse - Oran	15h00/ 15h35

Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN

----- MARDI -----

Départ	Arrivée
ORAN - OUED TLELAT	
08h45	09h10
10h15	10h40
13h20	13h41
21h15	21h40
00h30	00h55
OUED TLELAT - ORAN	
09h30	09h55
11h00	11h20
13h20	13h41
22h00	22h25
01h00	01h25
ORAN - AGHA	
08h00	12h36
12h30	17h36
AGHA - ORAN	
08h00	12h56
12h30	17h36
ORAN - BECHAR	
23h30	08h46
BECHAR - ORAN	
23h00	08h00
ORAN - CHLEF	
16h30	18h56
CHLEF - ORAN	
05h40	08h21
ORAN - Témouchent - Bénisaf	
17h02	18h03
07h15	08h14
Témouchent - Bénisaf - ORAN	
06h30	06h47
18h15	18h32
ORAN - SBA - TLEMCEN	
17h00	19h42
TLEMCEN - SBA - ORAN	
06h00	08h32
ORAN - MAGHNIA	
08h30	12h09
12h50	16h22
MAGHNIA- ORAN	
14h05	17h26
08h50	12h22

----- MERCREDI -----

Départ	Arrivée
MOSTAGANEM / VALENCE	
Lun 27 - 18h30	Mar 28 - 07h30
Mer 29 - 18h30	Jeu 30 - 07h30
Ven 01 - 17h00	Sam 02 - 05h00
VALENCE / MOSTAGANEM	
Mar 28 - 18h30	Mer 29 - 07h30
Jeu 30 - 18h30	Ven 01 - 07h30
Sam 02 - 08h30	Sam 02 - 18h00

----- MERCREDI -----

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 30 - 23h00	Ven 01 - 09h00
ALICANTE / ORAN	
Mar 28 - 22h00	Mer 29 - 09h00
ORAN / MARSEILLE	
Mar 28 - 12h00	Mer 29 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Dim 26 - 13h00	Lun 27 - 14h00

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 30 - 23h00	Ven 01 - 09h00
ALICANTE / ORAN	
Mar 28 - 22h00	Mer 29 - 09h00
ORAN / MARSEILLE	
Mar 28 - 12h00	Mer 29 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Dim 26 - 13h00	Lun 27 - 14h00

DÉPART	ARRIVÉE

<tbl_r cells="2" ix="4" maxcspan="1" maxrspan="1

USA

Dix blessés dans des affrontements lors d'un rassemblement néo-nazi



Sept personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lors d'affrontements entre des néo-nazis et des contre-manifestants devant le Capitole de l'Etat de Californie, dans l'ouest des Etats-Unis, ont annoncé les autorités locales. Des protestataires se sont opposés au rassemblement de suprématistes blancs devant le Capitole, siège du gouverneur et de la législature de Californie qui se trouve à Sacramento, capitale de l'Etat, a déclaré à l'AFP Chris Harvey, porte-parole des pompiers de Sacramento. Plusieurs

des patients hospitalisés présentent "des blessures graves par arme blanche", ont indiqué les pompiers de Sacramento sur leur compte Twitter. Il n'a pas été possible de déterminer immédiatement auquel des deux groupes antagonistes les blessés appartenaient. Selon le quotidien local The Sacramento Bee, une bataille à l'arme blanche a éclaté entre quelque 25 néo-nazis, qui avaient l'autorisation de se rassembler devant le Capitole, et plus de 150 contre-manifestants anarchistes et "anti-fascistes".

Le Los Angeles Times a indiqué que le rassemblement avait été convoqué par un groupe appelé Traditionalist Worker Party qui milite pour la suprématie des Blancs et contre l'immigration. Des vidéos et des photos postées sur Internet ont montré une foule de plus en plus violente, certains frappant leurs adversaires avec ce qui semble être des bâtons ou des morceaux de bois, pendant que d'autres lançaient des pierres.

Sur une vidéo postée par le Sacramento Bee, un homme noir, blessé et ensanglanté, était secouru par des manifestants alors qu'il était allongé sur le trottoir. La chaîne de télévision américaine CNN a diffusé une vidéo montrant deux hommes blancs, du sang coulant de leurs crânes rasés, escortés par la police. Dans un communiqué diffusé par CNN, le leader du Traditionalist Worker Party, Matthew Heimbach, a déclaré que "les anti-fascistes ont utilisé des couteaux, des bouteilles, des briques, des morceaux de béton qu'ils ont arrachés d'un chantier". Il a affirmé que les membres de son groupe avaient été attaqués et s'étaient "défendus pour faire fuir les assaillants".

Singapour

Un avion en feu lors d'un atterrissage d'urgence



Un avion de Singapore Airlines parti pour Milan a pris feu lundi peu après son atterrissage d'urgence à l'aéroport de Singapour, sans faire de blessés, a annoncé la compagnie, un problème qui a provoqué la frayeur des passagers.

Le Boeing 777-300ER assurait la liaison Singapour-Milan (vol SQ368) quand un voyant s'est allumé pour signaler un problème d'huile de moteur, contraignant l'appareil à revenir à son point de départ après une heure trois quarts de vol, a indiqué Singapore Airlines. "Le moteur droit a pris feu après l'atterrissement à l'aéroport de Changi à environ 06H50. Le feu a été éteint par les services d'urgence de l'aéroport, et il n'y a pas eu de blessés parmi les 222 passagers et 19 membres d'équipage". Les passagers ont débarqué par des

escaliers et ont été transportés en autobus vers le terminal. L'un d'eux a publié sur son compte Facebook une vidéo de 49 secondes apparemment prise d'un hublot à l'intérieur de l'appareil, montrant d'immenses flammes envelopper le moteur droit du Boeing. "Je viens d'échapper à la mort", a écrit

une passagère, Lee Bee Yee, sur son compte Facebook. "Je remercie Dieu d'être en vie. Je vais rentrer chez moi pour serrer dans mes bras mes enfants", a-t-elle ajouté. Singapore Airlines a indiqué que les passagers de l'avion seraient transférés sur un autre vol en partance pour Milan dans la journée.

Plus de 3.300 migrants secourus au large de la Libye



Un total de 3.324 migrants ont été secourus dimanche au large de la Libye au cours de 36 opérations, ont annoncé les gardes-côtes italiens, ce qui porte à plus de 10.000 le nombre des personnes secourues depuis jeudi.

Les migrants étaient entassés dans 25 canots pneumatiques et un bateau en bois, ont précisé les gardes-côtes, qui n'ont pas fait état de victimes. Les navires des gardes-côtes et de la marine italienne ont pris part aux opérations de secours, ainsi que des bateaux de l'agence européenne Frontex, de l'opération européenne anti-passeurs So-

phia et des associations Médecins sans Frontières (MSF) et Sea Watch. Les migrants ont tous été transférés vers des ports du sud de l'Italie. Ces arrivées portent à plus de 66.000 le nombre de migrants, des Africains pour la plupart, parvenus en Italie depuis le début de l'année, selon un décompte établi par le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Plus de 10.000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe depuis 2014, dont plus de 2.800 depuis le début de l'année 2016, a indiqué le HCR début juin.

Pourquoi il ne faut pas prendre de décision importante en fin de journée

Faire marcher longtemps son cerveau, c'est épouser ses régions impliquées dans la prise de bonnes décisions et risquer les choix idiotement impulsifs. Le jeu en vaut la chandelle. Savoir résister à la tentation des petites gratifications à court terme, pour leur préférer les grosses récompenses lointaines exigeant un effort mental soutenu relève d'une aptitude cruciale pour le déroulé optimal de notre existence. Le problème, c'est que la volonté n'a rien d'une ressource illimitée et qu'il suffit parfois de peu de choses pour nous pousser sur la voie de la facilité et des décisions regrettables. Une étude publiée dans le numéro de juin des PNAS et menée par l'équipe de Bastien Blain, chercheur à l'INSERM spécialisé dans la neurologie de la motivation, met en lumière les régions cérébrales les plus

touchées par cette satanée fatigue mentale et prouve qu'après une journée particulièrement harassante pour les neurones, mieux vaut s'abstenir de prendre toute décision importante, notamment financière. Les participants de cette étude devaient passer six heures à plancher sur des exercices mémoriels relativement compliqués et, à intervalle régulier, les chercheurs leur demandaient de choisir entre une petite somme d'argent tout de suite, ou une plus grosse plus tard. En face, un autre groupe de cobayes était soumis à la même alternative, mais après une journée relax passée à lire ou à jouer. Résultat, non seulement les individus soumis aux épreuves mentales difficiles étaient les plus susceptibles de tomber dans le piège de la gratification à court terme, mais une IRMf de leur cerveau allait mon-

Le smartphone peut entraîner des pertes de vue temporaires



Ces cas d'aveuglement temporaire devraient, selon les experts, devenir de plus en plus fréquents, mais sont «inoffensifs et facilement évitables»... Elles souffraient d'un aveuglement temporaire qui ne se produisait que la nuit ou tôt le matin. Deux Britanniques sont à l'origine d'une nouvelle recommandation concernant l'usage des téléphones portables : la nuit ou dans toute pièce obscure, mieux vaut éviter de regarder l'écran de son smartphone avec seulement un œil ouvert. Publiée dans le très sérieux New England Journal of Medicine, cette recommandation émane des équipes du Moorfield's Eye Hospital de Londres (Royaume-Uni). Des ophtalmologues qui se sont donc basés sur les cas de cécité temporaire dont ont souffert ces deux Britanniques.

La première jeune femme, âgée de 22 ans, ne voyait que les contours des objets de l'œil

Santé

Le surpoids à l'adolescence, un risque pour le cœur adulte

Le surpoids et l'obésité sont néfastes à tout âge. Dès l'adolescence, un indice de masse corporelle (IMC) trop élevé est associé à un sur-risque cardiovasculaire à l'âge adulte. Une découverte peu surprenante réalisée par une équipe suédoise, si ce n'est que le danger existe à partir d'un IMC de 20. Or celui-ci ne correspond pas du tout à un surpoids selon les recommandations de l'OMS. L'équipe du Pr Annika Rosengren de la Sahlgrenska Academy de Gothenburg a suivi plus d'1,6 million de jeunes hommes entre 1968 et 2005. Au début de l'étude, tous avaient 18 ans. Pendant la période de suivi, 5 492 ont été hospitalisés pour insuffisance cardiaque, en moyenne à l'âge de 47 ans.

Après analyse des données, il s'est avéré que les jeunes hommes de 18 ans, dont l'IMC était supérieur à 20, étaient plus à risque



Equipe nationale

Un contrat de trois ans avec des objectifs déterminés pour le Serbe Milovan Rajevac

Kamel Mohamed

Le Serbe Milovan Rajevac a été engagé par la FAF pour un contrat de trois ans avec des objectifs déterminés, à savoir la qualification au Mondial-2018 de Russie et au moins atteindre les demi-finales de la CAN-2017 ainsi que la qualification à la CAN-2019. Le nouveau patron des Verts sera à Alger vers la mi-juillet pour être présenté par la FAF à la presse et animera ainsi son premier point de presse. Après le tirage au sort des matches de qualifications à la Coupe du monde et la désignation des adversaires de l'Algérie (Zambie, Cameroun et Nigeria), le président de la FAF se devait d'annoncer le nom du nouveau coach, lequel devrait entamer son travail dans les plus brefs délais. Ainsi, Rajevac aura assez de temps pour s'imprégner de la réalité du football algérien et visiter les installations sportives dont dispose la FAF. Il fera aussi connaissance avec son entourage et ses proches collaborateurs, sachant que le président de la FAF placera ses «éléments» au sein du staff technique pour épauler le nouveau coach.



UN ENTRAÎNEUR QUI RÉPOND AU PROFIL ET AUX CAPACITÉS FINANCIÈRES DE LA FAF

Le nouveau sélectionneur national répond au profil que cherchait le président de la FAF, à savoir un coach compétent ayant une expérience africaine et n'affectant pas trop la trésorerie de la fédération. En ce sens, Rajevac demeure l'entraîneur idéal pour ainsi dire pour la FAF, laquelle ne pouvait pas engager un «grand nom» avec un salaire mensuel pouvant atteindre les 200 000 euros au moment où les autorités du pays prônent l'austérité et la rationalisation des dépenses. Selon des informations recueillies à la FAF, le salaire mensuel du nouveau sélectionneur national ne dépasserait pas, au maximum, les 70 000 euros. Rajevac qui était sans club depuis 2011 devrait ainsi accepter l'offre financière de la FAF dans la mesure où il n'avait pas un grand choix entre le chômage et être sélectionneur des Verts, a-t-on expliqué à la fédération où l'on a avoué qu'il était indécent en ces temps de crise d'engager un coach avec un salaire mirobolant.

UNE EXPÉRIENCE CAPITALE ACQUISE AVEC LE GHANA

En plus du coût pas trop cher de Rajevac, la FAF a été encouragée de l'engager à la faveur de l'expérience qu'il a eue en Afrique entre 2009 et 2011. Rajevac était à la tête des U20 du Ghana, avec lesquels il a remporté

le titre de champion du monde de la catégorie en Egypte, avant d'être promu comme entraîneur en chef de l'équipe nationale A du Ghana. Avec les Black Stars, il avait atteint la finale de la CAN-2010 en Angola, perdue contre l'Egypte et avait atteint aussi les quarts de finale du Mondial-2010 en Afrique du Sud. Un capital-expérience qui a motivé la FAF à engager ce technicien qui a géré une sélection ghanéenne constellée de stars. C'est son passage dans cette grande nation de football qui a plaidé en sa faveur pour être engagé par la FAF. Il est vrai que Rajevac a fait un passage en Arabie saoudite puis au Qatar où il n'a pas réussi à redécoller les résultats réalisés au Ghana. En somme, il s'agit pour la FAF de ne pas commettre la même erreur que celle d'engager le Français Christian Gourcuff. Ce dernier faisait son apprentissage au sein d'une sélection nationale et avait fait perdre deux ans à l'équipe nationale. En ce sens, le président de la FAF a privilégié la piste de l'ex-Yugoslavie et des pays de l'ex-bloc de l'Est, laquelle a toujours réussi à l'Algérie, avec notamment le passage de Vahid Halilhodzic et d'autres entraîneurs dans les années 1980 et 1990 comme les Rajkov (ex-Yugoslavie), Ziwołko (Pologne), ou encore Rogov (ex-URSS). Pour ce qui est du handicap de la langue, Rajevac ne parlant pas français, il faut relever que la quasi-totalité des joueurs sélectionnés évoluent dans les championnats étrangers. En

d'autres termes, ils parlent l'anglais qui est une langue parlée dans presque tous les pays.

APRÈS LE COACH, PLACE AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF

Maintenant que l'équipe nationale dispose d'un sélectionneur, le prochain chantier de Raouraoua consiste à renforcer davantage l'équipe notamment au niveau du compartiment défensif. Un compartiment qui constitue le point faible de la sélection, laquelle doit atteindre au moins des demi-finales de la CAN-2017 et surtout se qualifier au Mondial-2018. Raouraoua dira qu'il mobilisera tous les moyens humains et matériels pour la qualification au Mondial. Si les moyens matériels ne font pas défaut à la FAF, il reste pour le président de la fédération de cibler des joueurs à même d'apporter un plus à l'équipe. Il avait déjà annoncé lors de la réunion du bureau fédéral qu'il poursuivra sa politique du tout-professionnel, en prospectant de nouveaux talents. La prochaine cible de Raouraoua est le jeune Ismail Ben Nacer qui évolue à Arsenal en Premier League. Le milieu de terrain de Bordeaux, Adam Ounas, a déjà donné son accord et devrait faire partie de l'effectif de la sélection nationale à compter de la nouvelle saison. Le président de la FAF s'active ainsi à qualifier l'équipe pour la troisième fois consécutive à une phase finale de la Coupe du monde.

CMB Thénia Un avenir des plus incertains

O. M.

Pour le CM Thénia, les saisons se suivent et se ressemblent. Ainsi, après son dernier forfait, sur une année, tout le monde pensait que le club, cher à feu Djamel Mazzouz, allait reprendre sa place parmi les équipes de la wilaya, mais la saison écoulée a été catastrophique, avec un recrutement effectué à la hâte, la valse des entraîneurs et, pour couronner le tout, l'absence totale des autorités locales. D'ailleurs, un ancien élu avait, même, affirmé à l'adresse de dirigeants que « le club appartenait à la DJS et non à la commune », ce qui illustre l'écart de perception entre les élus et le club. Un

club qui, 3 ans plus tôt, avait atteint les 32èmes de finale de coupe d'Algérie, sorti par l'ARB Ghriss, aux tirs au but. Aujourd'hui, l'avenir du club est des plus incertains, comme le confirme son président Benboushaki Ali : « Nous sommes livrés à nous-mêmes, toutes les portes sont fermées et personne ne s'intéresse au club. De ce fait, nous nous dirigeons vers un autre forfait, car il est impossible de s'engager dans ces conditions », a-t-il indiqué. Au moment où des clubs œuvrent d'arrache-pied pour les recrutements et la préparation, à Thénia, c'est le calme plat, au grand dam des supporteurs. De saison en saison, on n'a pas su retenir les leçons. Et pourtant, le CMBT qui a évolué en

JSM Skikda Un grand chantier attend le président Tabou Abdallah

A. Mallem

Cédant à la pression des supporters et à la vox populi qui l'a pratiquement plébiscité, les autorités de wilaya de Skikda ont procédé à l'installation de Tabou Abdallah, à la tête de la JSMS. En effet, selon les informations parvenues de Skikda, après que le rival de Tabbou, en l'occurrence Ali Khantit, qui avait remporté les dernières élections, à la présidence du club, se soit retiré volontairement. De ce fait, les autorités, par le biais de la direction de la Jeunesse et des Sports, ont procédé à l'installation de Tabou, mettant, ainsi, fin à une crise au sein du club des «V Noirs» qui aura duré deux mois et retardé, de facto, la préparation de la prochaine saison. Toutefois, cette sortie de crise ne s'est pas faite sans dommages pour le club. Le nouveau président de la JSMS s'est retrouvé dans une situation peu rassurante qui rend difficile l'application du programme qu'il a élaboré, dans le but proclamé de jouer carrément l'accession en Ligue 1. Le vide administratif a fait que les éléments sur lesquels il avait misé pour monter une équipe performante se sont éclipssés, ne pouvant résister aux sollicitations des autres clubs. Parmi les cadres de l'équipe ayant évoqué

lué, la saison écoulée, qui sont partis, on citera Farès Cheniguer, capitaine et buteur de l'équipe, qui a signé au DRBTadjenat, le défenseur Azzouz Khelafi qui a rejoint les rangs du promu, l'US Biskra, en compagnie du milieu de terrain Bitam Malik. Tabou comptait récupérer le joueur du cru Hadef qui a évolué, en 2015-2016, au sein du DRB Tadjenat mais qui a signé à la JSM Béjaia. Et cette liste pourrait s'élargir par le départ d'autres joueurs qui se trouvent actuellement, en pourparlers avancés, avec certains clubs.

En ce qui concerne la barre technique de la JSMS, le nom du collègue Abdelkrim Latrèche a été avancé, mais celui-ci a d'autres pistes qu'il voudrait étudier, avant de prendre une décision. Dans le domaine des finances, la situation n'est guère reluisante, mais Tabou, parfaitement conscient de cette situation, avant de se lancer dans l'aventure, a déclaré qu'il ne compte, nullement sur l'aide de la commune ou d'une quelconque partie, du moins pour le début de la saison car il va engager ses propres moyens. Pour les supporters skikdis, l'essentiel est d'avoir remis le train de la JSMS sur les rails. Le reste viendra, progressivement. C'est du moins leur souhait pour le moment.

Qatar Nadir Belhadj quitte Al-Sadd



L'ancien international algérien, Nadir Belhadj, n'a pas été retenu dans l'effectif d'Al-Sadd en prévision de la saison 2016-2017, a annoncé hier lundi le club de première division de football au Qatar sur son compte officiel à Twitter. La direction d'Al-Sadd tient à «remercier vivement» Belhadj pour les services rendus au club tout au long des six années qu'il a passées avec lui, ajoute-t-on de même source. Belhadj (34 ans) avait rejoint Al-Sadd en 2010 après la Coupe du monde

de la même année à laquelle il a participé avec la sélection algérienne. Il a joué 214 matchs sous les couleurs du club qatari, et compte 28 buts. Auparavant, le latéral gauche avait évolué dans plusieurs clubs en France, à l'image du Lyon et le RC Lens. Il a également montré son talent en Angleterre sous le maillot de Portsmouth FC entre 2008 et 2010. Belhadj compte aussi 55 sélections avec l'équipe d'Algérie (4 buts) pour laquelle il a joué entre 2004 et 2011.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

- Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans une quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain El-Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82
- Cherche des Apparts Achat ou Location chez : Hasnaoui - Plaza - Mobilart - Tél : 0550.12.20.67 - A bon prix
- Loue des Appartements à Mobilart meublés et sans meubles à partir de 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67
- Loue : F4 Hasnaoui meublé 12 Millions + F3 Plaza Seddikia meublé 13 Millions + (Loue F4 et F5 vide à Hasnaoui entre 8 Millions et 10 Millions) + (F3 Plaza Seddikia vide à 10 Millions) - Tél : 0550.12.20.67
- Vends F4 RDC USTO-HLM 1 Milliard 200 + F3 Vieille Mosquée neuf 1 Milliard 600 + F3 Front de Mer 2 Milliards 500 + F3 Plaza Seddikia 2 Milliards 500 - Tél : 0550.12.20.67
- Location : Studio lycée Lotfi 3 Millions 500 + F4 en face Acyl Fernandville Immeuble Baba 8 Millions + 3 Apparts à Gambetta 5 Millions + F3 Yasmine meublé 6 Millions Immeuble Bien de 3 étages - Tél : 0550.12.20.67
- ORAN - Vends : F4 - 1^{er} étage, 88 m² Adda Benoouda - Plateau et F4 - 2^{ème} étage, 94 m² Haï Yasmine 3 façades - Courtiers s'abstenir - Tél : 0540.98.68.52
- Loue F4 à Hay Yasmine, en face supermarché A.R.D.I.S. - 8ème avec Ascenseur - Libre de suite pour 6 mois - 3 Unités/mois - Tél : 0554.31.47.09
- A louer pour saison estivale : F1 - F2 - F3 - équipés à Eden-plage route Cap-Falcon + Villa à Bousseville + F2 Rue Khemisti + F3 USTO à l'annee - IMMO. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77
- A vendre Appart F3 + Pte Pièce - 3ème étage Grande Terre - Bon voisinage - Eau 24/24 - Acte + L.F. - Tél : 0550.29.31.16 - 0771.83.36.30
- A louer Appart 107 m², F3 - Cuisine équipée - Tout neuf - 13ème étage : Ascenseur - Sécurité totale. Caméra surveillance à St-Hubert - ORAN - Tél : 0542.82.24.81
- Vends Appart 3 P. Cuisine, SDB. Centre ville Rue de Mostaganem. ORAN + Appart 3 P. Cuisine. SDB à Bousfer saison estivale Juillet / Août / Septembre - Tél : 0778.30.66.93
- Vente Logement F2 - 5ème étage - Sup. 52 m² - Bien aménagé - Bon voisinage à Haï Yasmine 2 - Tél : 0662.08.11.14
- TLEMCEN : Vends Appartement F3 RDC à Oujida - Tél : 0552.53.16.65
- Loue un T2 au RDC d'une Maison à 200 Logts à ES-SENI - Contactez : 0549.42.19.10
- A vendre F3 refait à neuf. 73,5 m². 2 façades. 3ème étage avec Ascenseur. Acte définitif. En face Hasnaoui Haï El-Yasmine 2 - Es-Salem - Prix 850 à négocier - Tél : 0793.02.44.97

■ Vds F4 luxe style osmanie moderne avec matériaux italiens. Cuis. équipée, fenêtre aluminium Technal Domestique double vitrage, rideaux électriques, portes de qualité + luminaire (à côté du consulat de France, vue sur mer + sur Bd Hôtel Royal, la montagne vue splendide) - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends Appartement F4 Cité les Pyramides - 4^{ème} étage - Libre de suite - Tél : 0560.06.10.87

■ Dans immeuble ancien : Vend F2 - 50 m² luxe. Double Faç. 4^{ème} étage à Chakib Arslane. Vue panoramique. Acté + Livret foncier. Cuisine équipée américaine, fenêtre, rideau Alu. Etanchéité. Elect. Plomb. Gaz neuf - Prix dem. : 750 U - Tél: 0549.45.40.83

■ Vends à BOUSFER-Ville grand Appartement F3 - 1^{er} étage de Villa - Construction récente - Bien situé - Tél: 0661.20.51.37

■ A louer Appart T4 meublé, luxe, Tour D + Appart T4 Tour D vide très bon prix + T4 Tour B 1^{er} étage usage Bureau - Habitation - Tél : 0552.38.71.79

■ A louer Apparts : F3 Akid Lotfi, meublé, en face palais des Congrès + F5 vide à Fernandville + F3 équipée Haï Yasmine côté Péphérique + F3 à Fernandville, meublé, Résidence Sahraoui - Tél : 0552.38.71.79

■ Loue Appartement F3 au 5ème et dernier étage Haï Sabah Cité des 700 Logts, en face Polyclinique, CEM - Très bien situé - Tél : 0770.31.62.60

■ BENI-SAF : Loue Appartement 2 Pièces - Cuisine - Salle de bain - Toute commodité - Confort et calme - Vue sur mer - Eau H24 + Garage - Ré serv. : 0778.25.17.97

■ Vds F3 - 80 m² - 2 Faç. 3ème étage. Cité calme & clôturée. Jardin. Parc pour enfants & Parking gardé H24. Ecole, CEM & Lycée juste à côté : Cité des Frères Benaïda - Zitoune à proximité de la Station Bahia - Tél : 0658.13.99.08

■ Vends des Apparts F3 et F4 avec cuisines équipées, chaudière, placards, garage - Prix entre 900 U et 1 MD 800 à : Belgaïd - Maraval - Bel Air - Tél : 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67

■ A vendre Appart F5 Cité USTO HLM en face Clinique Benmansour - 1^{er} étage - Convient Fonction libérale - Tél : 0661.13.34.05 - 0696.62.64.33

■ A vendre Appart 70 m². Très ensoleillé. Toutes commodités. Refait à neuf - 5ème étage. Bloc très calme. Résidence SOTEBA côté Boulevard vers Joy - Prix offert 1 M. 50 - (Sans intermédiaire) - Tél : 0782.19.93.85

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Villa R+2 - Corniche oranaise (BOUSFER-Village) : 4 Pièces + Salon + 03 Cuisines + 03 SDB + Garage 3 véhicules - Prix 150.000,00 DA - Tél : 0555.30.68.57

■ Particulier vend Villa de 240 m² située à Kharouba (W. de MOSTAGANEM) vue sur mer, comprenant 2 étages + terrasse + sous-sol - Finie à 80% - Double façade - Emplacement agréable - Contacter le : 0550.04.20.27

■ A vendre : Très belle Villa au Vieux Canastel 635 m² + Villa Nouveau Canastel 250 m² cité policière - Tél : 0552.38.71.79

■ A louer Villa R+2 avec Garage ensemble ou séparés - Sup. 800 m² à SENIA 23 Octobre sur la route et en face Plaza - de préférence pour Sté - Tél : 0553.12.31.88

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Villa R+2 avec Garage ensemble ou séparés - Sup. 800 m² à SENIA 23 Octobre sur la route et en face Plaza - de préférence pour Sté - Tél : 0553.12.31.88

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Kerma (4 U) - AG. " ABDALLAH " - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appartement de 130 m² F4 + Terrasse de 20 m² - 2ème étage Pyramides USTO - Tél : 0796.99.57.11

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El Turck) durant la saison estivale : Appartements meublés, climatisés - Eau H24 - Garage véhicule assuré - Cadre agréable - Tél : 0782.43.53.99 - 0771.59.40.47

■ Loue : F1 Miramat 2ème (2 U) - F3 centre-ville 3ème (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3ème (6,5 U) - Villa Bouisseville (4 U) - Villa El Ker

■ Location : Local de 200 m² + 250 m² à Millenium sur Boulevard + 200 m² Larbi Ben M'hidi côté lycée Lotfi + 02 Locaux de 40 m² Avenue Louabet pour 20 Millions chacun - Tél : 0550.12.20.67

■ Location des Dépôts : 2.000 m² Zone Indust. Senia + 4.000 m² sur Bd Rond-point Pépinière en allant vers Arzew + 5.000 m² couvert Zone Tillat Aghbel + 6.000 m² couvert Z. Hassi Amar + 2.400 m² couvert 1.000 m² Z. Hassi Amar + 2.000 m² côté Wilaya - Tél : 0661.20.08.90

■ Affaire - Vds Local à Maraval 45 m². Acté. Fonds 250 U ferme - Loue F2 : Plateau - Eckmühl - Boulanger 2 U - F2 Hay Yasmine 2 U - F3. F5 L. Ben M'hidi 3,5 U - 4 U - F4 Hôp. militaire 4,5 U - HOUHOU - 041.21.07.96 - 0555.444.172

■ Location des Parcs clôturés plusieurs Zones Industrielles : 8.000 m² + 25.000 m² Zone Senia + 3.000 m² Zone Chtaybou + 5.000 m² Hassi Amar + 1 Hectare côté Hasnaoui 4^{me} Péphérique - Tél : 0661.20.08.90

■ Vente ou Echange : 3 Gds Locaux bien situés à Akid Lotfi. Superficie de : 52 m² - 62 m² mitoyen et 32 m² - Possibilité de toute activité - à qui la chance ? Prix après visite SVP !!! Toutes propositions acceptées - NORY : 0560.38.24.80

■ URGENT : A vendre Local de 67 m², fini 100%, avec 3 Rideaux, à Haï Es-Salem - Endroit commercial - P.O. : 1,2 - Tél : 0661.11.32.44

DIVERS

■ A vendre Fusil de chasse ROBUSTE 234 - Calibre 12 - Contacter : 0790.73.26.04

■ A vendre Chaudière Chapée - Tél : 0778.50.67.46

■ A vendre Quantité de Déodorant (Parfum) 4 modèles - Prix Choc - Contactez : 0775.53.86.90 et 0550.25.91.64

■ TLEMCEN - SNC - BATPHYT : Tous Travaux de Bâtiment et Espace vert - Etanchéité - Plomberie - Peinture - Maçonnerie Gle... Tél : 0558.11.94.91

■ Vends Charpente métallique en V - Hauteur 4 m - Milieu Hauteur 5 m - Largeur 7 m - Quantité - Tél : 0665.31.29.23

■ Bells, Bells : Disponibilité immédiate Lampes Sodium, Mixte, Mercure, Double Enveloppe, Tube et GLS 75 W 60 W... etc. Lampe 24 V 60 W, autres Produits - Nous consulter : 041.32.40.48 et 041.32.40.58 - Fax : 041.32.61.16

■ Vente en gros Lot de Vêtements et Sous-vêtements et Chaussures - Hommes - Femmes et Enfants - venus de l'Angleterre - Merci - Tél : 0795.28.89.03

■ Vends Lot de Matériels de Pêche (Sardinier) : Filets (02) - Sondeur Furono 668 - Abat-jour 02 + Pompe Turbine Double - Canot 3,50 m + Canon de lumière en bois - Tél : 0552.38.84.84

■ UniBeauté Centre de formation Prof. sis : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN : Assure des Formations en Coiffure Dames : Technique de Coiffure - Permanente & Défrisage - Coloration - Coupe - Cheveux - Tél : 041.53.32.23 / 32-32

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier Peint - Moquette - Géoflex - Gazon Synthétique - Tapis Mosquée - Tapis Couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Importateur Grossiste dispose en stock : Photo Murale - Parquet Stratifié - Parquet en PVC - Papier Adhésif - Bordure Décorative - Tapis Rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ UniBeauté Centre de Formation Professionnelle, sis : 04, Rue EZ-ZAOUI Mustapha - Gambetta - ORAN : Assure des Formations en Esthétique : Soin du visage - Epilation - Maquillage - Manucure & Pédicure - Massage. - Tél : 041.53.32.23 / 32-32

■ BAC 2017 : Pour les élèves de 2ème Année qui passent à la 3ème Année Terminale, notre école donne des Cours de soutien de Math et Physique : la rentrée est le 1er Juillet jusqu'à Septembre - Places limitées - Tél : 0661.11.32.44

■ Pour tous vos besoins de Plomberie Grands et Petits Travaux - Sanitaire - Installation - Gaz - Eau - Dépannage : Appellez le 0559.91.73.14 - Rendez-vous avec ponctualité

PENSÉE

Triste fut ce 28 Juin 2015 au 10ème Jour du mois de Ramadhan où tu nous as quittés à jamais et trop tôt cher SOUKI M'HIDA.

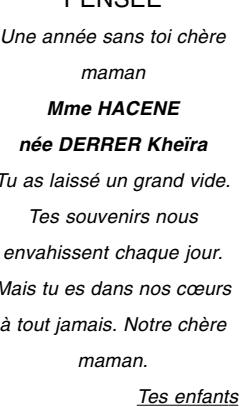
En ce douloiuex souvenir, ton papa, ta maman, ta femme, tes filles, tes frères et sœurs, tes neveux et nièces ainsi que les familles SOUKI - DAHEUR - BOUCHENAK - BENSABRI demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Pensée de Fares & Samy



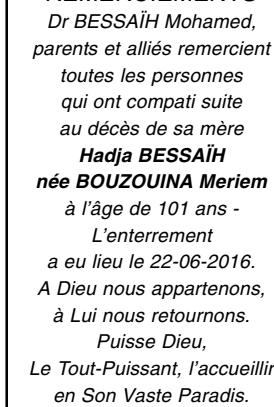
PENSÉE

Une année sans toi chère maman
Mme HACENE née DERRER Kheira
Tu as laissé un grand vide.
Tes souvenirs nous envahissent chaque jour.
Mais tu es dans nos cœurs à tout jamais. Notre chère maman.
Tes enfants



REMERCIEMENTS

Dr BESSAIH Mohamed, parents et alliés remercient toutes les personnes qui ont compati suite au décès de sa mère Hadja BESSAIH née BOUZOUINA Meriem à l'âge de 101 ans - L'enterrement a eu lieu le 22-06-2016. A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis.



DÉCÈS

Les familles FOUATHI - FODIL - BOUHELLA de RELIZANE - ORAN et MOSTAGANEM ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher fils, père et frère **FOUATHI BACHIR** survenu le 19-06-2016 à ORAN.

Ton frère qui ne t'oublieras jamais ADDA FODIL
إله وانا اليه راجعون



CONDOLÉANCES

Messieurs CHEMLAL Zahredine et CHEMLAL Bagdad d'Oran, très attristés par le décès de : Mr ZOUGGAR Kacem présentement à son frère Mohamed et à ses sœurs leurs plus tristes condoléances et les assurent en ces moments douloureux de leur compassion et de leur sympathie, priant Dieu Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



PENSÉE

A notre chère mère et grand-mère **MME RABHINE FATIMA** - Décédée le 28 Juin 2013 - Elle avait 100 ans quand elle nous a quittés pour l'au-delà, un monde meilleur. En ce mois sacré de Ramadhan, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. ALLAH Y Rahmak - Maman. Tes enfants et petits-enfants



PENSÉE

Le 26 Juin 2010, la mort m'a arraché mon fils **SERIARI Mohamed Amine**, depuis je survis avec ses souvenirs, que faire d'autre. Je vais tous les vendredis me recueillir sur sa tombe, je lui parle sachant très bien qu'il ne me répondra pas. Je pleure, je ne fais que ça. J'ai tellement mal que les mots peuvent difficilement me consoler. Amine c'était toute ma vie. ALLAH YARHMAK YA WELDI AAZIZ.

Ta mère qui ne cesse de penser à toi



PENSÉE

A la mémoire de notre chère mère **Mme BOUTIRA FATIMA veuve ABED** qui nous a quittés le Mardi 31/05/2016. Tu es une mère irremplaçable, derrière elle un immense vide. En ce mois sacré de Ramadhan, sa fille demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis. ALLAH YERHAMEK



PENSÉE

Il y a deux ans, le 27/06/2014, nous quittait notre chère Yemma KICHOU Secoura. Elle s'en est allée rejoindre son époux KICHOU Chabane, décédé le 8/10/1994 et son très cher fils KICHOU Mohamed Arab, décédé le 21/05/2008. Les familles KICHOU - BENAOIJUN et REGUIIG prient tous ceux qui ont connu ces très d'exception, péris de bonté, de générosité et de mansuétude, d'avoir une pieuse pensée pour eux. Reposez en paix chers Vava, Yemma et Dada Iala.



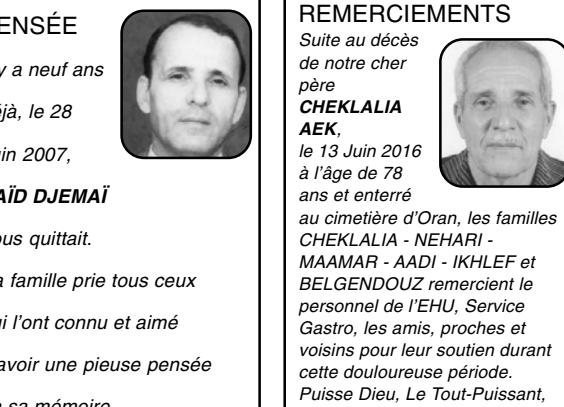
PENSÉE

Le 27 Juin 2013 s'est éteint El Moudjahid **ALLALI KOUIDER** Commandant Si-Youb. Nous prions ALLAH Le Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. Ta femme et tes enfants



PENSÉE

Il y a neuf ans déjà, le 28 Juin 2007, **SAÏD DJEMAÏ** nous quittait. Sa famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.



CONDOLÉANCES

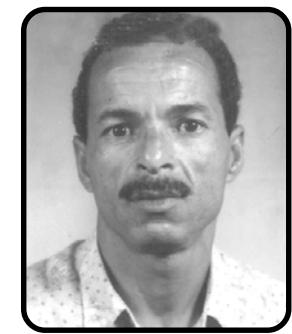
Le directeur régional de la Succursale CAAR Oran,

ainsi que l'ensemble du personnel, profondément

affectés et attristés par le décès du regretté

Monsieur AYED Benamar,

Chef de section Transport au niveau



présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent

en cette pénible et douloureuse circonstance de leurs profondes sympathies.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Dans le cadre du démarrage de ses activités

Située

à la Zone Industrielle d'Aïn Témouchent

Entreprise de production

Recrute

• Comptable Principal

• Aide Comptable

• Directeur de Finance et Comptabilité

• Directeur de Contrôle Qualité

NB : Les candidats intéressés sont invités à adresser une candidature par email :

recrute_emploi@outlook.fr

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ ماحي عيسى
محضر قضائي لدى محكمة عين تموشنت
طريق سيدى بعباس الجديدة
رقم الهاتف: 0553.88.04.24

مستخرج من قائمة شروط البيع

لإعلان بيع بالمزاد العلني

تنفيذ للأمر الصادر من محكمة حمام بوججر بتاريخ 08/04/2013 تحت رقم 13/525 تنفيذ للأمر الصادر من محكمة حمام بوججر بتاريخ 08/04/2013 تحت رقم 13/196 تنفيذ للأمر الصادر من محكمة حمام بوججر بتاريخ 18/03/2013 تحت رقم 13/132 يجري بتأريخ 10/07/2016 على الساعة الحالية عشر صباحا بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة حمام بوججر ببيع العقاري للعقار المملوك للمدين بن قرواش عبد القادر يمثل في مكثة ضربية تتمثل في قطعة أرض صالحة لبناء مساكن كائنة ببلدية عين الأربعاء دائرتها وولاية عين تموشنت تحمل قسم 25 مجموعه 34 ذات مساحة إجمالية 841 m² ثمانمائة واحد وأربعون مترا مربع ومجموع البنيات المشيدة على هذه القطعة تتمثل في هيكلين لطابق أرضي لعماراتين ذات طابع تجاري وسكنى اجتماعي تساهلي حسب خبرة الخبرير الأستاذ رحزو مع فهو المورخة في 21/01/2013 لفائدة بنك القرض الشعبي الجزائري وكالة سيدى بعباس، حمزى عبد القادر وشركة ذات مسؤولية محدودة ولاد زكري.

ملاحظة: السعر الأساسي 11.727.254,40 دج

ويمكن الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة الضبط لدى محكمة حمام بوججر.

المحضر

Pour vos vacances d'été en Turquie : ISTANBUL :

- Du 22/07/2016 au 29/07/2016.
- Du 05/08/2016 au 12/08/2016.
- Du 15/08/2016 au 22/08/2016.
- Du 27/08/2016 au 03/09/2016.

ROYAL YOUNES SAFAR
Agence de Tourisme et de Voyages
05, Avenue Max Marchand, Oran
Tél/Fax : 041 53 16 34 - 041 53 37 09
Mobiles : 0792 06 32 55 - 0779 44 88 40 - 0554 11 49 76

Email : rys-dz@hotmail.fr // rysagence@gmail.com

VACANCES D'ETE 2016

MAROC

Agadir / Marrakech / Casablanca

TURQUIE

Istanbul / Kumburgaz / Antalya

Et d'autres destinations à la carte

Contactez-nous à :
SVL SIDI EL HOUARI VOYAGES
TEL : 041 41 59 24 FAX : 041 41 10 57<br

RC Relizane

Le wali débloque la situation

Mahi Ahmed

Dévant la situation de blocage et de peur que le scénario de l'année dernière ne se répète, le premier responsable de la wilaya Derfouf Hadjri a jugé utile de faire bouger les choses dans le sens positif, afin de débloquer la situation dans laquelle se débat le RC Relizane et régler les véritables problèmes qui bloquent l'avenir du club.

Dans ce registre, une réunion d'urgence a été provoquée par le wali et a regroupé les dirigeants de l'équipe, les autorités locales et quelques notables de la ville. Le chef de l'exécutif a demandé, illico-presto, le changement du statut du club qui doit passer de Eurl à une SSPA, pour attirer d'autres membres pouvant investir dans la société par actions et mettre un terme à

la crise financière soulevée par le président de la Eurl /RCR. A cet effet, le wali a ordonné la tenue d'une assemblée générale, dans l'immédiat, afin de donner une autre dimension au club. Ces importantes décisions sont de nature à rattraper, un tant soit peu, le temps perdu et de procéder au recrutement dans les plus brefs délais. Derfouf dira, aussi, qu'il veillera à l'application de la loi pour changer le statut du club, tout en rassurant les dirigeants sur la possibilité de la venue d'autres investisseurs, parmi les industriels de la ville, pour sortir de la situation difficile actuelle. Ayant eu vent des conflits internes entre les dirigeants, et notamment entre Bouhenni et Kheireddine, président du CSA, le wali a mis l'accent sur l'intérêt du Rapid, enjoignant les parties à oublier leurs querelles et à travailler, en étroite collaboration, pour jouer un rôle positif dans la perspective de bâtir une équipe compétitive. Il faudra, à tout prix, éviter le scénario de la saison écoulée où le Rapid a sauvé sa peau de justesse, lors de la dernière journée. Le premier responsable de la wilaya estime qu'il est primordial de remettre le Rapid, sur les bons rails, avant qu'il ne soit trop tard. Aussi, il a été décidé sur consigne du wali, la dissolution de l'EURL/ Bouhenni pour la création d'une SSPA. Une réunion est prévue dans ce sens pour ouvrir le capital de la SSPA/RCR et ceux qui participent aux investissements bénéficieront d'une exonération d'impôts de l'ordre de 10%. De son côté, le président du CSA Hicham Kheireddine se trouve dans l'obligation de provoquer une assemblée générale pour élire le nouveau bureau.

USM Alger

Adel Amrouche nouvel entraîneur

Kamel Mohamed

Adel Amrouche a été désigné par la direction de l'USM Alger au poste d'entraîneur, en remplacement de Miloud Hamdi. La désignation de Amrouche intervient 24 heures avant la reprise des entraînements de l'équipe. Dans un premier temps, la direction du club avait envisagé d'engager un technicien étranger avant de jeter son dévolu sur Amrouche qui avait porté les couleurs de l'équipe durant la saison 1990-1991. Adel Amrou-

che a notamment exercé en Afrique et a été entraîneur national des sélections du Burundi, de la Guinée équatoriale et du Kenya. Il a obtenu ses diplômes en Belgique où il a entraîné plusieurs clubs. Il a également pris en main des clubs en RD Congo, en Ukraine et en Turquie. La direction de l'USMA a opté pour Amrouche (49 ans) en raison de son expérience africaine. Finaliste de la Ligue des champions d'Afrique la saison dernière, l'USMA ambitionne de faire mieux dans cette compétition cette saison.



Paris SG

Emery, cette fois c'est bon !

La nécessité fait loi. Et face à l'impatience du PSG d'enfin pouvoir annoncer l'arrivée d'Unai Emery, Séville prend tout son temps... pour mieux négocier. Ce qui est d'ailleurs valable également pour Krychowiak. Mais cette fois, tout semble réuni pour que le nouvel entraîneur soit officiellement au PSG dans les prochains jours. La ré-

siliation avec Laurent Blanc effectivement, plus rien ne s'oppose depuis la fin de semaine dernière à l'arrivée d'Unai Emery. De fait, ce n'est qu'une question d'officialisation puisque le technicien espagnol travaille déjà très sérieusement sur le projet de la saison à venir comme en témoigne la première offre adressée à Séville pour le milieu de terrain polonais Kry-

chowiak qui brille avec la Pologne à l'Euro. Deux éléments sévillans et une même envie de rejoindre le club de la capitale. Dans le cas d'Unai Emery, le PSG devra s'acquitter d'une somme de 1,5 millions d'euros plus quelques frais supplémentaires que le club sévillan compte intégrer. C'est ce qu'affirme le *Diario de Sevilla* qui ajoute qu'avec la présence du président et du vice-président Jose Castro, de retour d'Amérique du Sud ce mardi, dont les signatures sont obligatoires, tout va s'accélérer. Pour Emery comme pour Sampaoli son remplaçant. L'impatience parisienne devrait être en partie assouvie pour son entraîneur dont l'arrivée pourra être officialisée dans la foulée. Pour Krychowiak, c'est plus compliqué puisque la première offre a été jugée très insuffisante par le club andalou qui a laissé filtrer la somme de 45 millions que le PSG semble considérer trop élevée. Les négociations risquent de durer, d'autant que le milieu de terrain brille à l'Euro avec la Pologne...

Paris SG -Pour rejoindre le Barça

Marquinhos prêt à aller au clash ?

Assé d'être cantonné à un rôle de doublure de luxe au PSG, Marquinhos pourrait durcir le ton afin d'être transféré au Barça. Dix jours après avoir fait de Samuel Umtiti le prochain défenseur central du Barça, Sport a changé son fusil d'épaule. Désormais, à en croire le quotidien catalan, il ne fait en effet plus aucun doute que Marquinhos rejoindra le champion d'Espagne durant le mercato. Après avoir barré sa Une, samedi, d'un »Je veux aller au Barça», pour signifier que Marquinhos avait demandé à ses diri-

geants d'être transféré au Barça, le quotidien en a remis une couche ce dimanche en y allant d'une nouvelle Une titrée »Maintenant c'est bon !» pour expliquer que l'arrivée du Brésilien en Catalogne n'était plus qu'une question de temps. Et toujours selon le journal barcelonais, les choses pourraient rapidement s'accélérer. Car l'ancien Romain souhaiterait tant rejoindre le Barça qu'il pourrait monter au créneau pour réclamer son départ. Un clash que son entourage considérait comme inévitable afin d'infléchir la position des

dirigeants parisiens, toujours bien décidés à conserver leur jeune défenseur. Mais tout le monde en Espagne n'est pas aussi optimiste que le média catalan. Ainsi, à en croire les informations du site spécialisé *Ok Diario*, le PSG n'aurait pas grand chose à craindre des avances du Barça. Pour la simple et bonne raison que le club catalan n'aurait pas les 45 millions d'euros nécessaires pour recruter le Brésilien, les dirigeants barcelonais ne voulant pas dépenser plus que 25 millions pour trouver leur nouveau défenseur central.

Angleterre

Southampton attend Puel

Sans club depuis son départ de Nice, Claude Puel devrait s'engager avec Southampton. Les médias anglais évoquent un engagement imminent. Claude Puel à Southampton, c'est imminent. L'entraîneur français, qui a annoncé son départ de Nicefin mai après quatre saisons à la tête du club, devrait reprendre du service avec les Saints, annoncent en chœur les médias anglais. Le Français de 52 ans est attendu pour signer un contrat de trois ans avec le club de Premier League. Le Telegraph évoque même une annonce au cours de la semaine à venir. L'ancien technicien de Monaco et de Lyon est annoncé depuis plusieurs semaines comme le successeur de Ronald Koeman. Le Néerlandais a quitté Southampton, sixième du championnat l'an passé, afin de rejoindre Everton, où il a été nommé pour trois ans, le 16 juin. La formation anglaise, qui a essayé le refus de Rudi Garcia, a également établi des contacts avec Eddie Howe (Bournemouth), Vitor Pereira (Fenerbahçe) et Walter Zenga (sans



club depuis son éviction de la Sampdoria, en novembre 2015). Au milieu de cette concurrence, le Français est devenu l'un des derniers candidats crédibles, au même titre que Manuel Pellegrini. Claude Puel a séduit les dirigeants anglais par son expérience, son adaptabilité et sa capacité à promouvoir les jeunes du centre de formation. Depuis son départ de l'OGCN, le technicien, qui a refusé une proposition d'Anderlecht au milieu du mois, a fait de l'Angleterre sa priorité. Il est en passe d'exaucer son vœu.

Everton

Lukaku priorité de l'AC Milan ?

Romelu Lukaku va-t-il rester à la Premier League ? L'attaquant d'Everton, suivi par Arsenal, pourrait finalement changer de championnat et opter pour la Serie A en Italie. Selon les informations du *Corriere dello Sport*, l'international belge serait la priorité de l'AC Milan. Les investisseurs chinois, qui pourraient obtenir 80% des parts du club milanais le 7 juillet prochain lors d'une réunion, devraient utiliser une partie des 100 millions d'euros qu'ils veulent débourser cet été lors du mercato pour enrôler le joueur de 23 ans. Actuellement à l'Euro avec la Belgique, qui s'est qualifiée di-



manche soir pour les quarts de finale en battant la Hongrie (4-0), Romelu Lukaku a inscrit 25 buts en 46 matches toutes compétitions confondues cette saison avec Everton.

Angleterre

Ibrahimovic et Mkhitaryan, les gros coups de MU !

Enfin ! Après des semaines de rumeurs, Zlatan Ibrahimovic va passer sa visite médicale dès la semaine prochaine avant de parapher un contrat d'un an avec Manchester United, annonce Sky Sports. Selon le média anglais, MU a trouvé un accord avec le Borussia pour Mkhitaryan. Manchester United va avoir gain de cause. A la fois pour Zlatan Ibrahimovic et pour Henrikh Mkhitaryan ! Deux priorités de José Mourinho qui a déjà réussi à enrôler Eric Bailly, le défenseur de Villarreal. Cela fera déjà un joueur par ligne ce qui doit évidemment convenir

parfaitement au technicien portugais conscient des lacunes de son effectif. Sky Sports annonce en effet que Zlatan Ibrahimovic va passer sa visite médicale la semaine prochaine et qu'il paraphera dans la foulée un contrat d'un an. Les discussions ont traîné bien plus longtemps que prévu si bien que le transfert n'a pas pu être conclu avant l'Euro 2016 et l'annonce de la retraite internationale du Suédois. En pleine forme, l'ancien Parisien n'inquiète nullement le staff mancunien certains qu'il franchira l'obstacle de la visite sans encombre.

Copa America 2016

Le Chili comme en 2015 !



Le Chili est la nouvelle terreur du football sud-américain après son succès dans la Copa America 2016 dimanche : pour la deuxième année consécutive, il a donné une implacable leçon de réalisme à l'Argentine qui attend toujours son premier titre depuis 1993. Les yeux rougis, il a pris du bout des doigts sa médaille et a vite quitté le terrain : pour Lionel Messi, cette soirée qui promettait tant dans la banlieue de New York, avait un cruel air de déjà-vu. Quelques minutes plus tard, le joueur annonçait qu'il mettait un terme à sa carrière en sélection. En juillet dernier, il avait vécu une déillusion tout aussi cuisante, en finale de la Copa America 2015, déjà face au Chili. Comme à Santiago, son Albiceleste a subi la loi du Chili, vainqueur de deux finales au scénario quasiment identique et décidée aux tirs au but. Sauf que cette fois, le meilleur joueur de la planète qui avait été le seul joueur argentin à réussir son tir au but en 2015 (0-0 a.p., 4 tab à 1), a raté sa tentative et

précipité la chute de son équipe (0-0 a.p., 4 tab à 2). Le héros de la finale de la Copa du Centenaire n'est pas Messi, le quintuple Ballon d'Or qui collection les titres avec son club, le FC Barcelone, mais Francisco Silva, un milieu défensif qui évolue dans le club mexicain de Chiapas et qui a marqué le quatrième tir au but chilien, synonyme de deuxième titre de l'histoire du football chilien. C'est l'épilogue d'une finale décevante, intense mais sans génie, qui a consacré l'abnégation chilienne et confirmé la fragilité mentale argentine. Impressionnante jusque-là avec ses 18 buts en cinq matches, l'Albiceleste a encore craqué. Elle avait pourtant bien débuté sa troisième finale en trois ans, en tenant la finale du Mondial-2014 perdue en prolongation face à l'Allemagne (1-0). Gonzalo Higuaín s'était offert une occasion en or dès la 21e minute. Profitant d'un mauvais contrôle de Garry Medel, il se présentait seul devant Claudio Bravo, mais l'attaquant de Naples piétait trop son ballon et manquait

de peu le cadre. C'est alors qu'est entré en scène l'arbitre brésilien Heber Lopes, qui, à vouloir calmer les esprits passablement échauffés, a eu la gâchette un peu trop facile et a sorti cinq cartons jaunes et exclus deux joueurs, le Chilien Mariano Diaz (28e) et l'Argentin Marcos Rojas (43e), en première période. Messi, soumis au marquage agressif d'Arturo Vidal, n'a pas pu s'exprimer et s'est peu à peu étiolé à l'image de cette finale devenue ternie en seconde période. Le Chili a ainsi attendu la 79e minute pour mettre en danger Sergio Romero par Eduardo Vargas, meilleur buteur de la compétition (6 buts), mais son tir n'inquiétait pas le portier de Manchester United. En prolongation, la Roja pensait trouver l'ouverture (99e) sur une tête de Vargas, mais Romero veillait. Dans la minute suivante, Bravo sauvaient à son tour son équipe avec une spectaculaire parade sur une tête lobée de Javier Mascherano. La séance de tirs au but a ensuite mal débuté pour le Chili, puisque Vidal a vu son tir stopper par Romero. Mais Messi, premier tireur argentin, a complètement manqué sa tentative et l'a envoyé nettement au-dessus. Il a été ensuite imité par Lucas Biglia, pendant que les Chiliens faisaient, eux, tous mouches pour prolonger les tourments de Messi et de l'Argentine qui a perdu sa septième finale depuis son dernier titre, la Copa America 1993. Déjà critiqué avant ce tournoi par la légende Diego Maradona pour son manque de personnalité, Messi, lui, n'a pas fini de penser à cette nouvelle occasion manquée. «C'est une douleur immense, ce qui compte dans une finale, c'est de la gagner», a résumé Gerardo Martino, le sélectionneur argentin, désespoiré.

Copa America 2016

Alexis Sanchez élu meilleur joueur

L'attaquant chilien Alexis Sanchez, qui a contribué au sacre de son équipe, a été élu meilleur joueur de la Copa America 2016. Lors de la dernière Copa America, Lionel Messi, finaliste malheureux avec l'Argentine contre le Chili, avait été élu meilleur joueur de la compétition, mais avait refusé le titre. Cette année, le vainqueur a accepté son trophée sans problème. Il s'agit d'Alexis Sanchez, l'attaquant chilien,

qui a marqué trois buts et délivré une passe décisive pendant le tournoi et a grandement contribué au sacre de son équipe. Les deux autres récompenses attribuées à la fin de la compétition sont également revenues à des joueurs chiliens : Eduardo Vargas est le meilleur buteur (6 buts en 14 tirs) et Claudio Bravo le meilleur gardien (13 arrêts, 5 buts encaissés, 3 clean sheets). Sans surprise, on retrouve huit Chi-

liens et trois Argentins dans le onze-type de la Copa America Centenario : Claudio Bravo dans les buts, Mauricio Isla, Nicolás Otamendi, Gary Medel et Jean Beausejour en défense, Javier Mascherano, Arturo Vidal et Charles Aránguiz au milieu et Lionel Messi, Eduardo Vargas et Alexis Sánchez (Chile) en attaque. A défaut de remporter la Coupe, l'Argentine s'est consolée avec le prix du fair-play.

Argentine

Messi arrête la sélection !

La star du football mondial Lionel Messi a décidé de mettre un terme à sa carrière en sélection, a-t-il annoncé dimanche après la défaite de l'Argentine en finale de la Copa America 2016 face au Chili. «La sélection, c'est fini pour moi, c'est la quatrième finale que je perds, la troisième de suite», a-t-il expliqué en référence aux défaites en finale du Mondial-2014, des Copa America 2015 et 2016. «C'est un moment dur pour moi et pour toute l'équipe, c'est très difficile (...) j'aurais tellement voulu ramener un titre de champion en Argentine, je m'en vais sans y être parvenu», a expliqué l'attaquant vedette du FC Barcelone devant les journalistes. «J'ai fait tout ce que j'ai pu, mais ce n'est pas pour moi, on a encore perdu une finale, cela me fait très mal de perdre, en plus aux tirs au but, ma décision est prise», a-t-il poursuivi. Agé de 29 ans, Messi a tout remporté avec son club, le Barça, mais n'a pas réussi à offrir



un trophée à l'Argentine, dont le dernier titre remonte à 1993. En finale dimanche à East Rutherford, dans la banlieue de New York, il n'a pas réussi à se sortir du marquage très agressif du Chili et n'a plus pesé sur la rencontre en prolongation. Pire, il a manqué le premier tir au but de l'Argentine et a failli dans son rôle de capitaine. Il a pourtant mar-

qué cinq buts lors de cette Copa America, ce qui lui a permis de devenir le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe d'Argentine avec un total de 55 réalisations, soit une de plus que Gabriel Batistuta. Il disputait dimanche son 112e match sous le maillot bleu et blanc d'une carrière en sélection débutée en août 2005, à 19 ans.

Euro-2016

Allemagne et Belgique s'affichent, la France au forceps



Trois des favoris de l'Euro ont passé dimanche l'obstacle des 8e de finale, l'Allemagne, pleine de maîtrise, la Belgique, déchaînée en attaque, et la France, qui a frôlé l'humiliation à domicile, et le programme du tour suivant est désormais presque complet. Un quart de finale énorme se profile pour l'Allemagne championne du monde, qui a surclassé la Slovaquie dimanche (3-0) : elle rencontrera samedi le vainqueur d'Italie-Espagne, choc au sommet et revanche de la finale de 2012 qui eut lieu hier. Après s'être fait une peur bleue contre l'Eire (2-1) à cause d'un penalty concédé très rapidement, la France sera opposée dimanche prochain soit à l'Angleterre soit à l'Islande, qui s'affrontaient également hier. Les vainqueurs de ces deux quarts se retrouveront en demi-finale. Vendredi prochain, la Belgique, qui a sorti la Hongrie (4-0) grâce à un grand Eden Hazard, sera l'adversaire en quarts de l'inattendu pays de Galles. Le premier quart mettra aux prises jeudi la Pologne et le Portugal. L'Allemagne et la Belgique ont frappé un grand coup dimanche, face à deux équipes il est vrai largement à leur portée. Toute en sérénité méthodique, la première s'est imposée grâce au défenseur central Jerome Boateng (8e) et aux attaquants Mario Gomez (43e) et Julian Draxler (63e). La Mannschaft s'est même payé le luxe de voir un penalty d'Ozil arrêté par le gardien slovaque Kozbćik. Cette victoire, large et tranquille, couronne les choix du sélectionneur Joachim Löw. Il a décidé de laisser sur le banc Mario Götze, décevant depuis le début de l'Euro, et de le remplacer par Draxler, buteur mais aussi passeur décisif pour Gomez. «On doit encore progresser si on veut remporter ce tournoi», a tempéré Löw, en soulignant que «des équipes d'un autre calibre arrivent, l'Espagne et l'Italie». Malgré ces prédictions oratoires, l'Allemagne postule désormais sérieusement au doublé Coupe du monde-Euro : elle est la seule équipe à n'avoir pas encore encaissé de but et, après quelques tâtonnements, semble avoir trouvé la formule en attaque. En écartant la Hongrie dans le dernier 8e de la journée, la Belgique a gagné le droit d'affronter l'adversaire a priori le plus abordable des



08.20 Sabah el khier
10.10 Dessin animé
11.00 El moutarisse el qabir
12.00 Religieux el tariq il allah
12.30 Religieux qala rassoul allah
13.00 Journal télévisé
13.40 Asr el khoulafaa
15.00 Camera cachée enfants
15.15 Hikayat zaman



09.55 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.50 Météo 2
13.05 Toute une histoire
14.10 L'histoire continue
14.45 Comment ça va bien !
16.15 Dans la peau d'un chef
17.10 Joker
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.51 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2



10.44 Les as de la jungle
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.05 Un livre, un jour
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



10.45 La quotidienne
12.00 La quotidienne, la suite
12.40 Le magazine de la santé
13.55 Voyage d'un chef
14.55 Vivre loin du monde
15.45 Sri Lanka, l'île aux trésors
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
18.55 L'ours-esprit du Canada
19.50 Les routes de l'impossible
21.35 C dans l'air
22.45 Made in Bretagne
23.35 L'apocalypse de Néandertal
01.00 Soldes, tout doit disparaître !

16.00 Moutaât el maïda
16.30 Baba Slimane
17.00 Journal télévisé amazigh
17.25 Biyan chetartek
17.55 7 fi dar
18.25 Familitena
19.00 Journal télévisé
19.30 Ki nissa ki ridjal
19.50 El harba tessalek
20.15 Chant religieux
01.00 Rihat zaman

20.30 Taht el mouraqaba
21.05 Fatma Fatima et Fatouma 2
21.15 Yama bintek rahi hassia
21.30 Qoloub tahta ramad
Feuilleton
22.20 Lamat ramdhan
23.30 Hadi el arouah
01.00 Rihat zaman

19.55 Du vent dans les branches de Sassafras



Avec François Berléand, Anne Benoît, Stéfi Celma, Urbain Cancelier
Dans le Kentucky, au début du XIXe siècle. John Emery Rockefeller, un cow-boy sans peur et sans reproche, est le patriarche au sang chaud d'une famille de colons misérables. Le vieux homme tente de protéger les siens des incessantes attaques d'une bande d'Indiens hauts en couleur. Rockefeller doit également arbitrer les intrigues sentimentales qui se nouent et se dénouent à son domicile.
21.50 Retour aux sources
23.30 Meurtre en trois actes
01.00 Toute une histoire

19.55 Brokenwood



Saison 2 - Episode 3 - La pêche du jour

Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Pana Hema Taylor, Nic Sampson
Alors qu'il fait son jogging sur la plage, Jared trouve une main humaine dans un casier de pêche. Cette nasse, qui porte le chiffre 66, appartient à la famille Keely. Jared pense que c'est le patriarche de ce clan, surnommé «Dess», le démon, et mort cinq ans plus tôt dans l'incendie de son bateau, qui vient se venger.
22.50 Grand Soir 3
23.25 Les spécialistes
01.00 Plus belle la vie



12.20 Arte journal
12.35 Cinquième colonne
14.45 A la rencontre des tigres de Sibérie
15.25 Ces femmes qui ont fait l'histoire
16.45 Paysages d'ici et d'ailleurs
17.15 L'Italie par la côte
18.00 L'Italie entre ciel et mer
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 La Turquie face à la terreur
20.50 Génération djihad
21.55 Boko Haram
22.50 La guerre du désert
23.45 La torture au bout du fil
00.40 Square

12.40 Il était une fois... l'homme
13.10 Le tour du monde des arts martiaux
14.00 Questions pour un champion
14.30 La ligne droite
16.30 64' le monde en français
17.35 Le point
18.30 Le journal de France 2
19.00 Soldat blanc
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 L'ère de l'homme
23.45 Le dessous des cartes
00.00 TV5Monde le journal

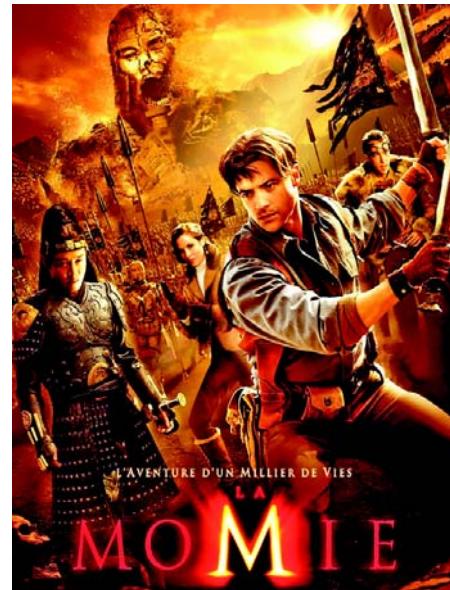


arte 19.55

LA TURQUIE FACE À LA TERREUR

Depuis 2015, la Turquie est devenue la cible d'attentats perpétrés par Daech. Comment expliquer une telle situation ? Depuis longtemps chantre de la laïcité, le pays a fait machine arrière sous le régime d'Erdogan avec un gouvernement à majorité musulmane conservatrice. Alors que la liberté de la presse et de l'opinion sont bafouées, la Turquie constitue aussi une étape privilégiée pour les terroristes de l'Etat islamique qui s'y fournissent en matériel de guerre et... en kamikazes.

NT1 19.55
LA MOMIE



Avec Brendan Fraser, Rachel Weisz, John Hannah, Arnold Vosloo

En l'an 1719 av. J.-C., Imhotep, le grand prêtre de Thèbes, en Haute-Egypte, est enseveli vivant dans la crypte secrète d'Hamunaptra pour avoir fuité avec Anck-Su Namun, la favorite du pharaon. En 1923, Rick O'Connell, un aventurier américain, découvre fortuitement les ruines d'Hamunaptra, où serait caché un trésor. Evelyn Carnahan, égyptologue, l'engage alors pour l'aider à y entreprendre des fouilles.

CINE + FRISSE 19.45
MAN OF TAI CHI



Avec Keanu Reeves, Iko Uwais, Tiger Chen Hu, Simon Yam, Karen Mok
Sun Jingshi policière émérite, enquête sur les activités de Donaka Mark, mystérieux homme d'affaires, qui organise des combats clandestins. Quand un de ses hommes, infiltrés, est tué, la jeune femme est dessaisie de l'affaire. Parallèlement, Tiger, coursier et étudiant en Tai Chi, est bientôt engagé par Donaka, qui veut le voir combattre pour lui. Après un combat pour tester ses capacités, Tiger est recruté.

TÉLÉVISION



19.55 La chance de ma vie



Avec Virginie Efira, Armelle Deutsch, Raphaël Personnaz, Thomas Ngijol

Bien qu'il soit l'un des meilleurs conseillers conjugaux de Paris, Julien Monnier se montre incapable de retenir une conquête plus de deux semaines. La raison : il ne cesse de porter malchance à celles qu'il convoite. Lors d'un mariage, il fait la connaissance de Johanna Sorini, une jolie blonde qui s'est trompée de cérémonie, dont il tombe amoureux. Soudain, la jeune femme accumule les gaffes au travail...
21.45 Esprits criminels
00.10 New York police judiciaire



20.00 A l'état sauvage



- Michaël Youn dans les pas de Mike Horn
Pendant six jours et cinq nuits, l'aventurier-explorateur Mike Horn emmène le comédien Michaël Youn dans le désert namibien, l'un des plus arides au monde. Ils vont parcourir 150 kilomètres à pied pour atteindre la côte des squelettes avec le minimum nécessaire pour survivre. Grâce aux techniques de Mike Horn, le duo va chasser, pêcher, s'abriter pour dormir... Après leur rencontre dans la plaine rocailleuse, les deux hommes marchent sous un soleil de plomb pour atteindre des crêtes et repérer leur route.
23.20 Les docs de l'info



19.55 La très grosse émission



Présenté par Dominique Farrugia, Cyril Hanouna

Dominique Farrugia et Cyril Hanouna endossent chacun le costume de monsieur loyal pour animer ce show exceptionnel et unique placé sous le signe de la bonne humeur. Lors de ce rendez-vous l'humour, qui s'inspire de "La grosse émission" lancée jadis sur la chaîne Comédie+, les deux acolytes reçoivent en invité vedette le comédien Christian Clavier.
21.10 Les profs 2
22.40 Fabrice Eboué, levez-vous
00.25 Les bêtises
01.45 Mon fils



12.55 H2O, l'île des sirènes
13.20 Super 4
14.10 Les chroniques de Zorro
14.55 Un jour, une question
15.00 Ultimate Spider-Man : Web Warriors
16.00 Angelo la débrouille
16.45 Jamie a des tentacules
17.10 Les as de la jungle
18.00 On n'est pas que des cobayes !
19.55 Télé Gauchon
21.45 Les petits princes
23.20 Flashpoint



10.20 Petits secrets entre voisins
11.30 Malcolm
15.40 Un dîner presque parfait
17.55 Moundir et les apprentis aventuriers
19.45 Soda
19.55 La vie est belle
22.10 Allan Quatermain et la pierre des ancêtres



10.30 W9 Hits
11.30 Malcolm
15.40 Un dîner presque parfait
17.55 Moundir et les apprentis aventuriers
19.45 Soda
19.55 La vie est belle
22.10 Allan Quatermain et la pierre des ancêtres

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vous devez d'avoir la grande forme car certaines choses commencent à vous agacer. Vous avez une envie folle de tout révolutionner maintenant.

Taureau 21-04 au 21-05

Le stress ne peut plus vous atteindre car votre forme physique et mentale atteignent de nouveaux sommets. Essayez de conserver cette forme merveilleuse qui vous habite et oubliez les soucis qui empoisonnent votre vie.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Ce ne sera pas l'entente parfaite mais votre persévérance vous conduit sur le chemin de la paix. Ces quelques malentendus passagers vont s'éclaircir grâce à un événement tout à fait imprévu.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous serez enthousiaste et vous retrouvez confiance en vous. Vous allez faire preuve de courage et de détermination. Vous prendrez les choses au sérieux et une récompense inattendue vous surprendra agréablement.

Lion 23-07 au 23-08

Il vaudrait mieux planifier à l'avance vos manifestations et vos réunions entre amis, donc organsez-vous ; vous pouvez inviter des amis à venir avec de nouvelles personnes et vous ferez ainsi des rencontres intéressantes qui pourraient transformer votre vie affective.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous risquez des relations conflictuelles avec un supérieur car vous allez vous exprimer. Profitez-en pour dire tout ce que vous pensez.

Balance 24-09 au 23-10

Un léger conflit ou un désaccord avec un collègue ou une connaissance professionnelle pourrait être résolu si vous acceptiez de faire des concessions.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous connaîtrez une courte période de mécontentement. Vous n'aimez pas les sous-entendus et votre sincérité en souffrira quelque peu même si une personne proche de vous a tendance à minimiser les on-dit.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Les choses avanceront très vite maintenant car la chance est avec vous. Mais il sera nécessaire de faire de légères concessions pour obtenir ce que vous voulez.

Capricorne 22-12 au 20-01

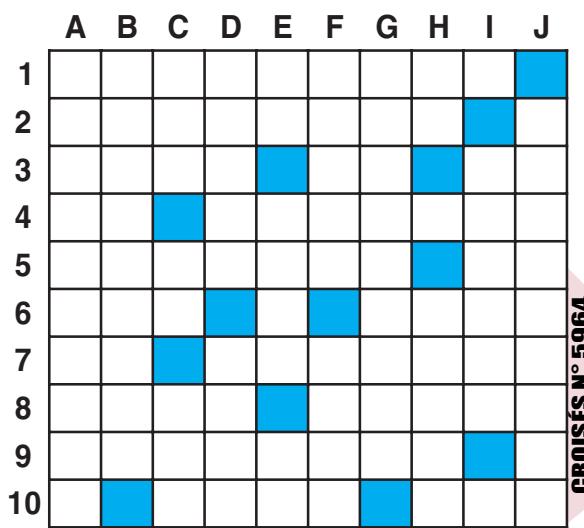
Il y aurait beaucoup à dire sur la façon un peu cavalière dont va s'organiser une réunion imprévue. Vous conserverez votre sang froid. Regardez-y à deux fois avant de formuler vos observations, vous pourrez vous féliciter de votre discréption, c'est votre tour de chance.

Verseau 21-01 au 18-02

Restez sur vos gardes, ne réagissez pas tout de suite si on cherche à vous provoquer. Laissez d'abord revenir la forme qui vous envahira en force au cours de la journée.

Poissons 19-02 au 20-03

Tout se passera bien à condition de ne pas donner suite maintenant à un projet qui risque de vous coûter cher si vous n'avez pas la prudence d'attendre le moment favorable pour prendre une décision irrémédiable.



Horizontalement:

- Juste ciel !
- Valide.
- Monstre sacré.
- Dans le vent. Infinitif.
- Pour se faire les angles.
- Julie du Brésil, ou la fée blanche.
- Poussés.
- Du tac au tac.
- BMX.
- Port de l'Inde.
- Un par case.
- Ont leur moulin chez les bouddhistes.
- Pou ah ! Elle ne colle plus.
- Met en cloque.
- C'est non qu'on peut dire qu'il est à poil !
- Possessif.

Verticalement:

- Jours de foire.
- But.
- Vieux média.
- Passage à l'acte.
- A fond de train !
- Va en reconnaissance.
- Trou d'eau.
- Symbolique du 18.
- Tirer dans le tas.
- Bout de rôle.
- Fin. A des antécédents.
- Mises sens dessus dessous.
- Négation.
- Valables en défense et en attaque.
- Porte.
- Formées à la grecque.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 5963

C	H	A	M	A	R	R	E	N	T
O	U	I	L	L	E	C	O	U	
N	I	D	E	B	A	H	I	E	
F	L	E	U	R	A	U	S	E	
L	E	S	T	R	I	E	E		
U	S	C	A	B	N	S	A		
E	P	L	I	A	G	E			
N	O	U	E	T	E	T	E		
C	M	E	P	I	R	A	T		
E	S	S	F	E	T	E	E		

FLECHES N° 5963

C	O	M	P	R	E	S	S	E
C	O	M	P	R	E	S	S	E
H	U	R	L	E	A	X		
A	I	A	S	I	L	E		
R	S	T	U	P	I	D		
R	O	U	U	I	N	E		
O	I	S	N	E	S	L		
I	D	E	S	T	O	T		
E	R	U	R	I	C	R		
E	R	U	R	I	C	R		

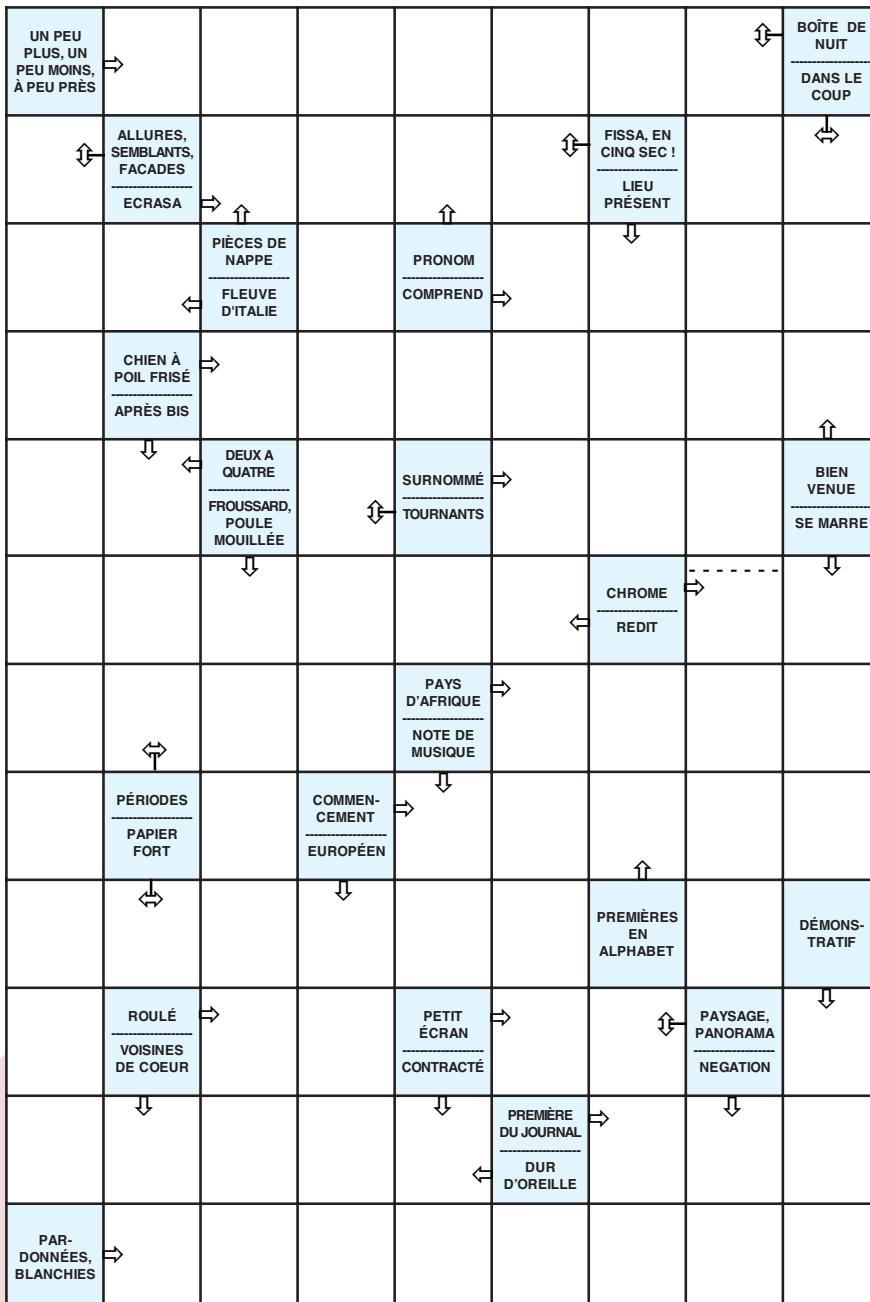
FOUILIS N° 5963 DELIT (Dé - Lie)

CODES N° 5963

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
L	O	N	C	R	E	U	M	T	I	V	S	D
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
P	H	A	Q									



Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILIS N° 5964

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est le symbole de kilo.

- Mon 2e ce sont les feux de route.

Mon tout est une tristesse passagère.

7 ERREURS



Trois terroristes arrêtés à Illizi

Trois terroristes recherchés ont été appréhendés hier, dans la zone frontalière d'El-Makam (Illizi), par des éléments des gardes-frontières, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue dans la zone frontalière d'El-Makam, wilaya d'Illizi/4ème Région militaire, des éléments des gardes-frontières ont appréhendé, ce matin du 27 juin 2016, trois terroristes recherchés, à bord d'un véhicule tout-terrain", a précisé la même source. Par ailleurs, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, dimanche une bombe de confection artisanale, près de la commune de Beni Bouatib, dans la wilaya de Chlef/1ère RM, a ajouté la même source. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi à El-Oued/4ème RM, un camion chargé de six (06) quintaux et (30) kilogrammes de tabac.

Tandis que d'autres détachements de l'ANP ont saisi à Tamanrasset et In-Guezzam/6ème RM, (05) véhicules tout-terrain, un (01) camion, 3.626 kilogrammes de denrées alimentaires et 14.200 litres de carburant destinés à la contrebande, ainsi que (04) détecteurs de métaux.

Par ailleurs, des unités des gardes-côtes d'Annaba/5ème RM et de Ghaouet/2ème RM ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 48 individus, à bord d'embarcations de construction artisanale.

Décès de la militante anticolonialiste Aline Moussaoui

L'ancienne membre du réseau Francis Jeanson, réseau de soutien en France à la Révolution algérienne, appelé aussi "Les porteurs de valises", Aline Moussaoui, s'est éteinte, dimanche à Paris, à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. La veuve de Mahieddine Moussaoui, ancien cadre du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPKA), et membre fondateur de l'Agence de presse algérienne (APS), en décembre 1961, avait également travaillé au profit du Front de libération nationale (FLN) au sein de la Radio tunisienne, en animant des tranches horaires dédiées au combat des Algériens pour l'indépendance.

Née Bouveret, Aline s'était liée à Mahieddine Moussaoui, après son installation en Tunisie, suite au démantèlement du réseau Jeanson en France et sa séparation de son premier mari, le comédien, réalisateur et écrivain français anticolonialiste, Jacques Charby, décédé le 1er janvier 2006 à Paris, avec lequel elle avait rejoint le réseau Jeanson, quelques temps après sa sortie de prison en France. Très active au sein du réseau Jeanson d'aide au FLN, à partir de 1957, elle fut arrêtée et emprisonnée à la Roquette (Paris), en 1960. Réfugiée à Tunis, elle avait connu Mahieddine Moussaoui au ministère de l'Information. Elle a eu deux garçons de son mariage avec le défunt Moussaoui.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

L'Egypte annule une épreuve du bac après des fuites de sujets



L'Egypte a annulé dimanche une épreuve du baccalauréat après une nouvelle fuite de sujets sur internet, a annoncé le

ministère de l'Education, le dernier incident du genre dans le pays ce mois-ci.

Les épreuves de mathématiques appliquées qui ont eu

lieu ce dimanche ont été annulées et se tiendront à nouveau le 2 juillet. Celles de géologie, histoire et mathématiques pures ont elles été reportées, a expliqué le ministère dans un communiqué. Le parquet a indiqué que l'affaire serait confiée aux représentants de la sécurité de l'Etat, estimant qu'elle affecte "les plus hauts intérêts" du pays. Début juin, des sujets du bac avaient déjà fuité sur les réseaux sociaux. Plusieurs étudiants et responsables du ministère de l'Education avaient été arrêtés pour leur possible implication. Le ministre de l'Education El-Helali el-Chirbiny avait alors promis des sanctions sévères pouvant aller jusqu'à "une amende de 50.000 livres égyptiennes (près de 5.000 euros) et une peine de prison allant d'un à trois ans".

Israël versera 20 millions de dollars d'indemnisation à la Turquie



te", a encore déclaré M. Yıldırım. Ankara était un allié régional capital pour Israël jusque dans les années 2000. Mais leurs relations se sont ensuite détériorées, avant d'être réduites de manière drastique en 2010 en réaction à l'assaut

lancé par des commandos israéliens contre le Mavi Marmara, un navire affrété par une ONG humanitaire turque pour tenter de briser le blocus imposé par Israël à Gaza. Cette opération s'était soldée par la mort de 10 Turcs.

Erdogan s'est excusé auprès de Poutine



Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est excusé auprès de Vladimir Poutine pour l'avion militaire russe abattu par la Turquie en novembre 2015 et a appelé à "restaurer les relations entre la Turquie et la Russie", a annoncé le Kremlin lundi. "Le dirigeant turc a exprimé sa sympathie et ses sincères condoléances à la famille du pilote russe tué et il s'est excusé", a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, ajoutant qu'Erdogan a dit vouloir "faire tout son possible pour restaurer les relations traditionnellement amicales entre la Turquie et la Russie". Le Kremlin a ensuite précisé avoir reçu un message de

Recep Tayyip Erdogan dans lequel le président turc indique qu'Ankara "n'a jamais souhaité ou eu l'intention d'abattre un avion militaire russe".

Le message d'Erdogan assure que "la Russie est, pour la Turquie, un ami et un partenaire stratégique", poursuit le Kremlin dans son communiqué. "Je veux une fois encore exprimer ma sympathie et mes condoléances à la famille du pilote russe, et je dis +excusez-nous+", ajoute M. Erdogan, cité dans le communiqué du Kremlin.

Le 24 novembre 2015, un bombardier russe Su-24 avait été abattu par l'aviation turque, provoquant la mort du pilote.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

RETOUR VERS L'ENFER

L'opposition crie au meurtre du multipartisme à travers l'article 94 du projet de loi organique portant régime électoral. Un texte qui exclut du prochain scrutin les partis politiques n'ayant pas obtenu 4% des suffrages lors des précédentes élections législatives. Cette montée au créneau contre un projet de loi liberticide par excellence est mue par cette volonté de survie de sigles n'ayant pas franchi le fameux pourcentage qu'on veut définir comme seuil de survie.

Si l'on se réfère aux législatives de 2012, il est clair que le paysage politique algérien sera réduit à sa plus simple expression avec trois partis, le FLN, le RND et l'Alliance de l'Algérie verte qui ont obtenu respectivement 14,18%, 5,61% et 5,09%. Ni le FFS ni le PT encore moins le FNA de Touati ou le MPA de Benyounès ne survivront à ce cas de figure surtout connaissant les mœurs

électorales nationales. C'est dire tout le danger que peut représenter ce texte de loi sur le pluralisme politique s'il venait à passer, et il passera certainement, devant une APN de plus en plus décrédibilisée. Un texte qui fait, de l'avis de l'opposition, les affaires du FLN qui phagocytera, à coup sûr, le reste des sigles incapable de trouver un ancrage populaire en dehors de quelques formations plus sérieuses.

Si l'intention est louable pour faire quelque part le ménage dans cette foultitude de petits partis qui embouteillent le paysage politique, les sanafirs comme ils ont été qualifiés à une certaine époque par Abassi Madani, l'objectif est lui plus condamnable. En effet, il ne fait aucun doute que le pays est en train d'enclencher une marche arrière

qui quitte à casser la boîte de vitesse. Presque tous les acquis sociaux sont remis en question : retraite anticipée, liberté d'expression, multipartisme. En deux mots, la démocratie en Algérie vit un véritable moment de régression décidée par les nostalgues du parti unique.

La guerre déclarée aux journaux privés avec comme victimes collatérales certains titres « amis », la disparition programmée des partis de l'opposition en sacrifiant des formations satellites acquises au président de la République, l'instrumentalisation de la justice contre toutes les formes d'expressions critiques participent à ce sentiment de retour vers une époque révolue qu'on veut actualiser sur les ruines d'une démocratie fragilisée. Les voix qui se sont élevées risquent fort de ne pas porter loin et plus que jamais le risque d'un retour vers l'enfer est ce blockbuster de l'année que redoute l'Algérie.

Le chef d'Ansar Dine menace la France



Le chef du groupe Ansar Dine, une des formations djihadistes chassées du nord du Mali par une intervention internationale en cours depuis janvier 2013, est réapparu ce weekend dans une vidéo après 22 mois d'absence, réitérant ses menaces contre Paris et l'ONU dans ce pays. Iyad Ag Ghaly, longue barbe poivre et sel, turban blanc et boubou beige, s'exprime en arabe et en tamashq (langue des Touareg) dans cette vidéo de près de onze minutes transmis ce weekend à l'AFP à Bamako. Il est assis devant un fond sombre avec, derrière lui, le drapeau blanc et noir des djihadistes. C'est sa première apparition depuis 22 mois, "il veut montrer qu'il est en vie", après des rumeurs sur sa mort ayant circulé ces derniers mois dans des médias locaux, a précisé à l'AFP un spécialiste de la surveillance des groupes djihadistes. Sa précédente vidéo, en arabe, avait été mise en ligne le 5 août 2014. La nouvelle vidéo n'est ni datée, ni localisée.

Mais elle contient, à partir de la neuvième minute, des images d'une manifestation récente à Kidal (extrême nord-est) contre les forces françaises (Barkhane) et de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma). Iyad Ag Ghaly mentionne cette protestation ayant permis, a-t-il dit, de faire "face à la machine militaire des + croisés +" et il réitère les menaces contre la France et la Minusma.

Sept otages libérés au Nigeria



Sept employés d'une société australienne, dont cinq expatriés, enlevés la semaine dernière dans le Sud-Est du Nigeria, vaste région pétrolière où œuvrent de nombreuses sociétés étrangères, ont été libérés, a annoncé dimanche soir la police locale. Des hommes armés avaient kidnappé mercredi dernier ces sept employés, cinq expatriés et deux Nigérians, travaillant pour la firme minière et d'ingénierie australienne Macmahon dans le district d'Akpabuyo, près de Calabar, la capitale de l'Etat de Cross River, après avoir attaqué leur véhicule. Le chauffeur des otages avait été tué dans cette embuscade.

Le commissaire de la police provinciale, Jimoh Ozi-Obeh, a annoncé dimanche la libération de ces cinq expatriés (trois Australiens, un Néo-Zélandais et un Sud-Africain) et de leurs deux collègues nigérians sans que soit versée de rançon aux ravisseurs. "J'étais avec eux un peu plus tôt. Il n'y a que les deux Nigérians qui sont blessés, sinon un ou deux (expatriés) ont des cicatrices", a déclaré Jude Ngaji, conseiller à la sécurité pour l'Etat de Cross River. Les enlèvements pour rançon sont courants dans le sud-est du Nigeria, mais il est plus rare que des expatriés soient pris en otages.